L'EXPRESS

Le journal de la Nouvelle Vague

6 NOVEMBRE 1958. — N° 386 — 100 FRANCS

CES PRINCES DE LA V^{e}...

(A. P.)

M. MICHEL DEBRÉ, MINISTRE DE LA JUSTICE

« Vous paraissez un peu changé depuis notre dernier revoir... »

(Shakespeare - « Antoine et Cléopâtre »)

B 6 ★ ★ ★ ★ ★

La lettre de « L'Express »

DEUX MILLE HUIT CENT Français et Françaises aspirent à devenir, le 23 novembre, et pour cinq ans, les représentants du peuple français.

2.335 seront déçus dans leurs ambitions. C'est peu en regard des vingt millions d'électeurs qui le seront aussi.

Parmi tant de candidats pressés de se dévouer au bien public, il semblerait à première vue que chacun de nous trouve sans peine le sien. Cherchons.

Dans telle circonscription parisienne, qui n'apparaît pas comme exceptionnelle, les électeurs auront le choix entre un communiste, un mollettiste, un gaulliste de gauche, un duchettiste, un républicain d'union (?), un gaulliste de droite, un poujadiste et un fantaisiste.

Jusqu'à présent, il arrivait que les députés trahissent la confiance de leurs mandants en abandonnant, une fois élus, la défense du programme qu'ils s'étaient proposé d'appliquer. Du moins pouvait-on se donner l'illusion d'apporter son appui à la réalisation de tel ou tel programme.

Cette fois-ci, c'est, si l'on veut, plus honnête : la confusion commence avant les élections.

PRENONS-LES un à un. Le candidat communiste est cohérent. Il veut du neuf et propose l'établissement d'un régime communiste. Pour qui le souhaite, c'est clair. Pour qui ne situe pas là son idéal, c'est non moins clair. Passons au suivant.

Le candidat mollettiste n'est pas sectaire. Il a soutenu successivement, pour l'Algérie, la politique de M. Mendès France, puis la politique de M. Mollet, puis la politique de M. Lacoste, puis la politique du général Massu. Il en était hier à la politique du général de Gaulle. Pour quoi sera-t-il demain ?... Il serait peu poli de le lui demander.

Son programme ? Du neuf. Il faut du neuf. Mollet au pouvoir ! Comment votera-t-il, une fois au Parlement ? Comme M. Mollet. Et comment votera M. Mollet ? Horrible incertitude que ne dissipera pas la lecture scrupuleuse du « Journal officiel » et des organes intérieurs du parti depuis 1946. « Son âme a son secret, son cœur a son mystère. » Le candidat mollettiste, c'est la pochette-surprise. Passons au suivant.

Le gaulliste de gauche est bien honnête. La politique le dégoûte. C'est pour ça qu'il va en faire. Son programme ? Du neuf. Il faut du neuf. M. Pinay aux Finances, le général Salan au Gouvernement général, Ben Bella à la Santé, les crédits coupés à l'Education nationale, 200.000 étudiants reprenant cette semaine leurs cours dans des conditions proprement scandaleuses, M. de Sérigny candidat aux élections, M. Jacques Chevallier éliminé et M. André Morice pouponné par les pouvoirs, vous le sentez ce grand souffle de renouveau, ce vent de réforme hardi qui soulève la Ve République ? Vous ne le sentez pas ? C'est étrange. Le gaulliste de gauche se sent porté par lui. Le « système », c'était les autres. Du moment qu'il en fera partie, ce ne sera plus le système. C'est l'évidence même... Passons au suivant.

Le candidat duchettiste est pour l'intégration, le progrès social, et la diminution des impôts. Ou il y croit, à son programme, et c'est un homme dangereux. Ou il n'y croit pas et c'est... Passons au suivant.

C'est le gaulliste de droite. Signe particulier : il se veut de gauche. Son programme ? Le général avec nous. Quel général ? Chut. Son nom commence par un G. Vous voyez un peu de qui il s'agit ?

Reste, évidemment, le poujadiste.

Il paraît que dans de nombreuses circonscriptions ils ont la chance d'avoir aussi un M.R.P. et un radical. Il y en a qui sont gâtés.

Bon. Passons à l'électeur. Enthousiaste, favorable, acquis ou résigné à l'omnipotence du général de Gaulle, il ne saura pas mieux qui déléguer au Parlement. Outre que le général n'a plus besoin de personne pour entrer à l'Elysée et pour y demeurer puissant et solitaire, un seul parti fut jamais vraiment le sien, l'Armée.

ALORS, où se situe, pour l'électeur, le débat ? Il faut bien le constater : nulle part. Entre les huit ou dix candidats de chaque circonscription, il n'y a pas plus de débat politique qu'il n'y en aura au Parlement. Il y a une bagarre personnelle, parfois savoureuse, parfois pénible comme on en voit le matin à la porte de « France-soir » quand les sans-travail attendent la première édition pour se précipiter, les premiers, là où l'on offre de l'emploi.

Il n'est pas interdit à l'électeur cruel de s'en amuser, à l'électeur dévoué de soutenir un ami candidat, quelle que soit son étiquette, qui a envie de se prendre au sérieux, à l'électeur de gauche de se battre comme la petite chèvre de M. Séguin, s'il se trouve dans l'une des circonscriptions où se présente un candidat U.F.D.

Mais s'il s'agit d'exprimer une volonté politique, d'en désigner l'instrument et d'en espérer l'application, c'est là une ambition déplacée. Il fallait y penser plus tôt. Il faudra y penser plus tard.

Pour qui voudrait influencer aujourd'hui l'action du général de Gaulle et le choix qu'il fera d'un premier ministre — si tant est qu'il soit influençable — mieux vaut postuler un emploi de valet de chambre ou de barbier à l'Elysée.

Françoise Giroud.

Des mesures d'intégrale intégration

J'ai applaudi comme tout le monde aux bonnes paroles du général de Gaulle concernant l'Algérie. Il est fort bien de reconnaître la « personnalité » de l'Algérie et d'espérer son étroite association avec la France. Mais ceci implique deux personnalités...

Le mot « intégration » n'est pas prononcé. Mais avant ces mots, il y a les faits et les réalités. Je suis obligé de constater que les seules mesures positives prises sont des mesures « d'intégrale intégration ».

Une simple énumération :

1) Découpage de l'Algérie en départements français.
2) Organisation municipale française.
3) Timbres français.
4) Suppression de toute représentation « personnelle » pour la personnalité algérienne.
5) Election de députés français au Parlement français.
6) Intégration des musulmans aux cadres français des fonctionnaires de la métropole.
7) Fusion projetée des chemins de fer algériens avec la S. N. C. F.
8) Charges pour le contribuable français pour l'intégration musulmane économique, etc.

Dans ces conditions, je ne suis pas étonné de la réaction des nationalistes musulmans... qui sont des « braves ».

M. GELINET,
président de section honoraire au Conseil d'Etat,
Paris.

Une bonne réputation

Dans votre numéro spécial « Les Tricheurs », vous avez publié la photographie de deux jeunes femmes avec la légende suivante : « Varsovie la nuit. Une fille coûte moins cher qu'une bouteille de vodka ».

Un exemplaire de votre numéro est parvenu entre les mains de Mlles Pniakowska Krystyna et Fido Elzbieta, étudiantes de l'Académie des Beaux-Arts à Varsovie, qui se sont reconnues sur la photographie que vous avez publiée.

Mlles Pniakowska et Fido se sont adressées à notre consulat en nous demandant d'intervenir auprès de votre journal. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir publier, dans le plus proche numéro de votre journal, la photographie avec un commentaire

qui donnerait entière satisfaction aux deux intéressées qui se sentent offensées, d'autant plus qu'elles jouissent de la meilleure réputation auprès de leurs camarades d'études et de la Direction de l'Académie.

Le Consul général de la République populaire de Pologne à Paris.

[La légende de notre photo se rapportait au texte et non à ces jeunes filles, photographiées au cours d'un vaste reportage sur la Pologne, et dont l'identité était inconnue du reporter.

Toutes nos excuses à Mlles Pniakowska et Fido dont l'honorabilité ne saurait être mise en cause.]

Un « burelain » pas d'accord

Je suis un « burelain », et je me trouve en désaccord avec l'article d'Alfred Sauvy paru dans un de vos derniers numéros.

J'ai, comme tout « burelain », un chef de service. Mais, pour rien au monde, je ne voudrais être habillé comme lui qui ressemble dans la rue à un ecclésiastique en civil. Quant à sa façon de se meubler, je l'ignore complètement et m'en désintéresse encore davantage.

Pour les loisirs, c'est plutôt lui qui tient beaucoup à suivre mon exemple et qui vient me demander conseil lorsqu'il veut aller à sa sortie annuelle de ski, alors que je préfère pratiquer ce sport chaque quinzaine quitte à me rendre moins souvent au cinéma.

Il est vrai que j'ai des difficultés financières à faire suivre à mes quatre enfants des établissements secondaires et, à ce sujet, je déplore que le Ministère de l'Education nationale fixe chaque année un barème limite de ressources familiales tellement bas, qu'il faille être presque miséreux pour pouvoir prétendre à une bourse nationale.

M. C.,
Mâcon.

Les voix de l'Eglise

Dans l'excellent article de votre collaborateur C. Falconi, « Les voix de l'Eglise du silence », je relève la phrase suivante : « ...et il serait présomptueux d'assurer que l'Eglise orthodoxe russe ne désire pas entrer en contact avec Rome, ainsi, d'ailleurs, qu'avec le Concile œcuménique protestant ».

Il n'existe pas de Concile œcuménique protestant, mais un *Conseil œcuménique des Eglises.* La différence est importante, car, d'une part, cet organisme étant un conseil ou association fraternelle d'Eglises groupées en vue de l'entraide et de la recherche de l'unité, n'a en aucune façon les pouvoirs d'un concile, d'autre part, il ne s'agit pas d'un organisme spécifiquement protestant.

La prise de contact entre l'Eglise orthodoxe russe et le Conseil œcuménique des Eglises n'est pas une pure perspective d'avenir, elle est dès à présent un fait. Si l'Eglise orthodoxe russe avait cru devoir décliner, en 1948, pour des raisons à la fois théologiques et politiques, l'invitation à l'Assemblée œcuménique constituante d'Amsterdam, elle a depuis lors reconsidéré sa position. Cet été même, du 7 au 9 août, a eu lieu à Utrecht une rencontre entre une délégation officielle du Conseil œcuménique et une délégation également officielle du Patriarcat de Moscou, conduite par le métropolite Nicolas. Le contentieux du passé concernant tant le problème théologique que le problème de la sauvegarde de la paix mondiale a été examiné, et il est probable que, non seulement l'Eglise russe participera à diverses activités du Conseil, mais qu'elle enverra désormais des observateurs aux séances du Comité central du Conseil œcuménique.

Roger MEHL,
Professeur à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, président de la commission d'études œcuméniques de la Fédération protestante de France.

Mise au point

M. Michel Bannel, représentant de Radio-Andorre en France, nous indique que « les installations et le fonds de commerce de Radio-Andorre sont la propriété exclusive et indivise de MM. Trémoulet et Kierzkowski. Il n'existe ni actions, ni assemblée générale, ni conseil d'administration. Aucun tiers ne possède de participation dans l'entreprise ni ne peut se targuer d'aucune influence... Nul homme politique, ni M. Baylet ni aucun autre. »

André Cayatte remercie tous ceux de la Nouvelle Vague qui lui ont écrit. Il a été heureusement surpris — pas nous — par l'abondance et l'intérêt des réponses qu'il a reçues et en reparlera ici ultérieurement.

VOTRE VOITURE
votre femme et vous serez les bienvenus chez
BRUNSWICK
62, Bd de Strasbourg
GRAND PARKING PRIVÉ
dans l'immeuble

LES PETITES ANNONCES DE L'EXPRESS
29, rue de Marignan - PARIS (8e)
Minimum 5 lignes encadrées. Chaque ligne compte un maximum de 42 lettres, signes ou espaces
Chaque ligne en caractères gras compte pour deux lignes (maximum 20 lettres, signes ou espaces)
Tarif : 800 fr. la ligne (+ taxes 8,52 %)

OFFRES D'EMPLOIS (cadres)
Cherche pour Laboratoire de l'Etat, banlieue Sud-Est JEUNE INGENIEUR dégagé des obligations militaires pour études Physique Théorique - Formation licence ou grande école - Transport assuré. Envoyer curriculum vitae à Mme ADRIEN, 75, rue du Colonel-Fabien à VALENTON (S.-et-O.)

DEMANDES D'EMPLOIS
SECRETAIRE excellentes réf. recherche travaux supplémentaires à domicile - Tél. Mme JOUVION ELY. 84-41

APPARTEMENTS NEUFS A VENDRE
Face au Bois de Boulogne
APPARTEMENTS DE TRES GRAND STANDING
5 et 6 pièces avec jardin ou terrasse
59, boulevard d'Auteuil - BOULOGNE-sur-SEINE (près porte d'Auteuil)
Gros-œuvre 3e étage - Livraisons automne 59
S'adresser LAFONT et Cie (bureau 17) : 91, boulevard Haussmann - ANJ. 33-42, 33-86 et 19, bd Montmorency (bur. 17) - MIR. 84-80

MEUDON
IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
3 et 4 p., grand confort
Parc - Garage - Chambre de service
LIVRABLE DE SUITE - PRIME A 600
PRIX FERMES
à partir de 5,9 - CREDIT
(Investissement du 1 % possible)
CAPTON - 23, avenue Victor-Hugo (KLE. 29-40)

SAINT-CLOUD
3 PIECES Tout confort. Immeuble neuf Primes et prêt POI. 21-70

PROPRIÉTÉS (Vente)
AGREABLE PAVILLON
CHAVILLE 3 pièces - cuisine chauffage central - jardin
2 M 5 + crédit - RIC. 57-12

DIVERS
L'ŒUVRE FAMILIALE
MARIAGES 1er ordre. Sélection, haute réputation (24e année) de RUSSEL, 53, rue Legendre, Paris

DANSE Apprenez SEUL chez VOUS ou en notre studio
Méthode R du Professeur PASCAUD
Ecrire : 60, rue Saint-Antoine - PARIS (4e)

Tirage des I.P.R.
Raymond Séguin
10, r. du Faub.-Montmartre.
PARIS
Composition de TYPO-ELYSEES
91, avenue des Champs-Elysées - PARIS
« L'EXPRESS » S. A. La Nouvelle Vague.
Le resp. de la publication : J.-J. Servan-Schreiber

LES AFFAIRES FRANÇAISES

LA NATION

Princes de la Ve

DEUX événements d'ordre judiciaire viennent de se produire, qui nous paraissent comporter une signification politique troublante. L'un s'est déroulé au début de cette semaine devant le tribunal de la 17e Chambre correctionnelle. L'autre, qui date du mois dernier, et qui a été tenu soigneusement secret, vient d'être porté à notre connaissance. L'un et l'autre traduisent une inquiétante maladie de l'appareil d'Etat.

C'est d'abord l'affaire Morice.

« L'Express » étant à l'origine de cette affaire par une enquête sur M. André Morice publiée il y a exactement un an, il nous appartient de bien préciser ce dont il s'agit et ce qui vient de se produire. D'autant plus que le jeu de M. André Morice, utilisant habilement le talent de Me Gallot, a consisté à embrouiller les questions en mélangeant savamment son comportement personnel sous l'occupation allemande avec son comportement politique actuel sur l'affaire algérienne ; ces deux questions n'ayant cependant aucune relation, mais le télescopage des deux ayant eu pour but et, nous allons le voir, pour résultat de faire absoudre par ses alliés politiques d'aujourd'hui les services qu'il rendit à l'armée hitlérienne et les profits qu'il en retira.

Nous avions publié, en octobre de l'année dernière — après une enquête qui fut déclenchée par nous aussitôt que M. André Morice cessa d'occuper des postes secondaires et techniques pour devenir ministre de la Défense nationale, responsable d'un million de jeunes Français sous les armes — les documents que les résistants de l'Education nationale avaient portés en 1950 à la connaissance personnelle du président Vincent Auriol.

L'ARGENT HITLERIEN

Ces documents (nous reproduisons l'un d'entre eux en page 4, à titre d'exemple) prouvent que dès octobre 1943, M. André Morice, retour de captivité, s'est activement occupé, comme administrateur, de son entreprise de travaux publics participant à la construction des ouvrages fortifiés de l'organisation Todt.

Ils montrent, et sous sa propre signature, qu'il a participé aux augmentations de capital, géré les bénéfices réalisés au service de Todt, fait de la publicité dans les journaux de l'occupation (en particulier la « Pariser Zeitung ») pour accroître les commandes allemandes de son entreprise, etc. Et nous posions alors la question : un homme qui a fait de l'argent au service de l'ennemi peut-il avoir la charge — que M. Bourgès-Maunoury lui avait confiée — de l'armée française ? Peut-il être envisagé — on en prêtait l'intention à M. René Coty — comme chef de gouvernement ?

M. André Morice, pour qui ces accusations n'étaient pas nouvelles, car elles avaient été publiées dans plusieurs journaux locaux de son département depuis longtemps, mais qui n'avait jamais réagi, nous attaqua aussitôt en diffamation. Pourquoi ? Parce qu'il comptait s'abriter, pour éviter le procès sur le fond, derrière une disposition légale de prescription relative aux faits datant de plus de dix ans.

Mais accepter ce subterfuge, ce biais de procédure, pour se protéger des documents qui l'accablent, c'était se dénoncer lui-même. Il ne pouvait pas revendiquer, *lui*, cette prescription : il fallait ou qu'il renonce au procès, ou qu'il accepte le débat au fond. Dans un cas comme dans l'autre, il était condamné. Il n'avait donc qu'une issue : trouver le moyen et attendre l'occasion que le procès puisse venir pour la forme, mais que le débat sur le fond soit interdit par *un autre* que lui, à son corps défendant. Il attendit plus d'un an. Ce procès est venu cette semaine.

M. André Morice est l'allié politique de plusieurs ministres influents, et particulièrement du garde des Sceaux, ministre de la Justice, M. Michel Debré.

Avant même que le débat s'engage, le représentant du Ministère Public, sur instructions de la Chancellerie, se leva pour réclamer au Tribunal d'une manière catégorique, solennelle, l'interdiction d'évoquer les faits relatifs à 1944. Et, aussitôt, en raison de « *l'ordre public et de la paix sociale* », l'interdiction fut prononcée : aucune question ne pouvait plus être posée, aucun document produit, aucun témoin entendu, sur les faits de collaboration de M. André Morice avec l'armée hitlérienne. Le procès était terminé avant d'avoir commencé, l'affaire Morice étouffée.

Nous n'ajouterons, par respect pour le tribunal, aucun autre commentaire à cette stricte description des faits et du comportement du Ministère Public.

Ce n'est pas nous, c'est M. Michel Debré, apôtre du « renouveau national », militant actif de la « révolution du 13 mai », gaulliste pur et dur, qui a écrit dans son réquisitoire contre le régime d'hier (« Ces princes qui nous gouvernent ») : « *La justice française est marquée par la plus étroite dépendance à l'égard du pouvoir. La carrière des magistrats, avec ses multiples échelons, les conditions matérielles de vie qui font de l'avancement une nécessité à laquelle nul ne peut échapper, asservissent les juges comme l'intervention administrative dans l'exécution des jugements asservit la justice.* »

Ce qui était hier « asservissement », est-ce aujourd'hui le fondement de « l'ordre public et la paix sociale » ? Est-il bon que le Ministère Public du nouveau régime exige, comme les derniers gouvernements de la IVe eux-mêmes n'avaient pas osé le proposer, que l'on blanchisse les sépulcres et que l'on absolve, sans débat, la complicité rétribuée ? Nous présentons ces questions à la conscience de M. Debré.

L'HOMME EN FUITE

Et nous lui demanderons maintenant s'il juge, d'autre part, qu'il ait été dans l'intérêt supérieur de la nation, de faire disparaître, après René Kovacs, l'autre témoin-clé qui pouvait éclairer l'opinion et l'Etat sur les liens qui ont uni des criminels de droit commun et des hommes publics ?

Ce que le procès avorté de l'affaire du bazooka, avant celui de l'affaire Morice, a escamoté, un homme était susceptible de le révéler. Et de faire apparaître la partie la plus importante, la plus grave, de l'organisation clandestine qui a miné l'Etat et qui, sous prétexte de défendre « l'Algérie française », continue de faire obstacle par tous les moyens à l'action du général de Gaulle en Algérie. Cet homme, en fuite, Pierre Joly, a été arrêté le mois dernier — voilà ce que « L'Express » est en mesure, après enquête, de révéler aujourd'hui. Et de révéler aussi comment il a été protégé, caché, puis relâché contre la volonté même des services de police, sur ordre politique, et comment il est aujourd'hui disparu.

A lui non plus « *la question ne sera pas posée* », comme l'avait déjà exigé et obtenu pour son complice René Kovacs Me Tixier-Vignancour, dont la pression menaçante s'exerce sur nos nouveaux princes.

LE MONDE DES COMPLICES

Nous n'ajouterons, ici non plus, pas d'autres commentaires au récit strict des faits (*voir page* 7). M. Michel Debré s'en est chargé lui-même, là encore, mieux que nous ne pourrions le faire : « *Se plaint-on de l'indulgence accordée aux scandales ? Il est fatal que des fautes éclatent dans l'entourage du pouvoir, car le pouvoir, en tout temps, attire le mauvais autant que le bon. Il est même normal que certaines fautes ne soient pas mises en lumière : la raison d'Etat est une réalité. Mais il est anormal que l'impunité soit la règle dès qu'un prince est touché, et que la vertu du pouvoir ne soit opposée qu'aux adversaires ! L'explication de cette déformation est simple : aucun participant du régime n'est tout à fait innocent...* » Nul ne le sait mieux que M. Pierre Joly.

Que l'intransigeant et incorruptible procureur d'hier, aujourd'hui Garde des Sceaux lui-même et Prince du régime, nous permette de lui demander jusqu'où, en conscience, doit maintenant s'étendre, selon lui, le domaine obscur de la raison d'Etat.

Au sommet de l'Etat nouveau est le général de Gaulle — dont on peut apprécier diversement les intentions et les actes politiques, non l'indépendance — mais il semble bien reposer, à sa base, sur tout un monde hétéroclite et mystérieux qu'a sécrété peu à peu l'abcès algérien. Monde de complicités et de compromissions, où l'argent et le crime se sont mêlés si étroitement aux mobiles politiques sincères qu'il est difficile aujourd'hui de faire le partage et qu'il est difficile à ces hommes de trancher les liens obscurs, contraignants, qu'on devine dans l'ombre du pouvoir.

Les rivalités et les marchandages que la campagne électorale, en France, a brutalement révélés ; le « malaise » qu'on évoque pudiquement en Algérie pour recouvrir la manière dont les directives du général de Gaulle sont traduites et trahies ; ces symptômes rejoignent la gêne que l'on éprouve en observant avec quelle diligence les choses se sont arrangées pour que ni au Tribunal militaire, ni au Tribunal correctionnel, ni aux coupables d'hier, ni à ceux d'aujourd'hui, parce qu'ils sont des alliés politiques ou des complices du Coup d'Etat, « aucune question ne soit posée » — écho lugubre, évoqué magistralement par Me Georges Izard à la barre, de l'Affaire Dreyfus et de son Ordre Moral.

Est-ce cette sorte de renouveau que le pays attendait dans l'angoisse et s'est pris à espérer ?

M. Michel Debré nous fournira encore la conclusion, qui paraît déjà s'appliquer à la République nouvelle autant qu'à celle d'hier : « *Dans la nation, des esprits s'inquiètent ; on cherche à les apaiser ou on les calomnie, car le réveil des énergies supposerait une autre politique et, pour une bonne part, d'autres princes.* »

J.-J. S.-S.

(Agip)
M. ANDRÉ MORICE
« Pour l'Ordre public...

(Agip)
M. MICHEL DEBRÉ
et...

(A.D.P.)
M. TIXIER-VIGNANCOUR
la Paix sociale »

CORRESPONDANCES EXPRESS

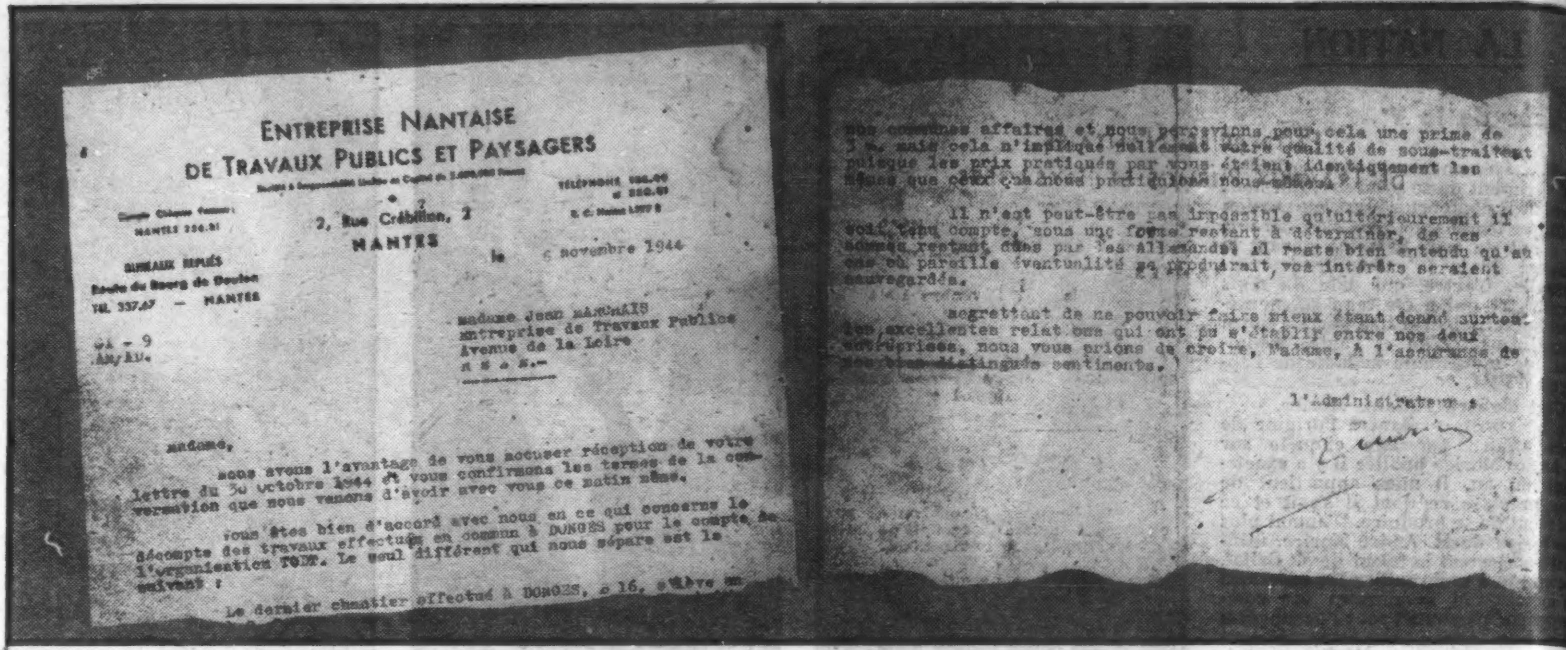
ENTREPRISE NANTAISE
DE TRAVAUX PUBLICS ET PAYSAGERS
2, Rue Crébillon, 2
NANTES
le 6 novembre 1944

Ce cliché est la photocopie d'une des lettres écrites, et signées, par M. André Morice en 1944 comme administrateur de l'entreprise de construction qui travaillait pour le compte de l'armée allemande. C'est, à titre d'exemple, l'un des documents du dossier qu'à la demande du ministère public le tribunal a décidé de ne pas ouvrir au procès qui devait se dérouler cette semaine (voir page 3) et qui n'aura donc pas lieu. Voici le texte de cette lettre.

Nantes, le 6 novembre 1944

Madame,

Nous avons l'avantage de vous accuser réception de votre lettre du 30 octobre 1944 et vous confirmons les termes de la conversation que nous venons d'avoir avec vous ce matin même.

Vous êtes bien d'accord avec nous en ce qui concerne le décompte des travaux effectués en commun à Donges pour le compte de l'Organisation Todt. Le seul différend qui nous sépare est le suivant :

Le dernier chantier effectué à Donges, B 16, s'élève en totalité à 20.159 RM 27, sur cette somme, nous vous avons réglé l'acompte tel qu'il a été perçu par nous, soit 13.000 RM, vous nous demandez donc le solde, soit 7.159 RM 27, ou en francs : 143.185 fr. 40. Or, ainsi que nous vous l'avons expliqué ce matin, les Allemands ont quitté Donges, nous devant sur ce chantier une somme approximative de fr. 1.800.000, dans cette somme est inclus le solde de votre dernier chantier.

Malgré tous nos efforts répétés, les Allemands, prétextant le départ de la zone ouest du chef de service ayant contrôlé les travaux, nous ont toujours repoussé le règlement et c'est pourquoi la somme due à leur départ a été aussi importante. Nous estimons que vous devez prendre votre part de la perte résultant de cette défaillance de paiement des Allemands, en effet, il n'est pas exact que vous ayez été sous-traitant sur nos chantiers. Vous remettiez des factures pour les Allemands aux mêmes prix que nous, c'est-à-dire aux prix de la série de prix de l'Organisation Todt.

Suivant les directives de notre Syndicat du Bâtiment qui nous avait conseillé de nous grouper par trois entreprises pour éviter le départ de nos ouvriers en Allemagne, nous avons été acceptés par vous comme entreprise-pilote chargée de centraliser nos communes affaires et nous percevions pour cela une prime de 3 %. Mais cela n'implique nullement votre qualité de sous-traitant puisque les prix pratiqués par vous étaient identiquement les mêmes que ceux que nous pratiquions nous-mêmes.

Il n'est peut-être pas impossible qu'ultérieurement il soit tenu compte, sous une forme restant à déterminer, de ces sommes restant dues par les Allemands. Il reste bien entendu qu'au cas où pareille éventualité se produirait, vos intérêts seraient sauvegardés.

Regrettant de ne pouvoir faire mieux étant donné surtout les excellentes relations qui ont pu s'établir entre nos deux entreprises, nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de nos bien distingués sentiments.

Signé : l'Administrateur, André MORICE.

« FAISONS ABSTRACTION DU PASSE DE M. MORICE »

● Le vicomte de Pontbriand, sénateur de la Loire-Atlantique, vient d'adresser une lettre à tous les maires et adjoints de l'arrondissement de Châteaubriant où M. André Morice présente sa candidature aux prochaines élections législatives. M. de Pontbriand, avant d'énumérer les mérites du leader des radicaux dissidents, qu'il soutient activement, tient à préciser que « seul un souci d'unité nationale » l'a amené à appuyer M. André Morice :

« Je veux faire abstraction, écrit-il, du passé de M. André Morice, passé que comme la plupart d'entre vous nous ne pouvons pas juger puisque, en toute honnêteté, nous ne le connaissons pas. »

Le sénateur de Loire-Atlantique ajoute qu'il manifestait à l'égard du candidat qu'il soutient une réticence supplémentaire concernant la liberté de l'enseignement. M. André Morice a balayé ces réticences en lui adressant une lettre qu'il communique aux maires : M. Morice y rappelle ses efforts en faveur de l'enseignement libre et assure ses futurs électeurs qu'il se fera au parlement son défenseur.

LES CAHIERS DE LA RÉPUBLIQUE

AU SOMMAIRE
du numéro de novembre-décembre 1958

- **Gauche morcelée ou unifiée ?** par Georges BORIS
- **La réforme des structures des circonscriptions territoriales** par L. PERILLIER
- **Vers l'indépendance dans l'amitié** par L.-S. SENGHOR
- **Chine 1958** par P. MENDES FRANCE

Direction et administration :
8, rue Henner - PARIS (9e) - Tél. : PIG. 39-76
C. C. P. Paris 13.693-09

Le numéro : 300 francs

JEAN XXIII ET L'EGLISE DE FRANCE

● L'accession de Mgr Roncalli au trône pontifical a été accueillie très favorablement dans les milieux « libéraux » de l'Eglise de France. En effet, depuis plusieurs années, les chefs de file du courant « catholique moderne » français faisaient l'objet, auprès du Saint-Siège, d'attaques incessantes et il était très difficile de regagner auprès du Vatican — du fait de l'isolement du Saint-Père — un crédit battu en brèche ou de rétablir la vérité à propos de faits déformés.

Jean XXIII, qui fut nonce apostolique à Paris pendant de nombreuses années, a participé de très près à la vie des milieux catholiques français. Il sera plus difficile, devant le nouveau Souverain Pontife, d'affirmer légèrement que tel journaliste catholique est un communiste convaincu, ou tel membre de la Mission de France, un progressiste déguisé : Jean XXIII, pour les avoir connus, n'aura aucune peine à rétablir la vérité, à confondre les détracteurs et à peser critiques ou louanges à de justes balances. Les « libéraux » de l'Eglise française espèrent que de nouveaux courants jusque-là endigués pourront renaître et se développer.

ADENAUER PENSE ENCORE AU « MIRAGE III »

● Le chancelier Adenauer consacre une grande partie de son emploi du temps aux problèmes franco-allemands. Il considère en effet que la politique étrangère amorcée par le général de Gaulle dans ses lettres confidentielles à Washington et à Londres, risque d'avoir des conséquences de première importance sur les relations inter-atlantiques et inter-européennes.

Le chef d'Etat allemand a donné comme consig[ne] au service du ministre des Affaires étrangères, d'ac[corder] la priorité absolue au maintien de bons rap[ports] avec Paris.

Pour donner une première preuve de bonne vo[lonté] du gouvernement de Bonn à l'égard du gouvernement français, le chancelier a fait remettre à l'étude le problème de l'achat d'avions français pa[r] la nouvelle Luftwaffe. Il est même question de revenir sur le contrat signé avec les Etats-Unis pou[r] l'achat de « Starfighters » au détriment des « Mirage III » français.

Certains arguments techniques pourraient êt[re] utilisés, notamment le fait que l'appareil améric[ain] a une vitesse ascensionnelle insuffisante et récla[me] pour atterrir une longueur de piste supérieure à s[on] rival français, ce qui en rend l'utilisation difficile s[ur] le théâtre européen.

LA JEUNE REPUBLIQUE LANCE UN REFERENDUM

● Le journal « Jeune République » (1) (orga[ne] du mouvement Jeune République affilié à l'U.F.D.) lance cette semaine un « Référendum de la gauche » et demande à tous les Français qui se réclament de la gauche de répondre à ces quatre questions :

1) Approuvez-vous la formation d'un grand pa[rti] de gauche, rassemblant toutes les forces actuelle[ment] groupées au sein de l'U.F.D. ? (Socialistes au[tonomes], U.G.S., radicaux, U.D.S.R.)

2) Si ce parti se forme, êtes-vous prêt à y adhérer ?

3) Approuvez-vous la formation de ce gra[nd] parti même si l'une ou l'autre des organisatio[ns] composant l'U.F.D. refuse d'y participer au départ ?

4) Etes-vous prêt à adhérer à ce premier gro[u]pement ?

(1) Jeune République, 82, rue de Rivol[i], Paris (4e).

LA CAMPAGNE ELECTORALE DE M. PAUL ALDUY

● M. Paul Alduy, député S.F.I.O. qui se représente sous l'étiquette du Centre de réforme républicaine (gaullistes de gauche), écrit dans « L'Indépendant des Pyrénées-Orientales » du 23 octobre dernier :

« Voilà donc que M. Mendès France et ceux qui l'ont régulièrement suivi jusqu'à la veille du référendum endossent aujourd'hui la tunique des prophètes incompris. Ils avaient, comme tous les démocrates et tous les socialistes, préconisé le règlement du problème algérien par le jeu d'élections libres (...). Mais poussés par une conscience dont on n'eût guère soupçonné l'existence chez certains d'entre eux (...) ils refusaient à de Gaulle leur confiance (...). Les voilà qui, dédaignant leurs effroyables coliques du mois de mai, s'emploient à multiplier les leçons de civisme et de courage... »

M. Alduy qui fustige ainsi M. Mendès France et les opposants du 13 mai possède une biographie politique intéressante :

— Front républicain aux élections de 1956.
— Mollettiste lorsque Mendès France quitta le gouvernement Mollet.
— Minoritaire lorsque M. Arthur Conte (lui aussi député des Pyrénées-Orientales) fut nommé ministre du gouvernement Mollet.
— Ultra-gaulliste après le 13 mai.
— Antimendésiste en octobre 1958.
— Gaulliste C.R.R. à ce jour.
— A suivre.

LES OPERATIONS MILITAIRES EN 1958

● Dans son livre : « Nous, Algériens » (1), M. Jacques Chevallier rend publics pour la première fois les chiffres suivants portant sur l'année 1958 :

« Du 1er janvier au 13 mai 1958, soit pour quatre mois et demi, 17.300 fellagha tués et 6.500 hors de combat ; du 13 mai au 31 août, seulement, soit pour trois mois et demi, 10.000 tués et 4.100 hors de combat ; soit, pour huit mois de combats, 27.000 tués. »

(1) Lire en pages 10, 11, les extraits de ce livre.

M. COTY A STATUÉ SUR VINGT CAS

● Le Président de la République, M. René Coty, vient de statuer sur une vingtaine de dossiers de condamnés à mort algériens dont les recours en grâce lui étaient soumis. Les décisions présidentielles n'ont pas été transmises à Alger. En effet, pour des raisons politiques, les exécutions sont actuellement suspendues.

Reprendront-elles dans les jours qui viennent ? Le sort des condamnés algériens dépendra — avant tout — de l'évolution des rapports entre le gouvernement français et le F.L.N. Comme les soldats français détenus par le F.L.N., ces prisonniers ne dépendent plus d'une décision de justice mais d'un jugement politique.

N° 353
EVIAN
L'eau du sportif
FORTEMENT DIURÉTIQUE, FAIBLEMENT MINÉRALISÉE, DÉSINTOXIQUE ET EMPORTE LA FATIGUE
Si pure ! Si légère !

ÉLECTIONS

Sauve qui peut !

La mêlée électorale est engagée. Elle est confuse, dérou t a n t e. Jean Ferniot en dresse un premier panorama.

PRES de 3.000 candidats sont partis à la bataille électorale, soit presque sept en moyenne pour un siège à pourvoir. Il n'est pas rare que ce chiffre soit dépassé : on arrive même à seize concurrents dans la 2e circonscription de Paris (2e et 3e arrondissements).

On est surpris que tant de citoyens puissent consacrer à une campagne électorale les sommes importantes qui sont nécessaires, plus qu'au scrutin de liste, dans cette compétition. Beaucoup d'entre eux n'ont aucune chance, et ils le savent ; s'il en est qui « négocieront » leur retrait ou leur désistement au second tour, la plupart d'entre eux jettent ainsi, en connaissance de cause, de 1 à 3 millions par la fenêtre, pour le plaisir irrésistible de descendre dans l'arène électorale et d'avoir leur nom pendant trois semaines dans les journaux.

Une campagne coûte cher, surtout pour des candidats qui ne sont pas soutenus par de grands partis, qui fournissent non seulement l'étiquette, mais encore un petit « appareil » : tracts, affiches, secrétariat, voitures, etc.

L'homme isolé doit se fabriquer une ou plusieurs permanences, y mettre des employés à son compte, payer des colleurs d'affiches, payer son essence, payer ses lettres, les timbres de ses lettres, le cautionnement (qui ne lui sera remboursé que s'il obtient 5 % des voix), soit au minimum entre un et deux millions. Et encore ne sont point comptées les dépenses qu'entraîne une campagne plus « personnelle », fréquente avec le scrutin d'arrondissement : colis aux vieillards nécessiteux, déjeuners avec les maires et les conseillers généraux, tournées de mouseux ou de goutte chez les mastroquets de la circonscription, etc.

LA CONFUSION

Ce qui frappe également, dans la campagne électorale qui vient de s'ouvrir, c'est l'extraordinaire confusion qui règne entre candidats de mêmes tendances, entre tendances de mêmes partis, entre partis de mêmes clientèles électorales. Sans doute le système électoral favorise-t-il le fractionnement des formations politiques. Pourtant, il semblait devoir pousser les partis à conclure des alliances avant même le premier tour de scrutin.

Au contraire, les « frères ennemis » sont légion. Le M.R.P. se heurte à la Démocratie chrétienne de M. Georges Bidault, bien que dans un certain nombre de cas des accords aient été conclus entre ces deux formations. Le Centre national des Indépendants de M. Roger Duchet est en guerre avec sa fédération parisienne, dont le leader est M. Frédéric-Dupont. Il y eut même un échange de mots entre celui-ci et M. Antoine Pinay, qui se laissa entraîner à parler de « paire de gifles », lorsqu'on « mettait au point » les investitures à Paris.

Le camp « gaulliste », lui, est divisé en trois tendances : à gauche, celle de MM. Frenay, Alduy et Barberot (le C.R.R.), au centre celle de MM. Chaban-Delmas et (malgré lui, qui était plutôt porté vers la droite) Soustelle (U.N.R.), à droite enfin celle des « activistes » qui ont abandonné la « Convention républicaine » de M. Delbecque pour fonder « Renouveau et Fidélité ». Les poujadistes eux-mêmes, qui ne représentent plus grand-chose, ont éclaté en deux formations.

Entre partis voisins et fractions rivales, une bataille confuse est engagée. La mêlée est telle que les électeurs auront grand-peine à s'y retrouver.

Cette confusion qui accable principalement les partis de droite, tous les observateurs sont d'accord pour constater que le général de Gaulle l'a voulue. Elle lui permet d'éviter la constitution d'un bloc monolithique soudant étroitement indépendants et gaullistes au sein d'une Chambre qu'il n'aurait pu marquer de son emprise. Elle peut lui permettre entre le premier et le second tour de faire prévaloir de délicats arbitrages pour « doser » ce bloc de députés gaullistes dont il entend faire l'axe politique de la prochaine Assemblée. Mais il ne fait pas de doute que les luttes personnelles du premier tour laisseront des cicatrices profondes.

LA SITUATION A PARIS

Par exemple à Paris. Parce que le général de Gaulle a convaincu M. Soustelle de ne pas signer le manifeste électoral préparé par MM. Duchet, Bidault et Morice, parce que les amis de M. Frédéric-Dupont ont voulu faire cavalier seul, on trouve dans un grand nombre de circonscriptions parisiennes des candidats de toutes les étiquettes du centre et de la droite. On s'efforce aussi, de tous côtés, de trouver des célébrités : l'explorateur Bertrand Flornoy s'oppose à M. Jean-Pierre Giraudoux, candidat de « La France Libre » ; le fils du général Laure, ancien chef de la maison militaire de Pétain, est jeté dans les jambes de M. Féron, ancien président du Conseil municipal ; un combat « triangulaire » met aux prises M. Isorni, M. de Léotard et M. Habib Deloncle, militant R.P.F. de la première heure ; l'écrivain Jean Dutourd part en guerre contre le chef d'état-major de Massu ; le colonel Barberot, gaulliste de 1940, s'oppose à un ancien préfet de police, M. Jean Baylot, que sa carrière dans les Loges n'a pas empêché de solliciter et de recevoir l'investiture de la Démocratie chrétienne...

Il faut dire qu'à Paris, la prolifération des « candidats nationaux » bat tous les records : dix à Auteuil, dix dans le 9e arrondissement, douze dans la 2e circonscription (2e et 3e arrondissements).

Dans les départements se préparent également quelques beaux combats du même genre. A Fougères (Ille-et-Vilaine), M. de Bénouville prend à partie M. Pierre-Henri Teitgen. A Toulouse, M. Bourgès-Maunoury trouve en face de lui M. Alfred Coste-Floret, M.R.P., qui, en cette période où les militaires sont, paraît-il, cotés, s'est offert comme « suppléant » le général Jèze, ancien commandant du secteur français de Berlin. A Bordeaux, on assiste à un duel entre le général Chassin, qui représente les C.S.P. et « l'esprit du 13 mai », et M. Chaban-Delmas, l'un des leaders de l'U.N.R. et, de surcroît, le maire de la ville.

En Meurthe-et-Moselle, les modérés sont aux prises. M. Pierre André est menacé par un de ses amis politiques et par un « gaulliste de gauche », M. Luc, consul général de France à San Francisco, qui appartient à une vieille famille nancéienne.

Dans le Tarn-et-Garonne, dans la Haute-Loire, indépendants et paysans se déchirent. A Dijon, l'irascible chanoine Kir, qui ne pardonne pas aux gaullistes d'avoir voulu l'évincer de la mairie en 1953, mène campagne contre ces mêmes adversaires, tout en affirmant que « *le général de Gaulle se rallie à ses vues* ».

LES ESPOIRS COMMUNISTES

Le parti communiste présente un candidat dans toutes les circonscriptions. Le P.C. veut « compter ses voix », même dans les départements où il sait n'avoir aucune chance ; il entend montrer qu'il aura retrouvé une partie de ses dissidents du « oui » au référendum.

Le système électoral va sans doute laminer la représentation parlementaire du parti communiste, qui n'espère pas conserver plus d'une quarantaine de sièges, pour la plupart dans la région parisienne, où il est solidement implanté, et depuis longtemps. En province, les communistes parviendront peut-être à sauver quelques députés, dans la Creuse, dans l'Hérault, dans la Haute-Vienne, dans le Var.

Le parti socialiste S.F.I.O. (Guy Mollet) présente lui aussi, en principe du moins, un candidat partout. En raison de la dispersion fréquente des voix de droite, il compte être souvent placé au premier tour comme « meilleur candidat national » et profiter des désistements des candidats de droite.

Dès le premier tour, des accords de non-agression sont conclus qu'on espère transformer, au second tour, en fructueux échanges de désistements avec ici un indépendant, là un U.N.R, là encore un gaulliste de gauche.

La règle des « candidats partout » souffre, d'ailleurs, de notables exceptions à la S.F.I.O. A Cognac, aucun socialiste ne s'oppose à M. Félix Gaillard, étant entendu que les radicaux laisseront place nette aux socialistes à Angoulême. En revanche, les socialistes autonomes ne trouvent pas devant M. Guy Mollet la grâce qu'on accorde à M. Gaillard. Alors que MM. Verdier et Depreux ont élégamment évité de compromettre la situation déjà précaire de MM. Gazier et Jaquet en ne leur opposant pas de candidat, M. Guy Mollet n'a pas eu les mêmes scrupules. Les deux leaders du parti socialiste autonome auront un mollettiste dans les jambes. La direction de la S.F.I.O. veut la perte de ces anciens amis, même si cet échec signifie le succès de la droite.

Il faut noter, d'autre part, que les candidats de M. Guy Mollet ne peuvent espérer aucun désistement ni aucun retrait communiste. Les consignes du comité central sont formelles. Elles seront suivies et entraîneront, dans plusieurs circonscriptions, l'échec du candidat S.F.I.O.

LES CHANCES DE L'U.F.D.

Entre les communistes, impavides, et les socialistes, entrés de plain-pied dans le nouveau « système », l'U.F.D. offre, dans de nombreuses circonscriptions, une occasion aux électeurs de gauche désorientés. Dans quelques circonscriptions, les candidats de l'U.F.D. peuvent enlever un siège, même en dehors des cas des leaders (MM. Mendès France, Mitterrand, Depreux). Par exemple, à Sotteville (Seine-Maritime), où le maire, M. Tafforeau (U.F.D.) est en lutte contre M. Brutelle, secrétaire général adjoint de la S.F.I.O., mais jouit d'un grand crédit dans la population; à Guéret, où le Dr Ferrand, député radical sortant, a choisi l'U.F.D. et peut battre M. de Pierrebourg, député « moricien ».

Le parti radical, pris entre les socialistes et les gaullistes, le M.R.P. pris entre les gaullistes et les modérés, se trouvent sur la défensive. Ils s'attendent à perdre des sièges. Les élections vont davantage encore « régionaliser » le M.R.P., dont les secteurs d'implantation deviendront presque exclusivement les départements bretons et alsaciens-lorrains. Dans ces régions, les Républicains populaires ont même des chances de progresser; M. Teitgen, s'il est inquiet pour lui-même, annonce deux sièges de plus pour son parti dans l'Ille-et-Vilaine.

LA CHASSE AUX PERSONNALITÉS

A droite, M. Roger Duchet n'attend pas grand-chose de ses alliés, MM. Morice et Bidault, qui ne représentent guère qu'eux-mêmes. L'échec de l'opération qui n'avait pour but que d'attirer M. Soustelle, et par lui l'U.N.R, contraindra les modérés à préparer les alliances du second tour. Mais l'éparpillement des candidatures et les marchandages souvent sordides qui se

SINÉLECTIONS

***Conseils pour la campagne*, par SINÉ**

Il faut soigner son affiche...

...offrir des tournées...

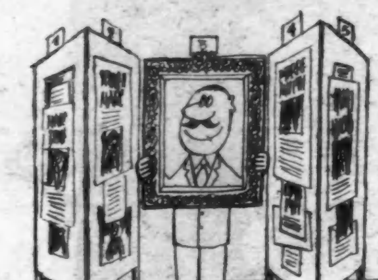

...rendre visite aux concierges...

...être décoré...

...envoyer des lettres manuscrites...

...se faire photographier dans des poses qui plaisent !

GANTS TETINES
OLLA
CHEZ VOTRE PHARMACIEN

livrent actuellement, affaiblissent les positions des deux partis.

Aussi, dans ces partis, comme dans les autres d'ailleurs souvent, s'est-on efforcé de dénicher des « personnalités ». Certaines ont été choisies en fonction de leur prestige personnel. On trouve par exemple beaucoup de généraux : Chassin, Noiret, Valette d'Osia, Burgund, etc. Les colonels font également recette.

On assiste à certaines rentrées dans une compétition où les personnes jouent un rôle aussi important que les partis. A Vienne, M. Hussel (S.F.I.O.), qui avait renoncé à son mandat, il y a plusieurs années, revient en piste. A Chambéry, M. Delachenal, constamment élu depuis des années, présente son fils ; c'est le nom qui compte. A Saint-Jean-de-Maurienne, M. Pierre Cot reprend sa place, que les apparentements lui avaient fait quitter pour le Rhône.

Comptent également des notabilités locales qui peuvent conquérir des sièges, et même les arracher à des « sortants » connus. M. Barthélémy (U.F.D.) est bien placé à La Tour-du-Pin (Isère). M. Delmas, sans étiquette réputée, menace à la fois M. Paul Coste-Floret (M.R.P.) et M. Badie (moricien) à Montpellier-Lodève. Un M.R.P., M. Bisson, pourrait faire mordre la poussière à un ancien président du Conseil, M. Laniel, à Lisieux.

Il est, bien entendu, impossible de faire des pronostics généraux. Et les résultats du premier tour pourraient surprendre beaucoup de ceux qui s'y essayent.

JEAN FERNIOT.

JUSTICE

« Appelez-moi M. Debré ! »

Une enquête de « L'Express » révèle comment l'agent de liaison du complot d'Alger, Pierre Joly, a été découvert par la police, le mois dernier, puis escamoté.

IL y a trois semaines, le 15 octobre, le Tribunal militaire de Paris rendait son verdict dans l'affaire du bazooka, condamnant à des peines de travaux forcés cinq hommes que la défense s'était appliquée à présenter comme de simples comparses dont la bonne foi avait été surprise. L'absence du principal accusé, le docteur Kovacs, disparu de son domicile à la veille du procès, avait permis d'escamoter la véritable affaire : celle du complot civil et militaire qui mettait en cause des généraux et des ministres, et que Me Tixier-Vignancour, avocat de Kovacs, avait menacé de révéler.

Il paraissait clair pour tout le monde que cette disparition n'était pas fortuite et que l'on avait « fait fuir » Kovacs au bon moment. Néanmoins, il pouvait subsister un doute : peut-être Kovacs avait-il réellement agi seul, pour sauver sa tête ?

Un fait nouveau — que « L'Express », après enquête, est en mesure de révéler — prouve aujourd'hui d'une manière catégorique la volonté des autorités civiles et militaires de masquer les responsabilités du gang du bazooka et ses liens avec des personnalités aujourd'hui officielles.

Le 13 octobre au soir, soit deux jours avant la fin du procès, des inspecteurs de la Préfecture de Police arrêtaient dans un bar du quartier Saint-Augustin un certain Pierre Joly, journaliste belge, contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé par le Parquet d'Alger dès 1957. Sans s'en douter, ils venaient de mettre la main sur l'un des hommes-clefs de l'affaire du complot, le plus important, peut-être, après Kovacs lui-même.

GARDER LE SECRET

C'était une « gaffe » et les policiers devaient s'en apercevoir bientôt. Conduit au commissariat, Pierre Joly mena grand tapage, invoqua ses puissantes relations et demanda aussitôt à joindre par téléphone plusieurs généraux et un ministre, M. Michel Debré (« *Appelez-moi M. Debré !* »). Le commissaire en référa à l'échelon supérieur et la nouvelle de l'arrestation de Pierre Joly remonta rapidement les échelons hiérarchiques. D'« en haut », la consigne redescendit : « *A tout prix, garder le secret.* »

Les policiers comprirent qu'ils venaient de ramasser un « boulet rouge » et s'empressèrent de le transmettre à la Sûreté nationale. Les services de la rue des Saussaies reçurent sans plaisir cet invité indésirable. Pierre Joly faisant l'objet d'un mandat d'arrêt lancé à Alger, on pouvait l'y transférer, mais c'était risquer d'ébruiter son arrestation et la consigne formelle était justement de la tenir secrète. On pouvait aussi l'inculper de port d'armes prohibées — il était armé jusqu'aux dents — mais les ordres disaient : pas d'inculpation nouvelle. On dut donc le promener de service en service, au secret, *jusqu'à la fin du procès.* Aussitôt après, l'ordre fut donné à la Sûreté de se dessaisir de son encombrant client et de le remettre au Tribunal militaire de Paris. Celui-ci le mit immédiatement en liberté. Et Pierre Joly regagna la Belgique par le premier train.

AGENT DE LIAISON

Qui était cet homme dont on venait d'organiser la fuite, après celle de Kovacs ?

Il apparaît pour la première fois en février 1957, lorsque la police d'Alger, en enquêtant sur la distribution de tracts injurieux à l'égard de M. Lacoste, découvre par hasard l'existence d'une villa aménagée en véritable quartier général insurrectionnel. La villa des Sources, à Bir-Mandreis, dans la banlieue d'Alger, contient une salle de réunion avec cartes d'état-major et table à tapis vert, une chambre de torture, des stocks de vivres, une imprimerie clandestine d'où provenaient les tracts et des haut-parleurs prêts à être montés sur des voitures (1).

M. Lacoste prend peur et ordonne de pousser l'enquête. Les policiers remontent la filière et arrêtent vingt-deux personnes, parmi lesquelles M. Martel, qui devait être l'un des premiers membres du Comité de Salut public d'Alger, et son adjoint, M. Crespin, qui l'y suivit peu après.

Tous les inculpés déclarent qu'ils font partie d'une organisation clandestine née des mouvements ultras C.R.F., O.R.A.F., U.F.N.A., etc., et qu'ils travaillent en liaison étroite avec des personnalités métropolitaines. Leurs buts : renverser la République et instaurer un régime autoritaire, de préférence une dictature militaire. En attendant le grand jour, qu'ils jugent proche, ils se font la main par des attentats contre-terroristes, des enlèvements de musulmans, des interrogatoires « spéciaux », etc.

Les liaisons entre le groupe d'Alger et les mystérieux dirigeants de Paris sont assurées, déclarent-ils, par un journaliste belge, Pierre Joly — qui a justement quitté Alger pour une destination inconnue dès le début de l'enquête.

Quant aux personnalités métropolitaines qui transmettent leurs ordres à Alger par l'intermédiaire de Joly, on en identifie rapidement un certain nombre. Il y a notamment le général Cherrières, le général Chassin — futur président du Mouvement populaire du 13 mai — et le docteur Martin, ancien chef de la Cagoule. On prononce aussi le nom de plusieurs hommes politiques.

UN « BON FRANÇAIS »

L'affaire paraît d'autant plus grave que l'on découvre des liens étroits entre l'organisation de la villa des Sources et les personnes déjà sous les verrous pour l'attentat du bazooka : Tronci, Scire, Kovacs et sa femme.

A Alger, l'enquête se termine donc par un bilan positif : aveux des coupables, saisie de documents, d'armes et de munitions, découverte des filières qui relient l'organisation d'Alger à la métropole.

Quelques semaines plus tard, le Parquet d'Alger se dessaisit du dossier au profit de la Justice militaire et l'accusation de « complot » est abandonnée. Comme dans l'affaire du bazooka, on se trouve simplement en présence de « bons Français » au patriotisme exacerbé qui n'ont cherché — maladroitement peut-être — qu'à servir le pays. On rend donc un « non-lieu » général, sauf pour Joly qui est en fuite.

La volonté d'étouffement est si nette que le 4 juin 1957, lorsque le docteur Martin est arrêté par hasard à Paris en vertu du mandat décerné en 1948 pour l'affaire de la « Cagoule », *il n'est même pas interrogé sur l'affaire d'Alger.* Aucun nouveau mandat n'ayant été lancé contre lui, le Tribunal militaire le place aussitôt en liberté provisoire.

Six mois plus tard, un nouvel incident vient confirmer le rôle dirigeant que joue Pierre Joly dans l'organisation contre-révolutionnaire d'Alger. Au début de janvier 1958, la D.S.T. arrête à la frontière belge un voyageur de commerce lyonnais, Pierre Bottet, qui transporte dans sa voiture un stock de brochures intitulées « Contre-révolution, stratégie et tactique » et marquées du sigle rouge dont étaient signés les tracts clandestins diffusés à Alger : un cœur sanglant surmonté d'une croix. Dans sa serviette, on trouve également la liste complète et parfaitement à jour des secteurs postaux d'Algérie, avec les noms de tous les commandants d'unités, responsables de mess et de foyers militaires, etc.

Ces informations étant couvertes par le secret militaire, Bottet est incarcéré à Fresnes. Il déclare que les brochures lui ont été remises à Liège par leur auteur, Pierre Joly, qui les a fabriquées dans l'imprimerie dont il est propriétaire, « Les Presses nationales associées ».

Interrogé à Liège par le journal « La Libre Belgique », Joly déclare :

> « *J'ai reçu des commandes de l'Etat-Major français et de la Présidence du Conseil. Les brochures que j'ai remises à Bottet m'avaient été commandées par des officiers d'état-major désireux de les recevoir directement à leur secteur postal militaire.* »

A Paris, on annonça que le juge d'instruction chargé de l'enquête allait décerner de nombreuses commissions rogatoires dans la capitale comme en province. Puis le silence se fit sur cette affaire comme sur les précédentes.

→

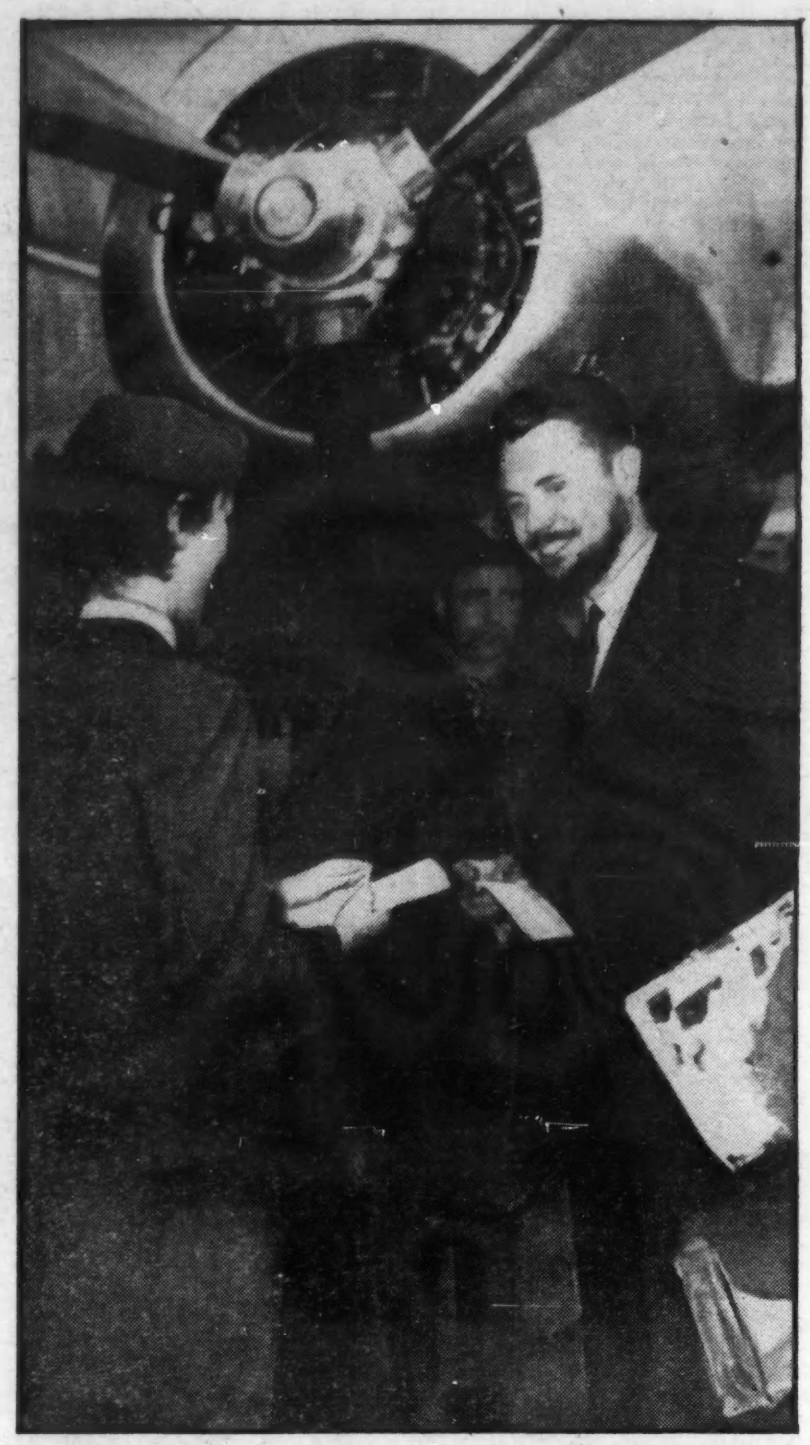
(AP)

L'INTERMÉDIAIRE PIERRE JOLY (*)
« A tout prix, garder le secret »

(1) Cf. « L'Express » n° 363.

(*) Photographié le 20 mai à Genève au moment où, expulsé, il s'apprête à regagner la France.

HOLMES
La classe anglaise et la fantaisie italienne adaptées au bon goût français.
vous présente sa nouvelle collection de vêtements de luxe : Pardessus, Auto-Coats, Imperméables français et importés.
Zone bleue stationnement facilité
22, AV. VICTOR-HUGO - PARIS - PAS. 57-03

La brochure rédigée par Joly — et que « L'Express » a analysée dès le mois de mai — méritait cependant de retenir l'attention. Elle constituait un véritable manuel du coup d'Etat. On y trouvait toutes les idées qui ont servi à intoxiquer l'Armée et à entraîner certains militaires, sous prétexte de lutte anti-communiste, dans un mouvement insurrectionnel qui eût été, sans leur participation, voué à l'échec.

Joly prévenait son lecteur dès la première page :

> *« Ce livre est une arme. Il a été forgé et doit être utilisé comme tel. »*

Pendant 133 pages, il développait ensuite les principes et les moyens de la sédition.

> *« ... L'expérience enseigne qu'il n'y a plus d'action valable qui ne soit politico-militaire... En période insurrectionnelle ouverte, le seul critère valable reste pour l'Armée la fidélité « d'abord » et « uniquement » à la France. Le problème à résoudre devient alors celui de la collaboration directe avec le pays et spécialement avec les éléments contre-révolutionnaires et nationaux.*
>
> *« Les expériences récentes montrent que :*
>
> 1) *La participation civile est indispensable au succès d'une insurrection contre-révolutionnaire ;*
>
> 2) *L'Armée doit se transformer elle-même. De force purement militaire, elle doit devenir une force politico-militaire participant à la contre-révolution ;*
>
> 3) *Une direction unique coiffant les autorités civiles et militaires doit être créée à tous les échelons...*
>
> *« Renverser un pouvoir ou un régime révolutionnaire — établi ou en voie de l'être — quelle que soit l'appellation dont il se couvre, tel est le but immédiat de l'action contre-révolutionnaire. Celui de la contre-révolution est de créer un nouvel ordre social...*
>
> *« Œuvre d'une minorité active, l'offensive contre-révolutionnaire doit compter avec deux facteurs essentiels :*
>
> 1) *La possibilité de dégager partout un courant populaire ;*
>
> 2) *Les moyens de résistance du pouvoir révolutionnaire « en place ».*

DEBARQUEMENT EN CORSE

Théoricien du complot, agent de liaison entre Alger et Paris, Pierre Joly ne limitait pas là ses activités. Il fut également chargé d'établir des contacts secrets avec l'Espagne franquiste pour y trouver les appuis dont le nouveau régime pourrait avoir besoin à ses débuts. Connus depuis longtemps, ces contacts ont été signalés dès le mois de mai dernier par plusieurs journaux et n'ont jamais été démentis.

Dès le lendemain du 13 mai, Joly prend une part active à l'organisation de la contre-révolution qu'il a si soigneusement préparée. Le 18, il loue un avion à Saint-Etienne et se pose à Genève où il se présente comme le représentant du mouvement insurrectionnel ayant à sa tête les généraux Chassin et Cherrières, et baptisé « *Comité national de l'indépendance* ». Les autorités suisses l'expulsent avant qu'il ait pu tenir la conférence de presse qu'il projetait.

Le 24 mai, il débarque en Corse avec le groupe Arrighi venu d'Alger pour y organiser le coup de force « contre-révolutionnaire ».

Par la suite, il devient l'un des principaux agents du « Mouvement populaire du 13 mai », dans lequel se sont réunis son ami Martel (du Comité de Salut public) et le général Chassin.

Bien que recherché par la police, Pierre Joly venait fréquemment en France. Il a été vu à plusieurs reprises au mois de juin au cabinet de M. Michel Debré.

Il semble même qu'il soit venu à Paris au début d'octobre *pour suivre sur place le procès du bazooka.* Il aurait même assisté à certaines audiences, notamment à celle du 13 octobre au cours de laquelle le général Cogny fut entendu. Cette déposition aurait pu établir les liens qui existaient entre les auteurs de l'attentat et certains milieux militaires.

L'ESCAMOTAGE

C'est quelques heures plus tard que l'homme qui connaissait le mieux ces liens, pour les avoir tissés lui-même, Joly, tombait par accident entre les mains de la police. Son témoignage pouvait éclairer le Tribunal militaire, paralysé par l'absence de Kovacs. Rien n'empêchait de le déférer immédiatement à la Justice militaire qui eût pu le citer à la barre.

Mais c'eût été ruiner la patiente manœuvre qui avait permis — grâce, précisément, à la « fuite » de Kovacs — de camoufler le réseau qui avait uni les auteurs de l'attentat au bazooka, les hommes de la sinistre villa des Sources et un certain nombre de personnalités politiques qui participent maintenant au pouvoir.

Une arrestation maladroite (les inspecteurs scrupuleux qui appréhendèrent Joly auraient été vivement invités à se mêler, à l'avenir, de ce qui les regardait) allait-elle détruire d'un seul coup ce chef-d'œuvre de précautions ?

Non. On chambre Joly dans les locaux de la Sûreté, parce qu'il serait trop dangereux de le laisser circuler avant la fin du procès. Le verdict rendu, on le relâche — *bien qu'il soit toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt* — et il n'a plus qu'à regagner tranquillement la Belgique. Les hommes du complot respirent ; la vérité ne sortira pas. Joly, comme Kovacs, a été escamoté.

(Intercontinentale)

RENÉ KOVACS, L'HOMME DU BAZOOKA (1)
Une deuxième fuite pour camoufler le réseau

ALGÉRIE

Deux chefs F.L.N. s'expliquent

● ***Jean Daniel est à Tunis, où il vient de s'entretenir longuement avec les deux chefs les plus importants du F.L.N. Voici ce qu'ils ont répondu à ses questions.***

LORSQUE j'ai quitté Paris, personne ne paraissait comprendre le refus opposé par le F.L.N. à l'invitation du général de Gaulle. C'est un fait que ce refus a semblé reculer les chances de paix. En quelques jours, les Français et de très nombreux Algériens ont eu un immense espoir et une immense déception.

Je dis cela à deux leaders algériens, qui ont des responsabilités officielles. Ils me répondent avec calme, une évidente volonté de ne point passionner le débat, d'établir que la paix est aussi un de leurs premiers objectifs.

> *« Ce qui importe avant tout, c'est que vous vous demandiez comment on a pu faire naître cet espoir en France. Il est essentiel de dissiper tout de suite le malentendu : nous n'avons jamais donné d'acceptation officielle sur le principe d'une rencontre à Paris. Nous étions en réunion au Caire et, sans que nous nous y attendions le moins du monde, le général de Gaulle a fait état, dans une conférence de presse, d'une possibilité pour nous de venir à Paris. Nous avons été surpris.*
>
> *Le président du Conseil français a fait dans une forme inacceptable une proposition dont il fixait par avance lui-même les conditions. »*

Question. — Le caractère inacceptable a échappé aux Français.

RÉPONSE. — Eh bien ! il n'a pas échappé aux maquisards. Lorsqu'on dit à un combattant de hisser le drapeau blanc, de rendre ses armes et de rentrer chez lui, il se sent simplement insulté. Surtout lorsqu'on ajoute, comme l'a fait le général de Gaulle, que, bien sûr, il pourrait continuer à mettre des bombes ici et là, à se cacher dans des grottes, etc., mais que son combat est absurde et qu'il lui vaut mieux rentrer chez lui.

Supposez que nous pensions, comme nous y invitent certains, que cela n'a aucune importance, et que ces insultes sont destinées à la politique intérieure française, même dans ce cas nous ne pourrions pas les accepter. D'abord parce que nous avons la charge de défendre l'honneur des maquisards.

Question. — Vous n'avez pas été sensibles aux expressions : « la paix des braves », « la personnalité courageuse de l'Algérie »?...

RÉPONSE. — Oui, bien sûr. Ce n'est pas la première fois que nous reconnaissons au général de Gaulle un ton qui constitue un progrès. Mais en fait, nous ne savons rien encore des intentions réelles du président du Conseil français.

Question. — Si vous n'acceptez pas de le rencontrer, les connaîtrez-vous jamais ?...

RÉPONSE. — Nous n'avons jamais refusé le principe d'une rencontre. Nous avons des exigences sur la forme de cette rencontre. Ce serait une calomnie de plus que de prétendre, parce que nous n'avons pas voulu venir capituler à Paris, que nous sommes partisans de la guerre.

Après tout, peut-être, est-ce cela qui a été recherché : montrer que nous n'étions pas de bonne volonté. Cela justifierait certaines de nos appréhensions. On cherche à nous isoler, à nous diviser, à nous absorber ensuite. On s'adresse aux maquisards par-dessus notre tête, en les invitant à des cessez-le-feu locaux. On demande à l'Etat-Major de venir demander l'aman à Paris. Pendant ce temps, on organise des élections, sous l'énorme pression psychologique des militaires. Le général de Gaulle se dirige vers les nouvelles formes de baodaïsme : il veut croire que le F.L.N. n'est pas représentatif. Alors, si c'est bien cela, c'est que le général de Gaulle veut que la guerre continue.

« LA PREUVE EST FAITE »

Question. — Il faut bien accepter de faire la preuve de votre représentativité ? Le référendum...

RÉPONSE. — Nous n'avons plus à faire la preuve de notre représentativité. Nous représentons le peuple algérien unanime. C'est nous qui, depuis quatre ans, avons pris en charge le destin du peuple algérien. C'est dans notre combat que ce peuple se sent représenté. Depuis l'insurrection, le peuple algérien a forgé, dans une lutte révolutionnaire qui dure depuis quatre ans, une armée de libération et le F.L.N., l'expression politique de cette armée et de son combat, est là pour assumer toutes les tâches et toutes les responsabilités. Les choses se règlent désormais entre la France, d'une part, et, d'autre part, le gouvernement algérien à la tête de son armée de libération. Si des élections complètement libres étaient possibles, c'est-à-dire sans les menaces de l'armée et aussi la pression psychologique considérable, tout le monde sait que le gouvernement algérien serait plébiscité à 100 %.

« CE N'EST PAS SERIEUX »

Question. — Dans ce cas, faites des contre-propositions sur les élections ! Parce qu'on ne pourra plus jamais en sortir. L'objectif du général de Gaulle, c'est la transformation du combat militaire en combat politique. Ce que vous appelez recherche du baodaïsme, c'est la volonté de faire s'exprimer le peuple algérien. Dites vos conditions pour que cette expression soit libre.

RÉPONSE. — Les élections dans le cadre français ne nous intéressent pas et pourtant il semble bien y avoir une politique suivie chez le général de Gaulle. On nous dit qu'il ne croit pas au référendum et pourtant il l'a utilisé pour démontrer que nous ne sommes pas le peuple algérien. On nous dit qu'il ne croit pas davantage aux élections qui vont avoir lieu fin novembre et, pourtant, il tentera de dresser contre nous des élus qui auront été en fait désignés. Ensuite, il dira qu'il se sent lié par les engagements pris envers les élus musulmans. Qu'arrivera-t-il alors ? Il faudrait que nous acceptions de prendre dans l'Algérie occupée et sous un autre nom la petite place qu'il nous

(1) Photographié alors qu'il était champion de natation.

BEREL
tailleur chemisier
HABILLE L'HOMME MODERNE
VETEMENTS DE CLASSE
12, rue de Sèvres - PARIS

(Mario Garrubba.)

MOHAMED CHERIF, FERHAT ABBAS ET KRIM BELKACEM (1)
« Il est essentiel de dissiper un malentendu »

assigne pour que le tableau soit complet ? Ce n'est pas sérieux.

« LES ARMES A LA MAIN »

Question. — En ce cas où est l'issue ?

RÉPONSE. — Pour nous, elle est très simple. Et on peut aller tout de suite au fond de la question, il y a deux éléments sur lesquels nous ne transigerons jamais : c'est notre représentativité et l'exclusivité de cette représentativité. Nous sommes les seuls interlocuteurs. Il ne saurait y en avoir d'autres. Nous avons un gouvernement. C'est pour cela que nous ne mettons pas de conditions à une rencontre. Depuis que nous avons un gouvernement, nous avons pu nous permettre d'offrir des possibilités de paix sans que l'on doute de la force de notre armée et de notre confiance en nous.

On dit que nous sommes totalitaires, parce que nous nous déclarons les représentants exclusifs du peuple algérien. C'est une confusion habile et volontaire, une perfidie. En effet, lorsque la négociation aura abouti à notre souveraineté en Algérie, c'est nous-mêmes qui encouragerons toutes les tendances à s'exprimer. Nous ne sommes ni pour la dictature, ni pour le parti unique, ni pour aucune forme de despotisme.

Seulement, jusqu'aux élections dans le cadre de la République algérienne, nous incarnons la volonté d'indépendance, parce que nous sommes les seuls combattants et que le peuple algérien a vérifié que c'étaient seulement ceux qui avaient les armes à la main qui pouvaient obtenir l'indépendance.

Question. — Cela représente une difficulté considérable, car votre gouvernement, dans le meilleur des cas, ne peut prétendre représenter toute l'Algérie. Que faites-vous des minorités modérée ou messaliste, européenne, juive ou mozabite ?

RÉPONSE. — D'abord, il s'agit d'un gouvernement qui représente la révolution algérienne et une nation algérienne qui, demain, seront parfaitement capables de traiter et d'apporter une solution à tous les problèmes de minorités de quelque nature qu'ils soient. Peut-être faut-il encore du temps pour que même le général de Gaulle comprenne cela. Pour qu'il comprenne qu'il ne peut pas nous demander de faire taire les armes et en même temps de nous détruire nous-mêmes. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, n'est-ce pas ? Une collaboration à sa politique personnelle.

Question. — Vous avez tout de même remarqué que le général de Gaulle parlait d'une « association » entre l'Algérie et la France d'une part, d'autre part entre l'ensemble franco-algérien et la Tunisie et le Maroc. Vous ne croyez pas qu'il y a là cette confédération franco-maghrébine dont nous sommes un certain nombre à avoir rêvé pendant tant d'années ? Vous ne croyez pas que devant cette perspective, toutes les difficultés pourraient s'aplanir ?

RÉPONSE. — Nous le souhaitons plus vivement que n'importe qui. Le premier bénéficiaire de la paix serait le peuple algérien. Mais ce même peuple serait aussi la première victime d'une paix honteuse. Le jour où nous avons pris les armes, nous avons fait le serment de ne pas les déposer pour une paix honteuse.

⁂

Ici s'arrêta notre entretien. Ou plus exactement, c'est ici que nous en arrêtâmes, d'un commun accord, mes interlocuteurs et moi, le compte rendu. J'avais encore pu comprendre à quel point ils craignent de porter un jour « devant l'histoire » la responsabilité d'une nouvelle humiliation du peuple algérien. Mais il m'a paru clair qu'ils ne fermaient aucune porte. Ils semblaient prêts à reconnaître qu'ils avaient le plus grand intérêt à rester dans les meilleurs termes avec la France dont ils savent qu'ils auront besoin après l'indépendance. Ils se sont à plusieurs reprises défendus de manquer de réalisme. Ce réalisme, ils sont prêts à le montrer *dans la négociation*, « une négociation juste pour les deux parties ».

Si du fait de leurs exigences actuelles, la situation française étant ce qu'elle est, on semble être dans une impasse, je pense, après cet entretien, que dans le cadre nord-africain bien des choses demeurent possibles. Les Tunisiens et les Marocains ont renouvelé leurs offres de bons offices. C'est une façon de tourner bien des obstacles.

JEAN DANIEL.

---

(1) Photographiés au Caire.

machine à dicter NL
présentée par :
ELECTROMAG
GARANTIE TOTALE 1 an
PRIX 125.000 FRS
avec les accessoires (TTC)
ELECTROMAG
8, RUE DU MONT-THABOR - PARIS-1er
OPÉ. 23-93 - 52-67

GARY
VÊTEMENTS DE LUXE POUR HOMMES
Collection Automne 58
GARY
PARDESSUS et AUTO-COAT français et importés, Camel-hair, Cashmere, lodens, depuis.. 19.900 f
PANTALONS retors, épinglés, serge, velours côtelé, depuis.. 6.900 f
COSTUMES "Spécial GARY", tissus exclusifs, depuis.. 27.900 f
VESTES SPORT, Harris, Shetland, Tweed irlandais, depuis.. 12.900 f
IMPERMÉABLES italiens, popeline, nylon ultra-léger depuis.. 14.900 f
Stationnement facile "ZONE BLEUE"
73, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS - ELY. 77-76

« NOUS, ALGÉRIENS... »

M. Jacques Chevallier, le maire d'Alger, qui dut quitter sa mairie après le 13 mai devant le veto des Comités de Salut Public, a été sollicité de tous côtés, à Paris comme à Alger, de se présenter aux élections en Algérie. Sa présence dans la consultation apparait aux yeux mêmes de ses adversaires les plus acharnés (comme le directeur de « L'Echo d'Alger », M. de Sérigny) comme indispensable pour en « valoriser », comme ils disent là-bas, le résultat. M. Jacques Chevallier refuse de se prêter à cette mise en scène.

Et il va publier, à la fin de la semaine, un livre (1) qui racontera son expérience de Français d'Algérie, allié aux plus grandes familles de la colonisation, aux plus puissants intérêts économiques et politiques des « ultras », et qui a progressivement découvert et expérimenté la voie libérale de la coopération d'égal à égal avec les Musulmans.

« Ce sont ces perspectives, dit-il, que je voudrais tenter d'exprimer, non seulement en Français, mais en Algérien. Je dis en Algérien parce que cinq générations des miens, dont l'ancêtre venait de Lyon, reposent ou sont nés sur cette terre d'Afrique sans cesse bouleversée par les passions et brûlée par le soleil. Du jour où, des forêts de la Mizrana qu'ils exploitaient, sur la côte kabyle au temps des panthères, ils s'enracinèrent dans cette Algérie devenue leur terre, un peu comme leur patrie, eux et leurs descendants ne devaient plus partir... En Algérie, je me sens chez moi et, quoi qu'il advienne, j'entends y demeurer auprès des miens, vivants ou morts, parmi ce peuple algérien qu'ils ont connu et aimé, que je connais et que j'aime. Un million d'Européens d'Algérie partagent, j'en suis sûr, le même sentiment. (...)

« Ceux qui font profession d'activisme ou d'extrémisme, tant du côté F.L.N. que chez les Français d'Algérie, condamneront certainement ces pages. Je m'y attends, comme j'attends, et comme beaucoup attendent avec moi, les solutions qu'ils proposent pour, hors de l'épreuve de force, ramener la paix en Algérie.

M. Jacques Chevallier décrit, en particulier, son expérience exceptionnelle à la tête de la municipalité d'Alger. Il a confié en exclusivité à « L'Express » la pré-publication du chapitre qui y a trait et que voici.

COMME d'autres, j'ai connu et fréquenté, un temps, le clan de ceux qu'on a désignés depuis comme celui des « ultras ». Tout ce qu'ils disent et pensent encore, je l'ai à certain moment partagé, dit, pensé et écrit avec une conviction non moins grande que la leur jusqu'au moment où, à explorer de toutes parts le problème algérien, j'ai compris ce qu'il était vraiment : un problème simplement humain. Il n'y a que des problèmes humains en Algérie.

Du jour où, après avoir erré, méprisé et quelquefois haï, comme tant d'autres le font encore, j'ai pris conscience de cette réalité, j'ai réformé tous mes jugements. Dès cet instant, contre vents et marées, sans souci de l'injure et de l'injustice, j'ai suivi le chemin du cœur qui, en Algérie, est aussi celui de la raison.

Certes, il m'en a coûté ce que d'autres eussent appelé une carrière politique. Je ne le regrette pas.

Appelé le 4 mai 1953 à administrer la ville d'Alger, ce fut dans cet esprit que je constituai l'équipe qui devait me seconder pour la gérer et durant cinq ans ce furent, en dépit du climat atroce dans lequel vécut la ville, les principes qu'ensemble nous nous acharnâmes à maintenir.

En m'installant à la mairie d'Alger le 4 mai 1953 avec les trente-six membres européens de mon équipe, élue au premier collège, je trouvais pour compléter le Conseil légalement composé de soixante-deux membres les vingt-cinq conseillers musulmans élus indépendamment dans le deuxième collège.

Ces derniers, tous nationalistes, membres du parti de Messali Hadj, dit M.T.L.D. (ou Mouvement du triomphe des libertés démocratiques), avaient comme tête de file un avocat algérois apparenté aux principales familles de la bourgeoisie musulmane d'Alger, Abderrahmane Kiouane.

Je priai donc Mᵉ Kiouane et une délégation de sa liste de venir s'entretenir avec moi pour faire le point.

J'insistai sur la nécessité d'administrer la preuve que des hommes d'idéologies aussi opposées pouvaient trouver dans l'esprit de cité un dénominateur commun et un point de rencontre, ce qui impliquait que toutes raisons de discussions et de divisions étant écartées, nous conjuguions nos efforts pour faire d'Alger une ville capitale et y accomplir sur le plan social une grande œuvre humaine.

Mᵉ Kiouane, au nom de tous ses collègues, approuva mon point de vue et s'engagea à œuvrer au Conseil municipal dans le seul sens de l'intérêt de la cité sans jamais y mêler de politique.

Ce pacte devait être fidèlement observé par tous les membres musulmans du Conseil municipal jusqu'à leur disparition dans la tourmente.

C'est ainsi qu'en commun, Européens et musulmans réunis, nous avons fait ensemble de la ville d'Alger ce qu'elle est devenue depuis cinq ans : une capitale.

Il était nécessaire de souder ces édiles décidés à œuvrer ensemble par une mystique, édilitaire celle-là, et pouvait-on en imaginer de meilleure que celle préconisée par Saint-Exupéry pour réunir les hommes : « Fais-leur bâtir une tour » ?

C'est ainsi que fut déclenchée dans l'enthousiasme et livrée la « bataille du logement » qui devait mériter à la ville d'Alger son surnom de premier chantier de France. Plus de 10.000 logements construits ou mis en chantier en moins de cinq ans, dont quatre ans vécus dans la rébellion et dans la « bataille d'Alger », allaient exprimer l'importance de notre effort.

Je revis en cet instant les campagnes et les critiques acerbes dont ma municipalité et moi-même fûmes l'objet quand des musulmans furent installés dans nos nouvelles cités, et ce, dans des proportions répondant à leur propre proportion dans la population totale d'Alger.

« Il construit pour les Arabes... c'est le maire arabe, le maire à la chéchia, il n'en a que pour eux... »

Aujourd'hui, lorsque le jeune appelé métropolitain débarque en Alger, il lui est remis une brochure explicative de l'œuvre française en Algérie dans laquelle s'étalent ces cités.

Quand un guide officiel fait les honneurs d'Alger à une personnalité de passage, il les montre à son tour avec fierté en disant :

« Cette cohabitation fraternelle, ces maisons, sont l'œuvre de la France en Algérie. »

Qu'il en soit ainsi efface, certes, l'injustice et l'injure, mais je ne puis oublier que des hommes qui furent mes collègues pour administrer Alger-capitale et participèrent à cette œuvre dont mon pays s'honore croupissent actuellement dans des cachots ou dans des camps d'internement sans qu'il leur soit tenu compte de leur contribution à sa grandeur et à son prestige.

Etait-ce pour la France seule qu'ils agissaient ? Je ne le crois pas, mais j'ai la conviction profonde qu'au travers d'elle, en elle et par elle, ils avaient pensé découvrir une patrie commune, la seule et vraie patrie humaine.

Qu'ils l'aient identifiée avec mon pays, pour moi, me suffit.

Administrateur, mais aussi confesseur...

Peut-être, plus que d'autres, ai-je eu le privilège de pouvoir scruter l'âme musulmane. La fonction de maire d'Alger, capitale de 500.000 âmes dont la population est également partagée entre musulmans et Européens, offre en effet un champ splendide et parfois douloureux d'observation humaine.

Chef de la cité, en contact direct et constant avec tous les éléments de la population, sans discrimination aucune, le maire connait leurs problèmes et leurs drames intimes. Il assiste matériellement et moralement ses concitoyens. En cela, il administre, mais il confesse aussi.

En temps normal, en Algérie, ce devoir est déjà délicat à exercer entre deux communautés dont il faut sans cesse ménager les intérêts respectifs, mais combien il devient difficile quand la révolte ravage la cité, que la mort frappe de partout et que la passion souffle en tempête — et aussi l'injustice.

Aux petites misères succèdent alors des drames atroces que le maire découvre dans les contacts et les confidences qu'il doit encore et toujours accepter, dont il lui faut demeurer l'unique dépositaire.

Moments effroyables où la conscience s'écartèle entre la volonté de ne pas manquer au devoir vis-à-vis du pays et le souci de ne pas trahir la confiance de l'homme désemparé qui se confie — qu'il soit l'homme qui torture et que le remords torture à son tour ou le survivant qui a subi la torture et que l'esprit de vengeance anime.

Germaine Tillion, dont le cœur a si bien compris et pénétré le drame de l'Algérie, a connu des moments semblables quand, chargée en juillet-août 1957 par le gouvernement français de connaître le point de vue des chefs politico-militaires du F.L.N. et de leur exposer les perspectives que le gouvernement envisageait pour l'Algérie, elle prit contact avec Yacef Saadi.

Si l'action courageuse et profondément française de Germaine Tillion a sauvé bien des vies humaines, combien de confessions faites au maire d'Alger par des âmes à la dérive ont préservé celles-ci du gouffre fatal, épargnant ainsi nombre d'individus et non des moindres aux pires heures du terrorisme et de la répression.

M. Lacoste échappe à un attentat

Robert Lacoste, l'homme certainement le plus détesté par les musulmans d'Algérie, a-t-il jamais soupçonné que parmi les occasions qu'il eut comme chacun de nous d'être abàttu, l'une au moins lui fut épargnée grâce au maire d'Alger ?

Lorsque la municipalité d'Alger invita le ministre résidant à visiter les vastes chantiers municipaux, le cas se posa de savoir si le ministre devait visiter ou non le plus important, mais aussi le plus dangereusement situé durant cette période, celui du « Climat de France ».

Le chantier du « Climat de France », au cœur d'un quartier semé de bidonvilles, était aussi l'un des plus éprouvés par l'action terroriste.

J'insistai auprès du directeur de la Sécurité générale, M. Jacques Pernet, pour que le ministre le visitât sans aucun déploiement policier ostentatoire, ce genre de précautions irritant les populations au lieu de leur inspirer le respect, et je pris la responsabilité personnelle de la vie du ministre.

Aussi lourdes qu'eussent été pour lui les conséquences éventuelles, M. Pernet accepta ma proposition. Je réunis aussitôt les principaux responsables des bidonvilles et leur exposai l'engagement que j'avais pris, leur faisant confiance et leur demandant au nom du principe sacré de l'hospitalité musulmane de veiller à ce que rien n'advint au ministre qui, à pied et sans protection, parcourrait le quartier.

Chacun s'y engagea et c'est ainsi que M. Lacoste et quelques parlementaires britanniques qui, ce jour-là, l'accompagnaient visitèrent sans encombre notre immense chantier.

M. Lacoste n'a peut-être jamais su qu'à un moment donné, à quelques mètres de lui, un tueur étranger au quartier l'avait mis en joue et fut désarmé, battu et chassé par les habitants.

L'un d'entre eux, principal témoin de ce drame discret et membre de mon cabinet, a été arrêté et depuis quinze mois porté disparu...

Ces heures dramatiques qui m'ont moralement torturé, je veux les oublier, mais je ne peux oublier combien j'ai senti à ces moments-là que tout pouvait encore être sauvé dans cette course vers le néant, dans cette surenchère de destruction, si toute solution politique n'était pas écartée par principe.

Confiné avec mes proches collaborateurs dans notre solitude municipale, chaque soir nous faisions en commun le bilan de ce que nous entendions dans la cité et chaque soir pénétrait davantage en nous la conviction profonde que l'irréparable serait évité si l'on changeait de méthodes. Cela impliquait aussi que l'on changeât les hommes.

Mais à Paris, l'équilibre parlementaire rendit les hommes intangibles. Il ne restait donc plus qu'à subir le destin.

Et pourtant, les responsables du pouvoir eussent pu, à leur tour, dans l'intérêt de leur action et du pays, bénéficier de notre connaissance sans cesse renouvelée de la psychologie musulmane. Ils eussent dû puiser matière à enseignement et à décision positive dans ce capital vivant de réactions sincères qui s'accroissait chaque jour. Mais depuis février 1956, catalogué comme libéral, pour mes idées peut-être, mais surtout parce que je détenais un peu de la confiance des musulmans, nul responsable de l'Algérie ne m'a consulté une seule fois pour connaître le climat psychologique de la population d'Alger que j'administrais dans la tempête.

Cette tempête, on l'a depuis nommée la « bataille d'Alger ». Elle mérite ce nom. Jamais action terroriste ne fut plus sournoise ni meurtrière.

En quatorze mois, 751 attentats ensanglantèrent la ville, provoquant la mort de 314 Algérois et 917 blessés.

(1) Chez Calmann-Lévy, éditeur. « Nous, Algériens » est le premier livre d'une nouvelle collection, intitulée « Questions d'actualité », qui comportera prochainement un livre de Richard Wright (« Ecoute, homme blanc », un livre de l'ambassadeur Pannikar (« Les problèmes des Etats nouveaux ») et un livre d'Alfred Sauvy (« Le rajeunissement de la France »).

par Jacques CHEVALLIER

Impassibles à leur poste malgré les pertes qu'ils subissaient, les services municipaux d'Alger avec sang-froid poursuivaient leur tâche, assurant avec un courage sans égal l'indispensable continuité du service public.

Dois-je dire aujourd'hui qu'alors que tant de gens dont je ne discute pas le mérite ont été récompensés, je n'ai jamais pu obtenir, durant cette période ni depuis, que soit reconnu le mérite d'un seul des quatre mille agents de la ville d'Alger.

Pourtant, si durant cette période la France a continué en Alger, c'est aussi à ces travailleurs modestes et braves qu'on le doit. La nation leur doit respect et reconnaissance.

Mais le maire d'Alger étant suspect, tous ses services l'étaient avec lui.

J'étais suspect au point que, quand venaient des parlementaires ou des missions qui manifestaient le désir de prendre contact avec leur ancien collègue que j'étais, on les en dissuadait. Combien d'entre eux s'en sont excusés auprès de moi sans m'en cacher les raisons.

J'étais suspect parce que, disait-on, j'avais « trop de contacts avec les Arabes », comme si le maire d'une ville où s'entassent dans des conditions d'habitation effroyables 250.000 musulmans pouvait ignorer ces 250.000 citoyens au point de leur fermer sa porte et de demeurer sourd à leurs besoins et à leur misère.

A l'occasion de ces contacts humains, la voie de la paix aurait pu être tracée et élargie. Chaque fois que j'ai perçu la possibilité d'une ouverture politique, respectueux des consignes gouvernementales exprimées par M. Guy Mollet, j'en ai immédiatement rendu compte au représentant de la France en Algérie pour que l'éventualité qui s'offrait fût exploitée à son échelon.

J'ai agi ainsi lorsqu'en mars 1956 ce grand honnête homme qu'est Mustapha Ben Houenniche, administrateur de la Banque de l'Algérie et l'une des personnalités les plus marquantes de la bourgeoisie musulmane, vint s'ouvrir à moi pour tenter de nouer un dialogue. Je le conduisis chez M. Lacoste qui, après l'avoir entendu, ne sut que lui répondre — propos que je n'ai pas osé reproduire au procès Ben Houenniche pour ne pas ridiculiser un ministre en fonction : « Je ne tiens pas, conclut Lacoste, à passer en Haute Cour. »

J'ai agi de même lorsque l'un de mes camarades du corps expéditionnaire en Italie, lieutenant de tabors, vint m'avertir qu'Abane Ramdane et les principaux chefs de la rébellion demandaient à prendre contact avec moi pour discuter. Deux heures après cette invite, en compagnie de mon ami Georges Blachette à qui j'avais demandé de m'accompagner, j'étais reçu par M. Lacoste auquel je faisais part de la proposition que je venais de recevoir. Je lui déclarai que, quels que fussent les risques, j'acceptais s'il le jugeait nécessaire de me rendre dans les monts du Sakamody où m'était proposé le rendez-vous, accompagné soit par un officier, soit par le directeur des Affaires politiques.

M. Lacoste me remercia de le tenir au courant, s'étonna qu'on m'eût fait cette proposition plutôt qu'à lui et demanda un temps de réflexion jusqu'au lendemain. Le lendemain, je retournai au Palais d'Eté avec Georges Blachette. M. Lacoste me déclara qu'il était intéressant de savoir ce que voulaient ces gens et que je pouvais donc aller les voir.

Je lui demandai alors un ordre de mission et quelqu'un de son entourage pour m'accompagner. Il refusa de me donner cet ordre de mission, parce que, dit-il, « ça pourrait se savoir... ».

Dans ces conditions, je refusai de donner suite à cette affaire, ne tenant pas à être éventuellement capturé ou tué par l'armée française et considéré comme traître, alors que je me serais sacrifié pour mon pays. Passe encore de perdre la vie, mais pas l'honneur.

D'autres occasions se sont encore présentées, comme celles qui ont surgi au lendemain de la grève générale de 1957 brisée en Alger par le général Massu.

M. Jacques Chevallier sur un chantier d'Alger
« Ce que je ne peux oublier... »

Il faut lyncher le maire d'Alger

Le découragement des activités F.L.N. fut tel durant quelques jours que j'obtins plusieurs redditions d'agents de liaison qui me téléphonèrent à la mairie pour me demander à qui et comment ils pouvaient se rendre. Devant pareil désarroi, je suggérai au ministère de l'Algérie que l'on fît savoir par la presse ce que le général Salan devait expliciter après le 13 mai 1958 dans son appel aux fellagha, c'est-à-dire qu'à quiconque se rendrait volontairement le pardon serait accordé.

En réponse à ma suggestion, il me fut signifié : « Ce ne sont pas des redditions que l'on cherche, mais des arrestations. »

Que d'occasions ont ainsi été perdues !

Quoi qu'il en soit, la politique de contact, d'apaisement, de confiance totale, même si l'on ose la juger naïve, je n'ai cessé pour ma part de la pratiquer aux pires moments de la bataille d'Alger — que ce soit de jour ou de nuit. Quarante-huit heures ne se sont jamais écoulées durant cette période sans que j'aie parcouru seul les bidonvilles de ma cité pour affirmer, en même temps que mon mépris de la passion meurtrière, la continuité de la confiance et de l'amitié en dépit de tout.

La population musulmane l'a compris et je lui suis reconnaissant des témoignages d'adhésion qu'en toutes circonstances elle n'a cessé de m'apporter.

Cependant, il en fut différemment ailleurs. Les injures et les insultes sous les ricanements et les encouragements officiels devinrent mon lot.

Alain de Sérigny, confident et en quelque sorte éminence grise de M. Robert Lacoste, et qui eut la rude besogne de le camper glorieusement dans l'opinion algérienne, est le seul à avoir eu le courage de révéler les arrière-pensées du ministre résidant.

Par une mise au point publiée dans « Le Monde » du 30 juillet 1958 et qui n'a jamais suscité le moindre démenti ni la moindre rectification, il précise en ces termes le sens d'une conversation du sénateur Rogier avec M. Robert Lacoste :

> *« Monsieur le Ministre,* lui ai-je dit, *samedi 10 mai, à 22 heures, à Paris, en présence du sénateur Schiaffino, le sénateur Rogier m'a fait le récit de l'entretien que quelques heures auparavant il avait eu avec vous, entretien au cours duquel (M. Rogier* dixit) *vous lui avez exprimé le vœu que la manifestation prît un caractère d'une violence telle que la municipalité d'Alger devrait être prise d'assaut et — propos non mentionné dans mon livre — que Jacques Chevallier devrait être éjecté. »*

Ainsi le ministre résidant socialiste en Algérie, représentant le gouvernement français, participait sous main au déchaînement d'une violente manifestation de rues en suggérant d'orienter la foule ivre de fureur aveugle contre la municipalité d'Alger et en préconisant une violence qui devait aboutir à l'assaut de la mairie, puis au lynchage du maire suspect de regarder les citoyens musulmans comme des Français « à part entière ».

Depuis des années, bien des choses m'ont définitivement séparé d'Alain de Sérigny, mais en l'occurrence je suis profondément convaincu qu'il dit vrai et, ce faisant, il donne la mesure de la politique suivie durant ces deux dernières années en Algérie. Sous les dehors d'un patriotisme localement intransigeant, elle n'avait ni grandeur, ni profondeur, ni perspectives autres que de tristes règlements de comptes, ou simplement la recherche d'une pose cocardière à l'usage de congrès ou d'élection de chef-lieu de canton.

Des milliers de jeunes pleins d'enthousiasme et de foi ont payé de leur vie cette misérable politique...

J. C.

VATICAN

Celui qu'on attend

● ***Perdu dans la foule romaine qui assistait au couronnement de Jean XXIII, un prélat modeste : Giovanni Battista Montini, archevêque de Milan, attirait tous les regards. Pourquoi ?***

JAMAIS la nef de Saint-Pierre n'avait ruisselé de tant d'éblouissantes clartés. Que les 1.000 kW de lumière utilisés par des grappes de caméras de télévision en fussent responsables, on l'oubliait. On ne voulait pas le savoir, tant on *subissait* — mais comme un émerveillement — le spectacle. Lorsque le cortège s'avança, étincelant de pourpre, d'ors et de velours, lorsque apparut la *sedia gestatoria,* quasi irréelle à travers les éventails de plumes blanches, ce fut un flamboiement général. Drapé dans son lourd manteau pontifical agrafé par le formal incrusté de pierres rares, coiffé de la mitre précieuse, le nouveau pape ne pouvait pas ne pas paraître comme écrasé par tant de majestueuse gloire.

Jean XXIII, après être descendu, se recueillit devant l'autel du Saint-Sacrement, puis remonta sur la sedia pour traverser lentement la basilique. Ensuite, ce fut le cérémonial d'usage jusqu'au moment où le Saint-Père, à 12 h. 45, apparut au balcon de la loggia et, devant une foule évaluée à 300.000 personnes, reçut la tiare triplement couronnée des mains du cardinal Canali. Sur la place, entre une foule contenue par un cordon de troupes italiennes et pontificales et l'entrée de la basilique, se tenaient les archevêques et les ducs qui n'avaient pas eu accès à la salle des Bénédictions où seul le Sacré-Collège est admis.

Parmi ces prélats, un, pourtant, aura sans doute, dans le proche avenir de l'Eglise catholique, à jouer un rôle plus important que tous les cardinaux réunis actuellement autour du Saint-Père : Mgr Montini, encore aujourd'hui simple archevêque de Milan.

Le troisième jour du conclave, qui devait élire pape Mgr Roncalli, après huit scrutins infructueux, le bruit courut à Rome que le Sacré-Collège avait dépêché un émissaire à Mgr Montini pour lui démander de se tenir prêt à rejoindre, éventuellement, et dans les plus brefs délais, la Ville Eternelle.

Ce bruit fut démenti. Mais on n'a jamais démenti qu'il y eût eu des sondages, voire des discussions, par voie téléphonique, entre des personnes extérieures (et cependant *reliées*) au conclave et l'archevêque de Milan. Dès le deuxième tour du scrutin, de nombreuses voix se seraient portées sur l'ancien pro-secrétaire d'Etat de Pie XII.

UN COURANT « MONTINISTE »

En Italie, en France, en Amérique du Sud, en Espagne aussi, il existe un fort courant *montiniste*, on dirait presque un *parti montiniste* qui, jusqu'au moment où s'est élevée la « fumata » blanche, avait espéré et prié pour que l'archevêque de Milan fût élevé à la dignité pontificale.

Dans le monde d'aujourd'hui, disaient les tenants de ce *parti*, l'Eglise a besoin d'être dirigée par un homme capable d'avoir une vision tout à fait claire et lucide des problèmes qu'elle a à affronter. Au milieu du XX[e] siècle, le Père Commun des fidèles, ajoutaient-ils, ne peut plus perdre son temps à regretter un passé révolu (le pouvoir temporel, par exemple, ou la « chrétienté » médiévale) ; il doit être à la fois très averti des problèmes intérieurs de l'Eglise, donc avoir déjà une grande expérience, mais être encore assez jeune pour *oser* entamer des réformes de structure, procéder aux changements de méthodes de travail et de personnel qui s'imposent, aller au-delà d'un simple esprit de conservation, si respectable fût-il.

Pour beaucoup, un homme réunissait ces capacités et, surtout, ces possibilités : Mgr Montini. Pourtant, Mgr Montini n'est pas cardinal. Pourquoi ?

Pie XII, au cours de son règne de dix-neuf ans, n'a tenu que deux consistoires consacrés à la création de cardinaux, en 1946 et en 1953. Cette manière de procéder a l'avantage incontestable de permettre au pape, lorsque vingt chapeaux, par exemple, sont vacants, de satisfaire la plupart des réclamations et des revendications, d'opérer un dosage équilibré, comme on dirait en langage parlementaire. Son inconvénient majeur est d'écarter d'une succession papale éventuelle, et qui peut s'ouvrir brusquement, les plus dignes et les plus capables. En outre, ce système entraîne presque inéluctablement une sclérose et un vieillissement du Sacré-Collège.

Donc, Pie XII avait envoyé Mgr Montini à Milan comme archevêque sans le créer cardinal. A l'époque, bien des Milanais l'avaient ressenti comme une offense et avaient rappelé que Pie XI, lui, n'avait pas hésité à créer cardinal, tout seul, un archevêque de Milan fraîchement nommé. Il est vrai qu'en 1952, Pie XII avait offert le chapeau à Mgr Tardini et à Mgr Montini, et qu'au Consistoire de janvier 1953, il avait souligné que les deux prélats de la secrétairerie d'Etat avaient refusé cette dignité.

LES ANCIENS ET LES MODERNES

Les raisons mêmes pour lesquelles Pie XII avait nommé Mgr Montini archevêque de Milan et l'avait ainsi éloigné de Rome restent encore obscures. Pour les uns, il s'agissait de compléter *la culture ecclésiastique* de celui que le pape Pacelli aurait voulu considérer comme son « dauphin » par une expérience pastorale immédiate, acquise dans le plus grand diocèse d'Italie. Pour les autres, le départ de Mgr Montini de Rome n'était pas loin d'être une véritable disgrâce.

(Mgr Montini n'inspirait que peu de sympathie à la fameuse sœur Pasqualina, dont on commence à savoir maintenant combien son avis était déterminant dans certaines questions concernant le gouvernement de l'Eglise.)

Il y a, dans l'Eglise, une « querelle des anciens et des modernes ». (C'est intentionnellement que nous évitons de parler de l'opposition modernisme-intégrisme, car, s'il y a toujours des intégristes, attardés dans notre siècle, le *modernisme*, tel qu'il avait été défini et condamné par Pie X, n'existe plus du tout, encore que les intégristes collent cette étiquette à tous leurs adversaires.)

On aurait cependant tort de voir dans cette « querelle » une simple opposition de factions, et il serait certes exagéré de parler de *clans* qui se livreraient une bataille sans merci pour gagner les faveur du prince, ou pour obtenir l'exil du juste.

Il reste qu'il y a des tendances : il y a ceux qui sont partisans, avant tout, du maintien de la tradition — et qui insistent d'abord sur la nécessité de conserver l'intégrité de la foi — et il y a ceux qui souhaitent adapter la formulation du contenu de la foi aux nécessités de l'heure, à l'évolution sociologique et aux résultats des recherches modernes.

Au sein et à la tête de l'Eglise Catholique, ces deux tendances ont un rôle à jouer ; tantôt elles s'équilibrent et se neutralisent ; et tantôt l'une devance l'autre.

Encore que bien des aspects de la pensée profonde de Mgr Montini nous restent inconnus, il y a de bonnes raisons de le ranger dans le camp des « modernes ».

Son père avait été député du Parti populaire italien fondé par Don Sturzo; pendant que le Vatican se résignait à l'avènement du fascisme, et contribuait même à fortifier Mussolini avec lequel on espérait parvenir à un règlement satisfaisant de la « question romaine » (en quoi, du reste, on ne se trompait point), le député Giorgio Montini faisait partie des

(AP)

MGR MONTINI, ARCHEVÊQUE DE MILAN
Un rôle discret et efficace

Votre Dauphine vous offre vos cigarettes...

2125

LITRES
5,9
aux 100 km

Dans la vie courante, on ne passe pas son temps à mesurer exactement sa consommation d'essence.

Mais dès que vous roulez en Dauphine, vous sentez la différence. Vous vous dites qu'il vaut mieux consommer 6 litres que 9 litres et qu'il est bien agréable d'économiser **300 Fr. d'argent de poche tous les 100 km.**

RENAULT
RÉGIE NATIONALE

Jack Romoli
EXCLUSIVITÉS MASCULINES
PARIS
COLLECTION
« HOME MADE »
VESTES et PANTALONS
COSTUMES et PARDESSUS
COUPES
DANS NOS ATELIERS
38-40, avenue Victor-Hugo

irréductibles qui, après l'assassinat de Matteotti, se retirèrent sur l'Aventin et refusèrent d'être des complices muets de l'instauration de la dictature en Italie.

Son fils, né en 1897 dans la province de Brescia, fut ordonné prêtre en 1920 ; il devenait rapidement aumônier des étudiants, dans sa province d'abord, à Rome ensuite. Dès 1925, il entrait à la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège.

Aumônier des étudiants, Mgr Montini avait déjà été confronté aux problèmes difficiles que posent aux jeunes catholiques d'aujourd'hui les rapports de la science et de la foi, de la religion et de la cité. A la secrétairerie d'Etat, l'ampleur de ses vues, la vivacité de son intelligence, son exactitude au travail, le désignèrent à l'attention des cardinaux de Curie et du pape, de Pie XI d'abord, de Pie XII ensuite.

Pro-secrétaire d'Etat de 1947 à 1953, quelle a été son action propre au sein de ce dicastère qui est en quelque sorte et le cerveau et le ministère des Affaires étrangères du Vatican ?

Pendant les dernières années du Pontificat de Pie XII, l'Eglise était plus que jamais une monarchie absolue, et le Vatican la dernière « cour », dans le sens traditionnel du mot, d'Europe.

Cependant, il n'est pas douteux que Mgr Montini a joué auprès du pape un rôle discret et efficace. Sa formation « catholique sociale » le rendait favorable à tout le mouvement d'apostolat des laïcs et d'émancipation du laïcat qui, dans bien des pays, est maintenant tellement avancé qu'il est devenu irréversible, en dépit de la suspicion que les initiatives des laïcs catholiques suscitent encore chez tant de *monsignori* romains.

D'autre part, il semble bien que Mgr Montini a exercé une influence décisive sur certaines décisions de Pie XII qui demeureront définitivement inscrites à l'actif du dernier pontificat, qu'il s'agisse de l'attitude de l'Eglise à l'égard des pays colonisés et de ses prises de position sur l'émancipation et l'aspiration à l'indépendance des peuples d'Asie et d'Afrique, qu'il s'agisse des précisions apportées à l'application du précepte de *justice* dans l'économie, ou encore de la promotion du prolétariat.

Tout en critiquant sévèrement certaines expériences *de pointe* — comme celle de la Mission de Paris — Mgr Montini semble avoir été, dans l'ensemble, favorable au renouvellement des méthodes d'évangélisation des masses ouvrières et au mouvement d'idées qui se faisait jour dans l'Eglise de France après la Libération.

> « *Faites attention,* disait-il aux Français qui venaient le voir entre 1945 et 1950, *vous êtes à la pointe de la marche de l'Eglise. Tout le monde regarde vers vous. On risque de vous imiter sans intelligence, et de copier le pire en même temps que le meilleur, puis de vous rendre responsables du désordre semé.* »

DIVERGENCES POLITIQUES

En politique, Mgr Montini passait pour craindre les conséquences, pour l'Eglise, d'une trop grande immixtion d'organisations ecclésiastiques dans les compétitions électorales notamment.

Pendant qu'en France l'épiscopat demandait, de plus en plus, aux mouvements d'action catholique de se tenir, en tant que tels, en dehors des engagements politiques, en Italie, où la menace communiste semble avoir littéralement obnubilé d'importants dignitaires de la Curie et le pape lui-même, l'Action catholique et son émanation électorale, les « Comitati Civici », ont été lancées entièrement dans la bataille en faveur de la démocratie chrétienne, souvent au bénéfice des forces les plus conservatrices et les plus réactionnaires du parti catholique.

L'animateur des « Comitati Civici », le professeur Gedda, devint président de l'Action catholique italienne, et son influence sur le pape ne cessa de grandir à partir de 1953, en même temps que croissait celle des pères jésuites Lombardi et Rotondi.

Tous ces hommes ne voyaient le salut de l'Eglise que dans la lutte anticommuniste.

S.S. Jean XXIII (Agip.)
Entre les « tardinistes » et les « montinistes »

L'ARCHEVEQUE DES OUVRIERS

Mgr Montini est certainement de ceux qui pensent qu'il faut voir plus loin et que, si aucune compromission n'est, en effet, possible entre catholicisme et communisme, il ne saurait être question de faire litière, au nom d'une défense des droits de l'Eglise, conçue selon une manière encore médiévale ou, en tout cas, antérieure à la Révolution de 1789, de la volonté d'émancipation des travailleurs.

Son expérience d'archevêque de Milan n'a pu que le confirmer dans cette conviction.

Officiellement, l'Italie est un pays à 99 % catholique. C'est sur ce postulat que repose le concordat entre l'Etat italien et le Vatican, qui accorde à l'Eglise catholique une position privilégiée, et exorbitante du droit commun.

Mgr Montini a fait effectuer à Milan des enquêtes de sociologie religieuse qui, pour n'avoir été que des sondages partiels, n'en ont pas moins fait ressortir que la pratique religieuse dominicale de la population urbaine n'était guère supérieure à 30 % de la population, et que ce pourcentage était encore très inférieur en ce qui concerne les milieux ouvriers.

A Milan, l'un de ses premiers actes publics avait été de prononcer une allocution devant trois mille ouvriers d'une grande entreprise industrielle.

> « *La religion,* disait-il notamment dans ce discours, *n'est pas l'alliée du capitalisme oppresseur du peuple ; les premiers à se détacher de la religion ne furent pas les travailleurs, mais bien les grands chefs d'entreprise et les grands économistes du siècle passé, qui révèrent de créer le progrès, la civilisation et la paix sans Dieu et sans le Christ.* »

Grand fut l'étonnement des journalistes qui avaient entendu cette allocution, lorsque la direction de l'entreprise leur en remit un « texte officiel » soigneusement épuré et censuré, où des phrases comme celle que nous venons de citer étaient complètement supprimées.

Mgr Montini avait déjà une fois scandalisé le patronat italien. C'était lorsque Giorgio La Pira, pour empêcher la fermeture d'une usine, qui eût jeté dans la rue plus de deux mille travailleurs, avait encouragé les ouvriers à faire la grève sur le tas, ce qui s'était traduit finalement par une véritable occupation d'usine. Mgr Montini, encore pro-secrétaire d'Etat, avait alors adressé à La Pira de chaleureuses félicitations et l'avait encouragé à persévérer dans son attitude. Les journaux de la droite italienne s'étaient alors déchaînés contre La Pira, et aussi, bien que plus discrètement, contre Mgr Montini.

LES GRANDS PROBLEMES

Il est assez vain de se demander si Montini est un « progressiste ». Pour l'archevêque de Milan, une telle question n'aurait certainement aucun sens. Pour lui il s'agit de savoir comment le christianisme peut être vécu concrètement dans la deuxième moitié du XX[e] siècle, quels sont les moyens, aujourd'hui, de traduire l'enseignement du Christ dans la réalité quotidienne, comment remplir avec succès la mission la plus importante de l'Eglise qui est d'apporter l'espérance chrétienne à ceux qui ne l'ont pas. Tout le monde reconnaît que cela exige des adaptations.

Il faudrait réorganiser la Curie Romaine, en supprimer les anachronismes, les services périmés ou qui portent un nom ridicule (quel peut être le rôle, en 1958, d'un office des « brefs aux princes » ?), mettre fin au chevauchement des compétences, source de conflits incessants, réorganiser tout le travail administratif, tenir un plus grand compte des exigences des tech-

→

chez Grasset

JEAN PIERRE GIRAUDOUX

Un Roi

Pièce en deux actes

On ignorait que les poètes eussent un tel crédit dans les conseils royaux.
Le Figaro Littéraire

Une pièce qui fait allusion à l'actualité comme le faisaient Cinna ou Bérénice. *Arts*

Prendre le théâtre pour un forum est une entreprise dangereuse. Jean-Pierre Giraudoux vient de surmonter la difficulté avec beaucoup de brio. *Carrefour*

La discussion idéologique, son niveau élevé haussent cette pièce au-dessus de la politique quotidienne. *L'Express*

Jean-Pierre Giraudoux a su donner force à cet élément essentiel du théâtre : un grand caractère. *Le Parisien Libéré*

Ce portrait tracé de main de maître... *France-Observateur*

Il faut louer l'auteur de la noblesse de son inspiration. *France-Soir*

Jean-Pierre Giraudoux a très lucidement défini à la romaine le conflit de deux tendances, politiques. *La Croix*

" Un Roi " est une pièce robuste et vengeresse. *La Gazette de Lausanne*

Ecrite loin des feux de l'actualité, cette pièce y trouve soudain un relief saisissant. *Combat*

600 Fr

Une paravitamine rend la vie et la couleur aux cheveux gris

Les travaux d'experts cosmétologues viennent de permettre d'identifier la paravitamine complexe FB 2, qui possède la propriété conceptionnelle de restituer aux cheveux gris leur teinte naturelle. Cette découverte est appelée à bouleverser complètement le marché des teintures car, en quelques jours, une chevelure grise — même si elle a été teinte durant de nombreuses années — revit et reprend graduellement sa teinte naturelle et la conserve.

Ce résultat est tout naturel, car les observations scientifiques les plus récentes démontrent que la paravitamine FB 2 est le facteur de pigmentation de la chevelure.

Nos lecteurs et lectrices qui désirent recevoir plus de détails sur cette paravitamine peuvent écrire de notre part au Comptoir des Produits d'Hygiène et Beauté (rayon E 399), boulevard de Strasbourg, n° 37, Paris ou rue de la Réforme, 70, à Bruxelles. Un exposé leur sera adressé gratuitement et sous pli discret.

niques de diffusion modernes (le service de presse du Vatican est régulièrement en retard sur l'événement), etc.

Le problème de la « désitalianisation » de la Curie se pose toujours, malgré tout ce qu'on a pu dire sur le souci d'internationalisation qui aurait été celui de Pie XII. Il suffit de parcourir l'Annuaire pontifical pour constater que, si les cardinaux non italiens sont, en effet, plus nombreux qu'autrefois, les fonctionnaires des bureaux du Vatican, ecclésiastiques ou laïcs, sont encore à 95 % des Italiens.

Beaucoup de catholiques pensent que le rôle d'administrateur et de « docteur » est trop lourd pour beaucoup d'évêques, compte tenu des dimensions de certains diocèses et de la poussée démographique. L'idée a été avancée qu'il faudrait créer, pour aider efficacement les évêques, des commissions théologiques spéciales, et des écoles de théologie, qui rempliraient un peu le rôle qui, autrefois, était dévolu à la Sorbonne.

Il y a enfin l'immense problème de l'apostolat, qui ne peut être abordé avec des idées du siècle dernier, qu'il s'agisse des pays d'outre-mer ou, plus encore, des pays chrétiens où de larges masses de la population ont perdu tout contact profond avec la foi. Sur les nouvelles dimensions, mondiales et sociales, de l'amour prêché par le Christ, Mgr Montini avait dit, au dernier congrès mondial de l'apostolat des laïcs, à Rome, en 1957, des paroles qui lui avaient valu à la fois les ovations enthousiastes des participants, et un départ aussi discret que distant, de la salle des séances, du professeur Gedda.

MONTINI SERA-T-IL SECRETAIRE D'ETAT ?

Jean XXIII a décidé de renouer avec la tradition rompue par son prédécesseur et de nommer un secrétaire d'Etat. Or, celui-ci ne serait pas Mgr Montini mais Mgr Tardini que le Saint-Père vient d'ailleurs de confirmer dans sa fonction de pro-secrétaire d'Etat. Pourquoi cet « interim » ? Le nouveau pape craint-il de fixer trop rapidement son entourage sur la ligne politique qu'il entend adopter ? Il semble plutôt que, diplomate avisé, Jean XXIII laisserait d'abord Mgr Tardini régler quelques questions épineuses — comme celle du règlement de la question, en France, de l'école libre. Ces tâches accomplies, Mgr Tardini demanderait à être relevé de sa charge (il existe des précédents), et Mgr Montini prendrait alors sa place.

Le prochain consistoire aura lieu en décembre. Mgr Montini repartira de Rome avec le chapeau de cardinal et sans doute avec la promesse de revenir bientôt jouer au Vatican le rôle que Jean XXIII lui destine. C'est là le plus probable à moins que le Souverain Pontife ne brûle les étapes et, supprimant la phase intérimaire, ne décide qu'il a besoin — dès maintenant — de Mgr Montini.

ROBERT BARRAT
ET ROBERT JUFFE.

U. R. S. S.

Entre les lignes de l'Encyclopédie

● ***Le volume complémentaire de la Grande Encyclopédie soviétique qui vient de paraître en apprend plus sur la politique de M. Kroutchev que de nombreux discours officiels.***

CINQ ans après la mort de Staline, deux ans et demi après le 20e Congrès du P.C. de l'U.R.S.S., vient de paraître à Moscou un volume spécial de l' « Encyclopédie soviétique » qui dresse implicitement le bilan des changements intervenus pendant l'époque kroutchévienne. Après tous les rapports secrets ou publics sur les activités de l'ancien dictateur, après les remaniements successifs de la haute direction du parti, après la détente dans les rapports intellectuels et politiques avec l'Ouest, une mise au point susceptible d'éclairer les citoyens de l'U.R.S.S. sur la ligne actuelle s'imposait. Les rédacteurs de l'Encyclopédie soviétique se sont vu confier cette tâche et les fruits de leurs travaux sont révélateurs à tous les égards.

Le 51e volume complémentaire de l'Encyclopédie commence par une brève note rédactionnelle. Elle rappelle que la première édition de la « G.E.S. » (Grande Encyclopédie soviétique) a été mise sous presse à partir de 1924 et qu'en 1949 a été prise la décision de publier une deuxième édition révisée et complétée, comprenant cinquante volumes. 15.820 personnes ont collaboré à cette entreprise qui a duré sept ans.

L'année dernière, cependant, les dirigeants soviétiques ont jugé nécessaire de consacrer un volume supplémentaire *« aux articles biographiques concernant des hommes politiques, des personnalités de la science et de la culture, tant soviétiques qu'étrangers, qui, pour diverses raisons, ne figuraient pas dans les cinquante précédents volumes ».*

UN RENOUVELLEMENT COMPLET

Comment ont été choisies ces personnalités ? Quelles avaient été les raisons mystérieuses de leur oubli ? Les auteurs n'entrent pas dans de tels détails, mais il suffit d'ouvrir n'importe quelle page de leur livre collectif pour trouver la réponse.

Tout d'abord, le 51e volume fournit pour la première fois une biographie complète des membres de la nouvelle équipe au pouvoir. Des portraits immenses attirent l'attention sur des hommes comme Kozlov, Kiritchenko, Brejnev, etc., fonctionnaires sans importance du temps de Staline, aujourd'hui détenteurs de postes-clés dans la hiérarchie soviétique. La place qu'ils occupent indique à quel point le renouvellement du personnel dirigeant a été complet.

Dans l'actuel Præsidium du Comité central du P.C. de l'U.R.S.S., sur quinze membres, quatre seulement appartenaient à l'équipe au pouvoir au moment de la mort de Staline. Encore, parmi ces représentants de la vieille garde, deux sont-ils de simples figurants — Vorochilov et Chvernik — chargés des questions purement représentatives. Les seuls véritables survivants politiques des bouleversements des cinq dernières années sont MM. Kroutchev et Mikoyan ; ce sont eux qui ont sélectionné et coopté leurs onze nouveaux collègues.

LA DEFAITE DES TECHNICIENS

Mais les hommes nouveaux ne sont pas nécessairement des hommes jeunes. Ce qui frappe même, c'est que presque tous ont dépassé la cinquantaine, certains étant même plus âgés que Nikita Kroutchev. Presque tous ont été ses collaborateurs à un moment donné de leur carrière et on peut affirmer sans exagération que c'est à lui qu'ils doivent avant tout leur ascension au pouvoir.

Le représentant le plus typique de cette équipe post-stalinienne est sans doute M. Frol Kozlov, qui partage avec Mikoyan les honneurs de la vice-présidence du Conseil de l'U.R.S.S. Membre du parti depuis 1926, ce « deuxième homme » de la Russie actuelle a fait toute sa carrière dans l'appareil communiste. Les données biographiques rapportées par l'Encyclopédie se limitent à une énumération des postes qu'il a occupés en temps que secrétaire de la section du parti dans telle ville ou tel département. Et le « curriculum vitæ » de la plupart des autres promus ressemble singulièrement au sien.

Le fait est remarquable dans la mesure où il trahit une évolution très différente de celle que l'on pouvait prévoir il y a quelques années. Vers la fin de l'ère stalinienne, tout laissait présager la montée rapide et irréversible de la génération des grands techniciens de l'industrie, responsables des progrès économiques de leur pays. MM. Piervoukhine et Sabourov illustraient le mieux cette ascension.

On avait également quelques raisons de croire que les jeunes formés dans les écoles staliniennes et qui se sont distingués au cours de la 2e guerre mondiale en temps qu'organisateurs civils ou militaires trouveraient de plus en plus leur place dans l'équipe dirigeante.

Les cinq dernières années dont l'Encyclopédie dresse le bilan ont infirmé ces hypothèses. Ni les technocrates, ni les militaires, ni les produits de la nouvelle génération n'ont réussi à se frayer un chemin jusqu'au sommet de la pyramide politique soviétique. Le critère de sélection de l'époque kroutchévienne est resté fondé, comme autrefois, sur les mérites conquis dans l'appareil du parti.

MORT DE QUOI ?

Si l'on trouve peu de biographies de militaires vivants dans le 51e volume de l'Encyclopédie soviétique, il n'en est pas de même pour ceux qui ont disparu pendant les purges staliniennes. Le deuxième aspect révélateur de cette publication est, en effet, qu'elle met pour la première fois au grand jour la liste et les biographies des personnalités réhabilitées depuis le 20e Congrès. Les militaires y détiennent une place de choix.

Ainsi, le premier maréchal de l'Union soviétique, Mikhaïl Toukhatchevski, principal chef de l'Armée rouge aux côtés de Trotsky pendant la guerre civile, a enfin droit à une photographie et à un article qui occupe presque une demi-page de l'Encyclopédie. On y énumère scrupuleusement tous ses faits d'armes depuis le commandement de l'armée de l'Est en 1918 jusqu'à l'écrasement de l'insurrection de Kronstadt en mars 1921. On nous rapporte qu'il était chef d'état-major de l'Armée rouge, qu'il a reçu de nombreuses médailles et les distinctions les plus hautes de son pays et que depuis 1931, il a été chargé du commissariat du peuple pour la Défense nationale.

Mais là, la carrière de Toukhatchevski s'arrête brusquement. Il est mort en 1937 à l'âge de 44 ans. Mort comment ? D'une maladie, d'un accident d'auto, d'un empoisonnement ? L'Encyclopédie n'en dit rien. Et ce n'est pas encore aujourd'hui que les lecteurs soviétiques connaîtront la vérité sur le célèbre procès à huis clos à l'issue duquel Toukhatchevski, Ouborevitch, Gamarnik et quelques autres chefs de l'Armée rouge ont été condamnés à mort et fusillés.

ТОР — УЗНАДЗЕ 299

У

FAC-SIMILÉ D'UNE PAGE DE L'ENCYCLOPÉDIE SOVIÉTIQUE (1)
Il y avait de mauvaises années

(1) Le haut de cette page est réservé à la biographie du maréchal Toukhatchevski.

Documents secrets

Un diplomate regagne par la route son poste à l'étranger. A l'hôtel, il se souvient, au milieu de la nuit, qu'il a oublié dans son auto une serviette bourrée de documents secrets. Affolé, il se précipite au garage. La place est encombrée de véhicules parmi lesquels Son Excellence finit par retrouver sa voiture en s'éclairant avec son boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

Productivité

OUT. 44-26 +
AIGLE
Équipez vos bureaux avec le mobilier indispensable à l'activité moderne des affaires
ÉTS AIGLE - 51, rue Vivienne, - PARIS 2e
(Angle des Boulevards) Parking dans l'immeuble

MORTIMER
Chemisier Habilleur
PLACE SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
PULLS, POLOS, SWEATERS
KORRIGAN, TIMWEAR, etc...
MANTEAUX 3/4
VESTES, BLOUSONS, GILETS
en peau glacée et agneau velours
IMPERMÉABLES D'IMPORTATION
Italiens, Anglais, Allemands
LODENS TYROLIENS
TOUTES SAISONS
PARDESSUS ET AUTOCOATS 7/8
Cachemere, Camel Hair, Crombie, etc...
ET UNE ÉBLOUISSANTE COLLECTION
DE CRAVATES EXCLUSIVES.
ouvert de 9 h. à 19 h. 30

Jean VETEMENTS DE LUXE POUR HOMMES
2, rue Léopold-Robert, PARIS-14e
(angle 122, boulevard du Montparnasse)
ODE. 52-13

L'Encyclopédie soviétique ne dit rien non plus des bruits qui ont couru même en Occident et qui auraient été rapportés à Staline par le président Bénès sur le complot anti-stalinien des militaires et leurs relations avec l'Allemagne.

LES « MAUVAISES ANNEES »

Les biographies des autres réhabilités, qu'il s'agisse des communistes polonais ou des poètes juifs, sont aussi incomplètes que celles des militaires. A un moment donné, leur carrière brillante et pleine de mérites s'arrête mystérieusement. Par recoupements, on peut seulement constater que les foudres de l'épuration stalinienne frappaient les différentes catégories de ces « ex-traîtres » à peu près au même moment. L'année 1937 a été mauvaise pour les militaires, 1938 pour les communistes polonais et ukrainiens, 1952 pour les hommes de lettres juifs, etc.

C'est de la même façon, d'ailleurs, que l'Encyclopédie raconte l'histoire des républiques autonomes de Caucasie, dissoutes au lendemain de la 2e guerre mondiale pour avoir « collaboré » avec les Allemands, et dont toute la population fut alors déportée. Aujourd'hui, le 51e volume résume leur drame par une phrase de ce genre : « *En 1946, la République autonome des Tchetchènes a été dissoute ; en* 1957, *elle a été rétablie.* »

Ainsi, les réhabilitations de l'époque kroutchévienne apparaissent comme bien incomplètes. Elles ne concernent d'ailleurs que des staliniens victimes de leur maître à la veille de la 2e guerre mondiale et des militaires. Aucune mention n'est faite des trotskystes, boukariniens, zinovievistes et autres opposants fusillés jadis à Moscou.

L'impression que donne cette lecture est que les hommes actuellement au pouvoir veulent remettre à l'honneur ceux de leurs camarades qui ont eu des carrières un peu comparables à la leur et qui ont été victimes des « erreurs » du dictateur. Mais ils ne veulent pas, ou pas encore, entrer dans les détails de ces pénibles règlements de comptes.

LE 52e VOLUME

Malgré ces limitations, le ton du 51e volume de l'Encyclopédie soviétique n'est plus le même que celui des précédents. L'invective a complètement disparu de ses pages. Là où les auteurs maintiennent leurs critiques à l'égard de demi-réhabilités, comme c'est le cas pour le grand rénovateur du théâtre russe, Meyerhold, ils le font sans recours à des expressions injurieuses. Meyerhold est simplement accusé d'avoir prôné l'art théâtral de tendance formaliste et incompréhensible au grand public.

Les 458 grandes pages du volume supplémentaire de l'Encyclopédie indiquent aux Soviétiques quelle est pour l'instant la nouvelle ligne kroutchévienne. Ses lecteurs comprendront sans peine jusqu'où va la dénonciation « *des erreurs du culte de la personnalité* » entamée par Kroutchev au 20e Congrès et quelles sont les limites qu'il ne faut pas encore dépasser. Mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse là d'un point final. Tout laisse croire au contraire qu'il faudra encore imprimer — bientôt peut-être — un 52e volume surcomplémentaire.

K.S. KAROL.

MM. RICHARD NIXON ET NELSON ROCKEFELLER (1)
Une victoire ou une défaite ?

(A. P.)

ETATS-UNIS

De New York à San Francisco

● ***Défaite pour le président Eisenhower — et plus encore pour M. Nixon. Les résultats des élections américaines sont le symptôme d'un bouleversement profond de la société américaine.***

(*De notre correspondant particulier*)

APPELES mardi à élire le tiers de leurs sénateurs, les deux tiers de leurs gouverneurs d'Etat et la totalité de leurs « représentants », les Américains, en donnant aux démocrates la plus forte majorité depuis vingt-six ans, ont en fait tranché deux questions décisives pour l'évolution de la société américaine.

La première question concernait l'avenir politique de M. Richard Nixon ; la seconde concernait l'avenir politique du syndicalisme américain.

Chef d'orchestre de la propagande républicaine et maître de la « machine » de son parti, le vice-président Nixon a en effet lié son avenir politique aux forces les plus conservatrices des Etats-Unis : le vieux patronat, encore mal réconcilié avec les conquêtes sociales du « New Deal », et les anciennes couches moyennes, menacées de déclassement, qui avaient fait la fortune du maccarthysme.

Le principal cheval de bataille de M. Nixon et de ses alliés était la loi dite du « droit au travail ». Il ne s'agit nullement là d'un projet de lutte contre le chômage ; au contraire, le « droit au travail » est une machine de guerre dirigée contre les syndicats. Déjà en vigueur dans dix-huit Etats (très peu industrialisés, il est vrai), elle s'élève au nom de la « liberté individuelle » contre le « Union shop » qui interdit aux employeurs d'embaucher de la main-d'œuvre non syndiquée.

Or, le « Union shop » (qui couvre les deux tiers des travailleurs syndiqués) est une sauvegarde indispensable en période de chômage : il empêche le patronat de faire exécuter au rabais, par des chômeurs, le travail pour lequel les syndicats ont obtenu des contrats collectifs favorables.

Dans six nouveaux Etats, les républicains avaient fait inscrire le « droit au travail » sur les bulletins de vote. S'ils l'avaient emporté, notamment dans la Californie industrielle, le pouvoir politique du syndicalisme américain eût pu être brisé pour longtemps.

Il n'en fut rien. Le partisan le plus passionné du « droit au travail », l'ex-sénateur Knowland (auquel ses liens avec Tchang Kaï-Chek ont valu le surnom de « sénateur de Formose ») a été nettement désavoué par les électeurs de la Californie dont il briguait le poste de gouverneur. En lui, M. Nixon perd l'un de ses meilleurs soutiens au sein du parti républicain.

Circonstance aggravante pour le vice-président, le poste de gouverneur de l'Etat de New York a été enlevé par M. Nelson Rockefeller, républicain de gauche, aux idées avancées tant sur le plan social que sur le plan de la politique étrangère. Privé de l'appui de M. Knowland, combattu par M. Rockefeller, M. Nixon a peu de chances, désormais, de conserver le contrôle de son parti et d'obtenir l'investiture pour les élections présidentielles de 1960.

LE LIBERALISME EST DEPASSE

Les syndicats, en revanche, qui avaient soutenu une nouvelle fois les candidats démocrates, remportent une victoire significative. Par quoi s'explique-t-elle ? Par les récentes affaires de corruption (affaire Adams-Goldfine) ? Par les contradictions et les déboires de M. Dulles ? Par la situation économique ? Il ne semble pas. Le public américain commence à être las des éternels « scandales » gonflés par la presse ; la politique étrangère ne le passionne guère ; quant à la récession économique, elle est pratiquement surmontée. L'économie américaine a retrouvé les trois quarts du niveau de production perdu jusqu'en avril dernier. Il n'y aura pas de crise ; la reprise est même trop accentuée au gré des anti-inflationnistes.

Si les syndicats gagnent aujourd'hui du terrain, c'est qu'une crise sociale — et non plus économique — guette les Etats-Unis : la mécanisation et la concentration des exploitations agricoles, la forte natalité des années de l'après-guerre font affluer chaque année vers les villes près d'un million d'hommes à la recherche de travail. Or, non seulement il n'y a pas assez de travail pour les nouveaux venus, mais, en dépit de la reprise, il n'y en a plus assez pour les anciens. Un peu plus de 5 % de la main-d'œuvre reste en chômage. La récession avait privé de leur emploi 2 millions d'ouvriers de l'industrie ; la reprise de l'activité industrielle n'a permis qu'à 250.000 d'entre eux de retrouver un emploi. L'explication de cette différence ? C'est que, selon les estimations officielles, plus d'un million d'emplois industriels ont été supprimés par les progrès de l'automation.

Ce fait inquiète certains secteurs industriels autant que les syndicats eux-mêmes. Ils en tirent la conclusion que le libéralisme est définitivement dépassé, que le pouvoir d'achat des salariés et l'activité de l'industrie ne peuvent être assurés que par des mesures dirigistes : redistribution des revenus, réorientation des investissements et de la formation professionnelle.

En votant contre les partisans de M. Nixon, les Américains ont, intuitivement, tiré les mêmes conclusions.

(1) Prenant le breakfast ensemble à la veille des élections.

« COUPE DU BON GOUT FRANÇAIS » A LA BELLE JARDINIÈRE

C'est en présence d'une assistance nombreuse groupant, en dehors de la presse, de la radio et de la télévision, tous les amis de LA BELLE JARDINIERE, que M. Jean-Louis VIGIER, président du Conseil municipal de Paris, a remis la Coupe d'Or du bon goût français à MM. Serge DELOISON, président, et Christian BRICARD, directeur général de ce grand magasin, récompensant ainsi 134 années mises au service de l'industrie du vêtement.

Cette manifestation très réussie était placée sous la présidence de M. Edouard RAMONET, ministre de l'Industrie et du Commerce, représenté par son chef de cabinet.

Pour votre ORGANISATION COMPTABLE

Kalamazoo

Une de nos solutions :
Gagner 70 % sur le temps consacré hier à l'établissement de la paye.

Votre résolution : Connaître

Kalamazoo

et adopter la solution
KALAMULTY

Sans engagement prenez dès aujourd'hui un rendez-vous :

AVRon 26-81 - Postes 46 ou 47

51, rue Emile - Zola
MONTREUIL (Seine)

SCIENCES

Qui est l'auteur d'une découverte ?

● *Un chercheur français méritait de partager le Nobel de biologie avec les Américains.*

ÉPIDÉMIES

LE « HULA-HOOP »

En quelques jours, un magasin de sports a vendu 1.000 cerceaux. Le grand magasin qui a engagé une démonstratrice de « hula-hoop » a déjà renouvelé son stock. Venue d'Amérique, l'épidémie semble gagner doucement les Parisiens. Elle est innocente, elle fait, affirme-t-on, maigrir, elle n'est ni plus ni moins absurde que l'épidémie de yoyo qui ravagea la France pendant les années 30. Il en coûte 600 francs pour y goûter.

De quoi on a l'air, quand on joue au hula-hoop ? C'est ce que Siné essaye de vous démontrer.

MAUVAISE année pour l'Académie Nobel. A l'affaire Pasternak vient s'ajouter une double polémique concernant les prix scientifiques décernés par l'Académie suédoise.

Le jour même du prix, un savant français déclarait : « *Cherenkov a démarqué tous mes travaux sur la lumière bleue.* » Le lendemain, quelques journaux et les milieux scientifiques s'étonnaient que le nom du Français Boris Ephrussi n'ait pas été associé aux travaux remarquables qui ont valu à George Beadle, Edward L. Tatum et Joshua Lederberg le prix Nobel 1958 de biologie.

Le jury du prix Nobel aurait-il été partial ou insuffisamment informé ? Aurait-on sciemment écarté des chercheurs français de la part leur revenant dans cette haute et fructueuse distinction ? La question est d'autant plus intéressante qu'elle soulève des problèmes d'ordre général concernant la genèse des découvertes scientifiques.

IL Y A « VOIR » ET VOIR

Il est exact qu'un radiologue français, le Dr Lucien Mallet, a découvert dès 1926 « la lumière bleue » qui devait porter ensuite le nom « d'effet Cherenkov ». Mais c'est Cherenkov qui a bâti la théorie explicative du phénomène à la fois sur le plan mathématique et sur le plan chimique.

Ce sont ses travaux qui ont permis l'utilisation pratique du phénomène (non plus seulement constaté, mais *expliqué*) et la construction des appareils Cherenkov. D'après les physiciens français que nous avons pu contacter, le prix Nobel aurait donc récompensé celui qui a apporté la part la plus importante à la découverte. Il n'a pas été le premier à « voir » un phénomène nouveau. Il est le premier à en avoir tiré parti.

L'histoire de la science fourmille de gens qui ont « vu » et qui sont passés à côté d'une découverte importante. Humphrey Davis, par exemple, aurait pu découvrir l'anesthésie dès la fin du XVIII[e] siècle. Etudiant le protoxyde d'azote, il avait écrit : « *Ce gaz paraît jouir entre autres propriétés de celle d'abolir la douleur.* » Il avait même ajouté « *qu'on pourrait probablement l'employer avec avantage dans les opérations de chirurgie* ». Mais il s'en tint là, et ce n'est que cinquante ans plus tard, en 1844, qu'un dentiste du Connecticut, Horace Wells, réalisait la première anesthésie au « gaz hilarant ».

Deux ans après, Morton lançait les anesthésies à l'éther et disputait à Wells le titre de père de l'anesthésie, en faisant reconnaître avant lui sa découverte par l'Académie de Médecine de Paris. Pourtant, lui aussi avait été devancé : quatre ans auparavant, Crawford Long, simple médecin de campagne, avait enlevé sous éther une tumeur à un de ses clients. Mais il n'avait pas su exploiter — ni même peut-être apercevoir — la portée de sa découverte. Morton le fit quatre ans plus tard.

Si prix Nobel il y avait eu, à qui aurait-il été juste de l'attribuer ?

L'EXEMPLE DE LA PENICILLINE

Autre exemple : on sait comment sir Alexander Fleming découvrit la pénicilline. Voyant « une boîte de Petri » ensemencée de staphylocoques se couvrir un jour de moisissures, au lieu de jeter la boîte polluée, comme eût fait un esprit moins curieux, il étudia la moisissure, vit qu'elle avait dévoré presque toute la colonie de staphylocoques et eut l'intuition qu'il tenait là un agent antimicrobien puissant qui pourrait peut-être être utilisé en thérapeutique humaine. Mais ce qu'on ignore, c'est que dès la fin du XIX[e] siècle, un médecin français de Boulogne, le Dr Duchêne, avait « vu » le phénomène (et parlé même du *penicilium notatum*), mais il n'y avait pas attaché d'importance.

LES « PETITS DIABLES »

Le cas du Dr Boris Ephrussi, soulevé à propos du prix Nobel de biologie, est tout différent de celui du Dr Mallet. Ce prix a été décerné par le jury pour « *avoir ouvert une voie nouvelle à la recherche en montrant que les gènes, particules élémentaires de l'hérédité, agissent en modifiant les réactions chimiques dans l'organisme* ». Or, ce sont les travaux communs du Dr Ephrussi et du Dr Beadle qui ont ouvert cette voie. Les recherches postérieures de Beadle avec Tatum, puis Lederberg, très intéressantes, n'ont fait en somme que confirmer et préciser certaines notions dans le cadre de cette voie nouvelle ouverte par les deux précurseurs.

En effet, la voie pour la compréhension chimique des gènes a été ouverte en 1934 par les expériences d'Ephrussi et Beadle qui se sont, les premiers, posé la question de savoir si les gènes n'agiraient pas des l'intermédiaire de substances chimiques diffusibles. Beadle, fils de fermier, était un jeune chercheur de 32 ans. Il avait rencontré Ephrussi au laboratoire Morgan en Californie. Il vint à Paris travailler avec lui à la vérification de leur hypothèse.

Ils supposèrent que les gènes — ces « petits diables », comme disent les généticiens, agissaient en contrôlant ou en produisant des substances chimiques bien déterminées, nécessaires à la formation du caractère (il s'agissait en l'occurrence, de la couleur des yeux). Ils « travaillèrent », à partir de là, sur des larves de deux races de mouches qui ne différaient que par un seul gène (celui de la couleur des yeux) et transplantèrent, d'une larve à l'autre, l'amas de cellules contenant le gène qu'ils voulaient faire agir sur la larve porte-greffe. Pourquoi des amas de cellules ? Parce que les « petits diables » sont vraiment trop petits et parce qu'on ne sait pas encore les isoler. On les transporte, en somme, avec leur maison. Il faut bien comprendre ici qu'*il ne s'agit pas d'une greffe d'yeux*, mais d'une greffe de cellule emprisonnant le gène, greffe pouvant être effectuée en une quelconque partie de la larve. Si donc la couleur des yeux de la mouche était modifiée, preuve était faite que le gène agissait au moyen d'une substance se « diffusant » dans le corps. Preuve fut faite et Beadle et Ephrussi allèrent fêter leur extraordinaire découverte dans un bistrot proche de leur laboratoire où des consommateurs s'étonnèrent de voir deux individus apparemment sains d'esprit se congratuler comme s'ils eussent été les deux pères d'un même nouveau-né. Est-il sûr que les fastes de Stockholm donneront à George Beadle la même pure joie ?

La guerre survint. Ephrussi fut exilé de son laboratoire français. Beadle, lui, continua ses travaux aux U.S.A.

Il reprit avec Tatum, sur des neurospora, moisissures qui se reproduisent très facilement et offrent un matériel d'expérience plus commode, les expériences faites avec Ephrussi sur des mouches. Il obtient des preuves renouvelées d'une action chimique incontestable des gènes. Dans cette étape, Beadle et ses collaborateurs arrivèrent à la notion très importante que toutes les réactions enzymatiques (en somme les réactions qui se produisent au sein de la matière vivante) sont contrôlées par les gènes : à chaque gène correspond un enzyme, et une réaction enzymatique qu'il contrôle.

Les travaux de Beadle, Tatum et Lederberg ont donc permis de préciser chimiquement les découvertes de Beadle et Ephrussi sur l'action chimique des gènes.

OUVRIR LA VOIE

Si le prix Nobel couronne des aboutissements, il a été justement distribué. S'il récompense des novateurs qui ont « *ouvert une voie nouvelle* » à la connaissance de la matière vivante, le nom d'Ephrussi aurait dû être associé à celui de Beadle.

Le cas n'eût pas été unique. Le prix Nobel qui consacra la découverte des antibiotiques associa Fleming qui la découvrit aux noms de Chain et Florey, les chimistes qui purifièrent la pénicilline et permirent son emploi médical. L'histoire des sulfamides est également significative. C'est l'Allemand Domagk qui trouva en 1935 le prontosil, le premier des sulfamides, avec lequel il traita avec succès sa fille malade. Mais c'est le professeur Trefouël, à Paris, qui, avec sa femme et le Dr Bodet, démonta le prontosil et montra que ce n'était pas tout le produit qui était actif, mais seulement un certain radical chimique qui possédait seul les propriétés antimicrobiennes. A partir de ce radical, on fabriqua des dizaines de puissants antimicrobiens : les sulfamides. Et la découverte des sulfamides est appelée : découverte Domagk-Trefouël.

Le Dr Boris Ephrussi, savant pur, n'est, il faut le préciser, ni revendicateur ni déçu d'avoir été officiellement ignoré. En couronnant George Beadle, les Suédois l'ont également couronné, même en s'abstenant de prononcer son nom. Cela suffit à sa sérénité. Comme il ressort de la déclaration que M. Ephrussi a faite à « L'Express »

LE CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
organise pour toutes les disciplines et tous les programmes
DES GROUPES DE TRAVAIL LIMITÉS A DIX ÉTUDIANTS :

Préparation Spéciale à la Propédeutique, assurant une transition très progressive entre l'enseignement du second degré et celui des Facultés ; examens blancs hebdomadaires.

Tous Certificats des Licences ès Lettres.
Agrégation d'anglais.
Institut d'Études Politiques.
Mathématiques Supérieures ;
Mathématiques Spéciales.
M.P.C. - S.P.C.N. - P.C.B.
Mathématiques générales.
Certificats des Licences ès Sciences.

M. DENIS HUISMAN
Directeur
reçoit sur rendez-vous
76, RUE D'ASSAS. LIT 20-18

CUDES
COURS SUR PLACE ET PAR CORRESPONDANCE

sur ses travaux et leur rôle dans les recherches récompensées par le Prix Nobel :

« Je me réjouis, nous a-t-il dit, *de voir le Prix Nobel attribué à MM. Beadle et Tatum sanctionnant ainsi l'importance de la branche des sciences à laquelle je me consacre depuis de longues années. Je pense effectivement q e mes travaux avec M. Beadle (auxquels a d'ailleurs participé Mme Khouvine) sur la drosophile ont joué un certain rôle dans son développement, mais je n'ai naturellement aucune réclamation à formuler. Ceci pour deux raisons. D'une part, l'Académie suédoise est libre de choisir ses lauréats et les réclamations me paraissent pour le moins déplacées. D'autre part, le développement d'une branche est fait de progrès successifs qui s'appuient les uns sur les autres, chaque réalisation servant de point de départ à la réalisation suivante. Dans ces conditions il est souvent bien hardi de dire ce qui, dans le progrès général, a été le pas décisif. Chacun a le droit d'avoir là-dessus son propre jugement qui comportera forcément une part d'arbitraire. Ce qui importe, c'est que le jugement soit fait de façon aussi objective que possible et je suis sûr que c'est ce qu'a essayé de faire l'Académie suédoise. »*

Boris Ephrussi est aujourd'hui professeur à la Sorbonne et directeur du Laboratoire de génétique physiologique du C.N.R.S. Le C.N.R.S. ne relève pas de l'Université, qui boude cette prodigieuse science. Il n'existe qu'une seule chaire de génétique en France. Le seul local où les généticiens peuvent travailler dans le cadre de l'Université est une cave de la rue de l'Abbé-de-l'Epée ou s'effectuent les travaux pratiques.

« LES IDEES SONT DANS L'AIR »

A la priorité, l'antériorité ou la collaboration dans une découverte scientifique, s'ajoute une autre possibilité : la concomitance. En voici trois exemples spectaculaires :

En 1858, c'est-à-dire deux ans après la découverte par Becquerel de la radio-activité, Marie Curie signale simultanément avec le savant allemand Schmidt que le thorium, utilisé depuis longtemps pour la fabrication des manchons à gaz de ville, possède une radio-activité analogue à celle du radium.

En janvier 1939, la fission de l'uranium est découverte à quelques jours d'intervalle par :

— deux Allemands réfugiés au Danemark : Frisch et Lise Meitner ;

— Joliot-Curie et son équipe (Halban, Léo Kowarski) ;

— Niels Bohr et Fermi aux U.S.A.

En 1952, les chercheurs attachés aux laboratoires de deux grandes firmes américaines concurrentes de produits pharmaceutiques, après avoir étudié pendant plusieurs années les propriétés bactériostatiques de l'acide isonicotinique et de ses dérivés, annoncent, la même semaine, la découverte d'un remède miracle contre la tuberculose: l'hydrazide d'acide isonicotinique, baptisée par l'une « nydrazid » et par l'autre « Rimifon ».

MM. BORIS EPHRUSSI ET GEORGE W. BEADLE EN 1935
« Je n'ai aucune réclamation à formuler. »

STATISTIQUES

Douceur de vivre ?

Un ménage français sur cinq possède un réfrigérateur, un sur quatre une automobile.

COMBIEN de ménages français peuvent-il acheter ce qui, pour certains, semble indispensable ?

Une enquête de l'I.N.S.E.E. faite il y a quelques mois (publiée dans le numéro du 10 octobre 1958 de « Etudes et Conjonctures ») nous fournit des précisions intéressantes.

En ce qui concerne les automobiles, 27,5 % des ménages possèdent une voiture, achetée soit neuve (46,8 %), soit d'occasion (52 %) ou bien donnée au ménage (1 %).

Les achats les plus fréquents s'opèrent entre les vacances et la fin de l'année (en 1957, 44 % des achats se sont faits pendant cette période). En retournant les données, on se rend compte que trois ménages sur quatre n'ont pas de voiture.

En ce qui concerne les réfrigérateurs et les machines à laver, la proportion est plus faible encore.

En effet, 18,3 % des ménages seulement possèdent l'un ou l'autre de ces appareils qu'ils achètent le plus souvent neufs (93,2 % pour les réfrigérateurs, 92,5 % pour les machines à laver). Mais ce sont des cadeaux qu'on fait plus facilement qu'une automobile (2,7 % pour les réfrigérateurs, 2,5 % pour les machines à laver). Et si on achète plutôt un réfrigérateur en été (40 % en 1957, du 1er avril aux vacances), la période la plus favorable pour la machine à laver est le premier trimestre (40 % durant le premier trimestre 1957).

Pour les aspirateurs, la proportion remonte un peu : 22 % des ménages en possèdent un, acheté le plus souvent neuf (93,7 %) ; c'est aussi un cadeau un peu plus abordable (3,5 % des ménages l'ont reçu de cette façon) et on l'achète aussi en majorité au début de l'année (46 % pendant le premier trimestre 1957).

Les postes de radio (T.V. et autoradio exclues) sont beaucoup plus répandus : en effet, 81 % des ménages en possèdent un (dont 2 % plusieurs), mais 11,3 % se contentent d'appareils d'occasion et 5,3 % les reçoivent en cadeau. Dans ce secteur aussi, la période d'achat la plus habituelle est le début de l'année (48 % pendant le premier trimestre 1957).

En gros, trois ménages sur quatre ne possèdent pas de voiture.

Quatre ménages sur cinq n'ont pas de machine à laver, de réfrigérateur ni d'aspirateur.

Mais seulement un ménage sur cinq ne possède pas de poste de radio.

Ces chiffres donnés par l'Institut national de la statistique, avec les réserves d'usage, peuvent fournir matière à réflexion si l'on pense qu'en France le niveau de vie est jusqu'à présent un des plus élevés d'Europe.

UNIVERSITÉ

L'échec organisé

Un étudiant français sur deux échouera à ses examens de fin d'année.

UN professeur de physique de la Faculté des Sciences, M. J.-P. Mathieu, aura cette année cinq cents étudiants à son cours.

Il voudrait tenter avec eux une expérience : il s'agit de les répartir en douze équipes et de leur assurer un enseignement rationnel en ajoutant à son cours deux heures par semaine de « travaux dirigés », sous la hou- →

avec la réduction "Famille"
AIR FRANCE*

Cette réduction s'applique, du 15 Octobre au 31 Mars, aux tarifs aller simple ou aller et retour, pour des voyages transatlantiques (Nord ou Centre) à destination des villes d'Amérique situées au nord de l'équateur. Elle se combine avec la réduction applicable aux parcours intérieurs aux États-Unis.

Faites-leur découvrir
L'AMÉRIQUE !

Le chef de famille voyageant au tarif normal, chaque membre de sa famille l'accompagnant (épouse, enfants de 12 à 26 ans) bénéficie de la réduction "Famille", soit une économie, sur le prix du billet Aller-Retour, de 126 000 F en 1re classe, 84 000 F en classe Touriste, et 63 000 F en classe économique. — Soit, pour Paris-New York :

Aller-Retour	1 personne	1 couple
1re Classe	343 980 F	561 960 F
Cl. Touriste	253 260 F	422 520 F
Cl. Economique	205 740 F	348 480 F

Voyage rapide, sans escale...
Avantage supplémentaire : pas d'arrêt nocturne, pas de réveil en plein sommeil. Les Super Starliner d'Air France relient Paris-New York en vol direct.

Partez aujourd'hui, payez demain...
Pour augmenter vos possibilités de voyage, Air France met à votre disposition sa formule de paiement à crédit AIR FRANCE — AIR CRÉDIT. Renseignez-vous.

** Air France réalise actuellement le plus vaste programme d'expansion de son histoire : — après les "Caravelle", mise en ligne des quadriréacteurs Boeing 707 "Intercontinental".*

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

UNO AF 156

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU AIR FRANCE - 119, CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS - TÉL. : BAL. 70-50

lette d'un professeur assistant. Il faut un assistant pour trois groupes, donc quatre postes.

Tous les collègues physiciens de M. J.-P. Mathieu sont d'accord. Le recteur l'encourage. Les étudiants le soutiennent. M. J.-P. Mathieu a trouvé quatre candidats parfaitement compétents. Comme ils sont, de plus, dans l'enseignement, à un échelon presque parallèle, la majoration de leurs quatre traitements n'excéderait pas 10.000 francs par mois (mais il faudrait évidemment pourvoir à leur remplacement, soit quatre nouveaux professeurs à 90.000 francs environ).

Eh bien ! à la veille de la rentrée, M. J.-P. Mathieu n'était pas sûr du tout d'obtenir ses quatre indispensables assistants. L'Education nationale les lui refuse « faute de crédits ». Et M. J.-P. Mathieu fera, une année encore, son cours dans un amphi qui ressemble à l'escalier du métro aux heures d'affluence, en sachant que malgré tous ses efforts, il n'y a pas la moitié de ses étudiants qui puissent réussir à leur examen de fin d'année.

Bien des professeurs, en France, sont des Mathieu...

Si l'on s'en tient aux plans les plus officiels, c'est 212 milliards qu'il faudrait investir cette année au titre de l'Education nationale. Or, le ministère des Finances a déjà fait savoir qu'en aucun cas, il ne pourrait accepter une augmentation par rapport au chiffre — déjà insuffisant — de l'an dernier, soit 150 milliards. Quant au ministère lui-même, il lui manquera environ 20 milliards pour fonctionner normalement.

Les répercussions de ces mesures sur l'enseignement supérieur créent une situation d'autant plus grave qu'elle se répercute sur l'enseignement secondaire. C'est parmi les élèves de l'un que se forment les maîtres de l'autre.

Quels maîtres sommes-nous en train de former ?

CONDAMNES A REDOUBLER ?

200.000 étudiants entrent cette semaine dans les facultés françaises (contre 180.000 en 1957). Un sur dix bénéficie de l'enseignement d'une grande école.

Un sur cinq obtiendra, trois ans plus tard, sa licence d'enseignement. Il ne faut cependant pas se hâter d'induire que les quatre autres abandonneront pour autant leurs études. Au niveau de la propédeutique, principal barrage des études supérieures, 70 % échoueront à la première session de S.P.C.N., 60 % en maths géné., 50 % en lettres. Mais si un tiers d'entre eux quittent la faculté avec un ou deux certificats de licence, la majorité rejoindra l'énorme cohorte des redoublants, des « triplants » ou « quadruplants ». Compte tenu de ces différents cas, la durée moyenne des études pour la licence se situe entre quatre et cinq ans.

Comment s'explique ce mauvais rendement, un des plus faibles du monde? En un mot, les étudiants sont placés dans des conditions telles qu'il leur est matériellement impossible de travailler.

Tout leur fait défaut : professeurs, locaux et, souvent, logement.

En province, quelques constructions seront ouvertes à la rentrée : la Faculté de Médecine de Marseille, la Faculté des Sciences de Dijon, de nouveaux bâtiments à Poitiers, Lyon, Clermont, Nancy. Mais l'Education nationale avait décidé la création en province de « collèges scientifiques » offrant des possibilités de travail comparables à celles dont jouissent les élèves des grandes écoles. Dix de ces collèges devraient ouvrir à la rentrée dans des villes dépourvues d'université. Pour l'instant, les constructions décidées ne sont pas prêtes — souvent pas commencées — et les professeurs ne sont pas désignés.

LA HALLE AUX VINS TIENT TOUJOURS

A Paris, la vieille Sorbonne attend, pour vider un peu les amphis de la Faculté des Lettres, que les scientifiques émigrent. Mais où ?

A la Halle aux Vins, disent les intéressés. Mais les négociations entre l'Académie et les propriétaires n'avancent guère et les travaux pas davantage. La Préfecture de la Seine a offert sa médiation, mais combien d'années s'écouleront encore avant qu'un *modus vivendi* soit trouvé et les travaux enfin terminés.

In extremis, devant la montée des effectifs en sciences (40.000 aujourd'hui), la construction de nouveaux locaux fut décidée il y a sept mois. Record qu'il faut admirer, un immeuble de six étages ouvrira ces jours-ci rue Cuvier. Il pourra abriter quatre cents étudiants. Dans les mêmes délais, une propédeutique scientifique a été érigée à Orsay. Elle offre deux amphithéâtres de 300 places, cinq laboratoires d'enseignement et des salles de travail.

Pour utiles qu'ils soient, ces locaux ne sont cependant pas suffisants pour offrir à tous les étudiants un « bon » enseignement. L'aspect le plus grave de la crise des études supérieures, c'est le manque d'encadrement qui condamne les étudiants à un travail purement livresque et, l'expérience le montre, improductif. La valeur des maîtres n'est pas en cause : ils font, dans des conditions difficiles, un travail remarquable.

Mais il y a un professeur pour cinquante élèves dans l'ensemble des disciplines (U.S.A., un pour dix).

Plus encore que de cours proprement dits, l'étudiant a besoin d'aide dans son travail personnel, d'intermédiaire entre le manuel ou le cours polycopié et lui. C'est, en principe, le rôle des assistants et des chefs de travaux. Il y a actuellement un assistant pour trois cents étudiants.

Et, pour 1963, on prévoit déjà 100.000 étudiants en sciences. Au moment où la vague de forte natalité atteindra l'enseignement supérieur, ce ne seront plus 2.000 maîtres nouveaux, comme cette année, qui deviendront alors nécessaires, mais 10.000 ou 15.000.

UN « PLANCHER » DES BOURSIERS

Dans le domaine des bourses, la rentrée verra, en revanche, d'importantes innovations.

Depuis des années, l'U.N.E.F. (Union nationale des étudiants de France) demande que, comme dans plusieurs pays étrangers, l'étudiant soit considéré comme un jeune travailleur et reçoive un salaire régulier (présalaire ou allocation d'études). Jusqu'ici, cette revendication n'a

Mots croisés n° 160

HORIZONTALEMENT : 1. Opération de démarcheur obstiné ou de joueur de poker. — 2. Belle peut-être, mais en tout cas pas gracieuse. — 3. Perçoit ou émet. Flick dirait plutôt : rompez ! — 4. S'oppose à la brise marine. — 5. Sa source n'est pas dans le département qu'elle a baptisé. Deux voisines ou plus de mille. — 6. N'est pas plus obligeant que «niet» Ce serviteur fut, après vingt ans, aussi fidèle que le chien et la femme. — 7. Place et place encore. — 8. Dignes du gotha. Cette désagréable perte de substance remonte plus haut que le déluge. — 9. Reprochée souvent par l'auteur à la troupe, en cas de four. — 10. Rendent plus sec.

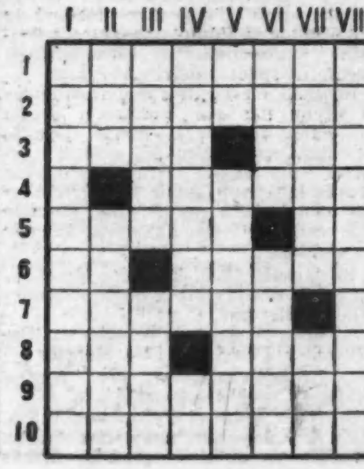

VERTICALEMENT I. Marcha souvent, galopa parfois, près d'un âne. — II. Luxembourg pour Paris. Ce John fut un des chefs du parti Whig, il y a deux siècles et demi. — III. Ne s'aventure pas jusqu'au front. Si ce sont les deux premières cartes, cela annonce un sans-atout ou mieux (deux mots). — IV. Renseignent mieux sur l'âge que l'état civil. Un tout léger et un seize fois plus lourd. V. Sonne comme un enchevêtrement ou comme un appendice. N'est pas nécessaire, a-t-on dit, à la persévérance. — VI. Rare, dans les discours de réception quai Conti. Avec une rivière voisine, a baptisé une armée. — VII. A intéressé ou endormi Elisabeth. — VIII. Adverbe méprisé par Kandinsky et Mondrian.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1	C	A	M	A	R	A	D	E
2	A	M	I	R	A	L	A	T
3	R	E	N	E	■	U	N	O
4	M	■	E	T	E	N	D	U
5	A	S	S	I	S	■	I	P
6	G	T	■	E	P	I	N	E
7	N	O	T	R	E	S	■	M
8	O	L	E	■	R	E	N	E
9	L	O	N	G	E	R	O	N
10	E	N	D	U	R	E	N	T

Solution du n° 159

jamais été prise en considération, sauf par M. Berthoin qui se déclare prêt à accorder le « présalaire » à tous les étudiants... ayant obtenu la mention « bien » au baccalauréat. L'U.N.E.F., elle, considère qu'une réussite normale dans les études devrait y donner droit.

Ne se faisant aucune illusion sur les chances d'obtenir actuellement l'allocation d'études, les étudiants ont donc fait porter leurs revendications sur les bourses (150.000 francs par an en moyenne).

L'innovation acquise, plus importante, consiste dans l'introduction d'une progressivité dans les taux, au fur et à mesure des années d'études. Trois niveaux ont été ainsi définis et désormais les boursiers sont assurés de recevoir une aide accrue à mesure que leurs études se dérouleront avec succès.

Seconde innovation : l'institution d'un « plancher » des bourses. Dorénavant, il ne sera plus possible de décerner des bourses inférieures aux minima indiqués, usage pratiqué autrefois par certaines académies qui, pour satisfaire un nombre plus grand d'étudiants, abaissait le montant du secours qui devenait ainsi une véritable aumône.

D'autre part, les critères d'attribution ont été modifiés : la situation sociale de la famille de l'étudiant entre plus que par le passé en ligne de compte et moins la valeur scolaire des candidats.

Enfin, le nouveau régime institue une transformation automatique des bourses du second degré en bourses d'enseignement supérieur. C'est-à-dire que le bachelier boursier dont la situation de famille n'a pas changé, devient *ipso facto* étudiant boursier.

Cette réforme, qui simplifie et améliore un système trop complexe et quelquefois injuste, n'est malheureusement pas accompagnée d'une augmentation du taux et surtout du nombre des bourses. Cette année encore, moins de 20 % d'étudiants en bénéficieront.

176 CHAMBRES POUR 20.000 LOCATAIRES

La vie matérielle de l'étudiant, boursier ou non, sera-t-elle plus facile à cette rentrée ?

Pour arriver, en cinq ans, à loger 25 % des étudiants en cités, il faudrait ouvrir 5.400 chambres chaque année. L'an dernier, le budget en prévoyait 840. Cette année, on en ouvrira 176 en novembre, 647 en janvier, mais toutes en province.

Presque la moitié des étudiants en seront donc encore réduits à loger chez l'habitant qui leur demande en moyenne 10.000 à 12.000 francs par mois, ces prix étant souvent bien supérieurs, à Paris notamment.

Une tentative intéressante a cependant été faite cette année pour le logement des jeunes ménages d'étudiants dans des groupes d'H.L.M. Les premiers de ces logements ont été récemment inaugurés à Lille.

L'U.N.E.F. désirerait que cette solution soit adoptée le plus largement possible pour les célibataires comme pour les ménages, car elle offre, outre ses avantages économiques, le moyen d'ancrer les étudiants dans la vie sociale et de les mêler à la communauté, alors que les cités sont trop souvent coupées du monde extérieur.

UNE PLACE POUR 640 REPAS

Autre conséquence de l'insuffisance des crédits : 350 millions manqueront cette année pour assurer le fonctionnement des restaurants d'étudiants. En 1958-59, on servira 3.700.000 repas de plus qu'en 1955. Parallèlement, on disposera de 5.000 places nouvelles, dont 250 à Paris (soit une place pour 640 repas...).

Cette année, Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Montpellier et Nancy bénéficieront de 1.500 places nouvelles. A Paris, *deux rangées de tables ont été ajoutées au Mabillon.* C'est tout. La moyenne des repas servis durant huit mois d'année scolaire s'établit autour de 1.300 par place disponible et les constructions en cours ne seront pas achevées avant la rentrée prochaine, voire celle de 1960. Résultats : cuisines débordées, queues interminables, repas hâtifs, etc.

Et vu l'augmentation du coût de la vie, la participation de l'étudiant au prix des repas est passée, à la rentrée, de 85 à 100 francs.

Enfin, c'est à la rentrée de cette année que doit prendre effet la réforme de la licence de sciences, réforme destinée à abréger la durée des études tout en permettant aux étudiants de se spécialiser. Mais cette réforme, intéressante dans son objet, a été décidée trop tardivement pour que les professeurs puissent établir leur nouveau programme et surtout pour que les étudiants soient informés de ses possibilités, aucun effort de propagande n'ayant été fait à leur intention.

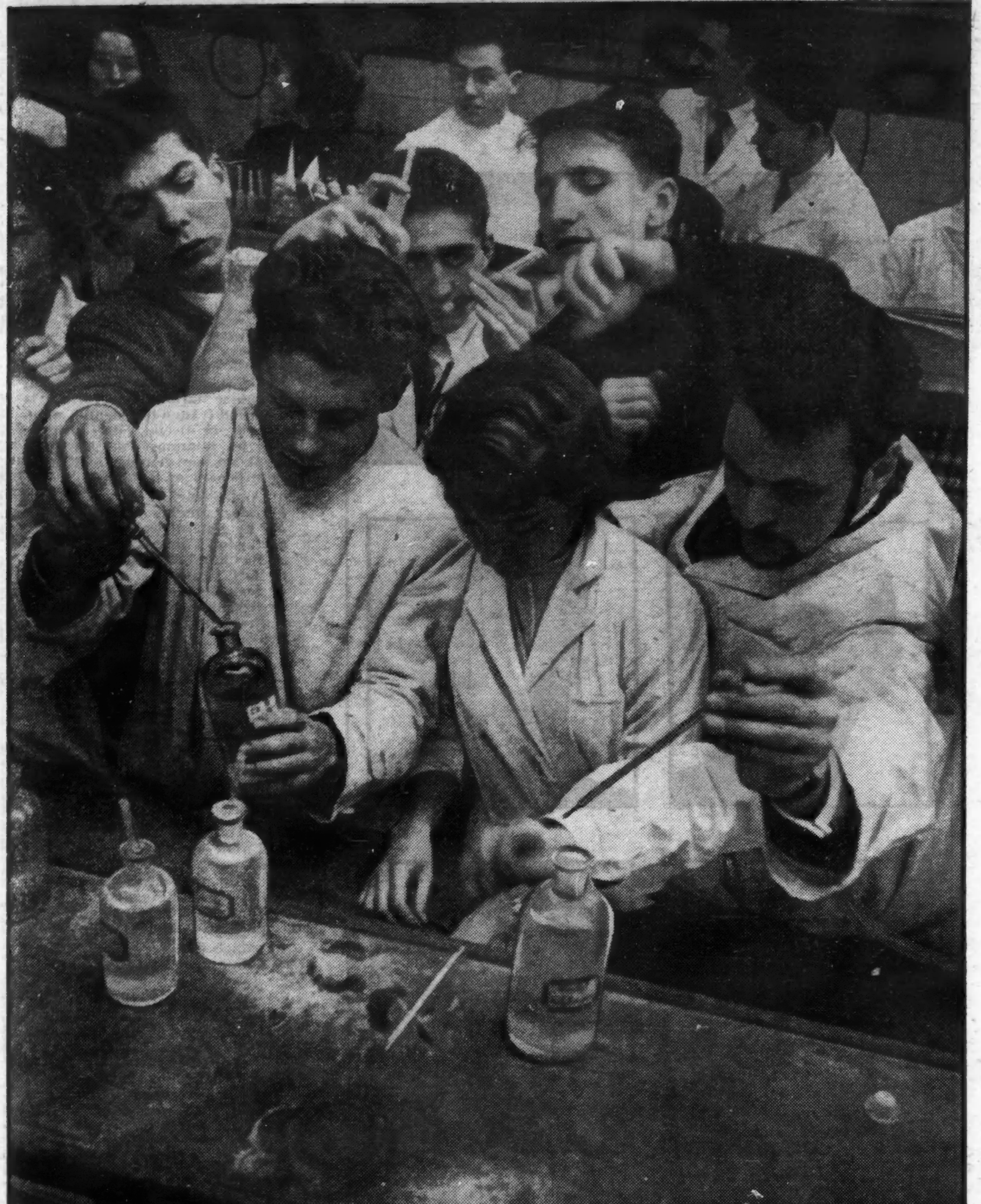

(Holmès.)

À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE PARIS
Un des plus faibles rendements du monde

LOTERIE

L'usine de la chance

● ***La Loterie nationale est d'abord un gagne-pain.***

LA Loterie nationale fêtera son 25e anniversaire le 7 novembre par le tirage d'une tranche spéciale qui comportera une proportion de près de 20 % de billets gagnants.

L'année où M. Bonhoure, coiffeur à Tarascon, devint un homme riche en gagnant, le premier, trois millions (soit plus de cent millions d'aujourd'hui), dix tranches furent émises. En 1958, 57 tranches sont prévues. Pour quoi faire ?

En 1957, la Loterie nationale a rapporté 18 milliards de francs à l'Etat. Elle a aussi distribué 36 milliards aux heureux gagnants. Au vendeur, à la vendeuse ambulante ou qui grelotte dans son kiosque non chauffé, elle rapporte 20.000 à 25.000 francs par mois, souvent moins de 20.000 francs.

A l'usine de la chance, le vendeur est le dernier échelon de la hiérarchie.

L'Etat vend ses billets à prix fixe à des dépositaires autorisés (Gueules cassées, Ailes brisées, etc.). Ceux-ci les cèdent à des prix variables à des intermédiaires et les intermédiaires les revendent au public au prix officiel.

Les divers correspondants de la Loterie nationale (banque, agents de change, associations diverses) reçoivent une commission de 5 % du prix du billet pour les billets entiers (indivisibles) et de 2,50 % pour les billets divisibles (en dixièmes) s'ils payent les billets au comptant. Si le règlement n'est effectué qu'à la clôture de l'émission de la tranche, ils ne touchent que 2 %.

Cette seule commission doit permettre à une association (par exemple « Les Gueules cassées ») de payer les frais d'impression des billets, de rémunérer les répartiteurs et les vendeurs et de garder un certain bénéfice...

Selon qu'un vendeur vend peu ou beaucoup de billets, ils lui sont cédés par l'association à un prix plus ou moins élevé.

Certaines associations recommandent aux gagnants de lots importants de verser une « récompense » au vendeur, mais il arrive souvent, paraît-il, que ceux-ci « oublient »...

RÉSULTATS

ÊTES-VOUS POLITIQUEMENT CULTIVÉ ?

(Voir page 20.)

1) b.
2) a.2 - b.4 - c.1 - d.3.
3) b et d.
4) a.
5) a. (Léon Blum venait de succéder, depuis 48 heures, à Georges Bidault.)
6) a. (Le parti socialiste reste attaché à la IIe Internationale. La fraction qui s'en détache et qui est majoritaire (c'est pourquoi elle garde « L'Humanité », organe du parti) s'attache à la IIIe Internationale.)
7) a.2 - b.3 - c.1.
8) A droite c d f ; à gauche a b e.
9) a.III - b.II - c.I - d.V - e.IV - f.VI.
10) c.
11) 1.a - 2.b - 3.a - 4.b.
12) b.
13) 1.a - 2.b - 3.a - 4.a - 5.b.
14) i et l.
15) b.
16) 1.b - 2.a - 3.b.

ÊTES-VOUS POLITIQUEMENT CULTIVÉ ?

Vous allez voter dans trois semaines, peut-être pour la première fois. Que savez-vous des cent dernières années de l'histoire de la France et de ses élus ? Le passé politique du pays est lourd d'enseignements à la veille d'une nouvelle consultation.

Voici seize questions qui vous permettront de vérifier vos connaissances en matière d'histoire politique.

1. Pourquoi appelle-t-on le bâtiment où siège l'Assemblée nationale « Palais-Bourbon » ?
a) Parce que l'architecte qui en conçut les plans s'appelait Etienne Bourbon.
b) Parce que le palais fut construit en 1722 par ordre de la duchesse douairière de Bourbon.
c) Parce que le bâtiment fut édifié en 1793, époque à laquelle le quai d'Orsay s'appelait le quai Bourbon.

2. Rendez à ces consultations électorales la dénomination sous laquelle elles sont restées célèbres:
a) 1877.
b) 1919.
c) 1924.
d) 1936.
1) Le Cartel des gauches.
2) Les 363.
3) Le Front populaire.
4) La Chambre bleu horizon.

3. Parmi ces cinq présidents de la République, trois étaient sénateurs, deux députés. Lesquels ?
a) Félix Faure.
b) Paul Deschanel.
c) Paul Doumer.
d) Casimir-Périer.
e) René Coty.

4. Les Postes ont été la première entreprise nationalisée en France. Par qui ?
a) Louis XI.
b) Robespierre.
c) Napoléon.
d) Gambetta.
e) Léon Blum.

5. Qui était président du Conseil lorsque la guerre d'Indochine a commencé ?
a) Léon Blum.
b) Paul Ramadier.
c) Charles de Gaulle.
d) Georges Bidault.

6. Réuni entre 1918 et 1940, le Congrès de Tours a provoqué la scission du parti socialiste. Quel a été le résultat ?
a) La naissance du parti communiste français.
b) Le Cartel des gauches.
c) La démission d'un gouvernement Léon Blum.

7. Rendez à chaque élection le thème qui domina la campagne électorale.
a) 1902.
b) 1919.
c) 1924.
1) L'école unique.
2) La lutte contre les congrégations.
3) L'homme au couteau entre les dents.

8. Depuis 1919, trois de ces six départements ont traditionnellement voté « à gauche », les trois autres « à droite ». Classez-les selon leurs tendances.
a) Creuse.
b) Ariège.
c) Vendée.
d) Moselle.
e) Hérault.
f) Loire-Atlantique.

9. Les photos suivantes sont extraites de l'annuaire irrévérencieusement dénommé « trombinoscope », qui contient les photos fournies par leurs soins et les notices biographiques de tous les députés d'une législature. A voir les 6 têtes que nous vous présentons, à quel parti croyez-vous que chacun d'eux a appartenu entre 1956 et aujourd'hui ?

a) Poujadiste. *b)* Indépendant. *c)* Socialiste. *d)* Radical. *e)* Communiste. *f)* M.R.P.

I

IV

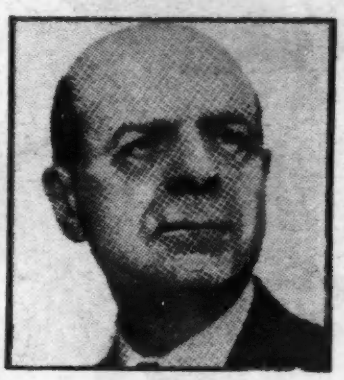
II

V

III

VI

10. Ces trois parlementaires — Joseph Caillaux, Florimond Bonte, Antoine de Récy — ont un point commun. Ont-ils tous :
a) Appartenu au parti radical ?
b) Eté ministres des P.T.T. ?
c) Vu lever leur immunité parlementaire ?
d) Eté élus du même département ?

11. Y avait-il à la Chambre un groupe :
1) Radical en 1905 ?
a) Oui.
b) Non.
2) Communiste en 1914 ?
a) Oui. *b)* Non.
3) Démocrate populaire en 1936?
a) Oui. *b)* Non.
4) R.P.F. en 1956 ?
a) Oui. *b)* Non.

12. Dans l'esprit de la plupart des Français, les élections de la III[e] République sont placées sous le signe de l'arrondissement. Sur les 16 élections législatives qui se sont déroulées entre 1870 et 1940, le scrutin adopté a été :
a) Seize fois l'arrondissement.
b) Douze fois l'arrondissement et quatre fois le scrutin de liste.
c) Neuf fois l'arrondissement et sept fois le scrutin de liste.

13. Qui était président du Conseil au moment où ont été votées :
1) L'échelle mobile des salaires?
a) Pinay.
b) Mollet.
2) La semaine de 40 heures ?
a) Herriot.
b) Blum.
3) La loi sur les syndicats ?
a) Jules Ferry.
b) Clemenceau.
4) La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ?
a) Rouvier.
b) Combes.
5) La loi Barangé ?
a) Robert Schuman.
b) Pleven.

14. Le 8 juillet 1955, le gouvernement en place demande à l'Assemblée nationale de ratifier la convention franco-tunisienne, aboutissement du discours de Carthage. Parmi les hommes dont les noms suivent, un seul n'appartient pas à ce gouvernement. Lequel ?
a) André Morice.
b) Roger Duchet.
c) Le général Kœnig.
d) Gaston Palewski.
e) Raymond Triboulet.
f) P.-H. Teitgen.
g) Jean Berthoin.
h) Bernard Lafay.
i) François Mitterrand.
Le vote est acquis par :
1) 540 voix contre 43.
2) 428 voix contre 155.
3) 383 voix contre 200.

15. Sous la IV[e] République, il y a eu vingt et un gouvernements. Combien y eut-il de présidents du Conseil ?
a) 12. *b)* 16. *c)* 19.

16. Que signifie :
1) U.D.S.R. ?
a) Union des socialistes républicains.
b) Union démocratique et socialiste de la Résistance.
c) Union démocratique et sociale pour le renouveau.
2) U.F.D. ?
a) Union des Forces démocratiques.
b) Union des Français démocrates.
c) Union des Femmes démocratiques.
3) S.F.I.O. ?
a) Section française pour l'indépendance ouvrière.
b) Section française de l'Internationale ouvrière.
c) Socialistes français indépendants ouvriers.

(Vous pouvez vérifier l'exactitude des vos connaissances en page 19.)

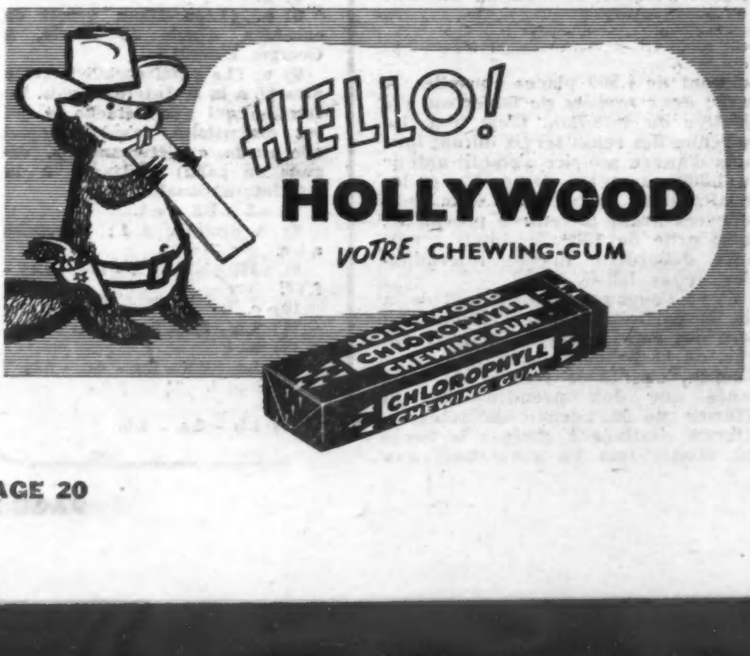

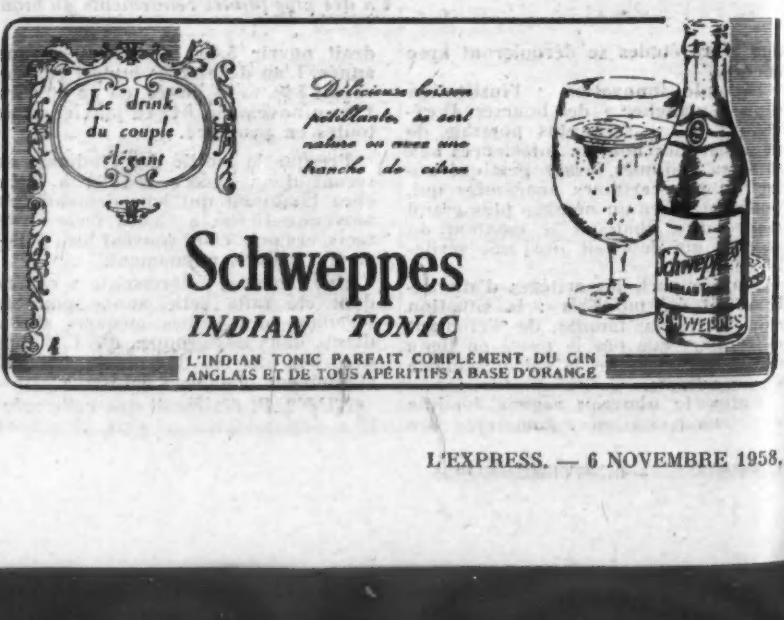

L'EMBARRAS DU CHOIX

THEATRE

Robert Kanters a vu pour vous :

TESSA, de Margaret Kennedy et Basil Dean, adaptation de Jean Giraudoux. La pièce n'a pas beaucoup vieilli, parce qu'elle n'a jamais eu d'âge bien définissable : cette histoire d'un compositeur inspiré qui se trompe en désertant la bohème de son cœur et en faisant un riche mariage, s'en aperçoit, et revient trop tard vers la petite « bohémienne » qui meurt de l'avoir trop aimé, est éternelle comme une romance (la musique de Jaubert le souligne avec esprit). Quinze ou vingt répliques ont le tour giralducien : c'est la petite monnaie du génie. Pour le reste, ne jouons pas au jeu dérisoire de la comparaison avec les créateurs, d'autant que la représentation actuelle est honorable : Mme Eléonore Hirt, parfaite dans un rôle difficile et ingrat, Mlle Marie Versini qui a su mourir en nous faisant verser un pleur, M. Michel Auclair, juste, sobre, à peine trop bien nourri. Trop lente au premier acte, la mise en scène de M. Grenier est parfaite dans la partie mondaine et sentimentale. Cela fait des aventures de la scandaleuse famille Sanger, un bon spectacle de famille pour Noël. (*Théâtre Marigny.*)

LE CHINOIS, de Barillet et Grédy : il est question d'un soufflé dans cette pièce qui commence par un quart d'heure très drôle de satire caricaturale d'un illustre jury littéraire féminin, puis retombe mollement dans la comédie-farce policière. Les cuisiniers s'essoufflent vainement en ajoutant les morceaux d'un tour de chant de Mme Jacqueline Maillan ; des airs et des ensembles de Michel Emer, spirituels avec un je ne sais quoi des opérettes des années 30 ; un numéro énorme de M. Jacques Dufilho en travesti ; beaucoup de farces et de plaisanteries qui font rire les amis aux larmes dans un salon : mais les étourdis ne s'aperçoivent pas qu'ils ont oublié de faire une pièce. (*Au théâtre La Bruyère.*)

LE PAIN DES JULES, d'Ange Bastiani : à Toulon Gina fait le trottoir pour Pascal, mais elle aime Toussaint le casseur. Pascal s'arrange pour que Toussaint soit descendu dans un coup. Mais il n'échappera pas au groupe des Erinnyes : Assunta, la veuve délaissée, Zoé, la tenancière, Lucien et Sauveur, les tueurs. Cela ne jette pas feu et flamme, mais bourgeoisement construite, écrite dans cet argot méridional « poétique » et juteux qui est un peu la bouillabaisse de la série noire, bien jouée, la pièce amusera peut-être ceux qui cherchent un « milieu » entre Racine et « Irma la Douce ». (*Au théâtre des Arts.*)

L'HOMME DE GUERRE, de François Ponthier : drame de conscience d'un officier français en Algérie qui a permis à son prisonnier, un Allemand déserteur de la légion, de se suicider, parce que cet Allemand lui avait sauvé la vie en 1945. Bonne langue, avec beaucoup de fortes maximes sur la guerre et l'armée (Vauvenargues, Vigny, Jules Roy...), dialogue intéressant malgré des redites. Quelques réflexions sur le rôle modérateur et non politique de l'armée, mais pas un musulman : cela pourrait être la guerre d'Afrique du Nord au temps des Romains et de Jugurtha. Académique et militaire, c'est une œuvre qui mérite sa citation à l'ordre de la littérature par le maréchal Juin. M. Gérard Buhr est fort bon dans le rôle de l'officier déchiré. MM. Lucien Nat et Jean Davy sont à l'aise dans les hauts grades, général et colonel du type vieilles-culottes-de-peau-qui-ne-sont-pas-si-culottes-que-ça. (*A la Comédie de Paris.*)

BALLETS

Antoine Goléa a vu pour vous :

LES BALLETS CUEVAS : Une belle danseuse blonde, mélancolique et pure (de ligne et de style) : Génia Melikova ; une virtuose qui acquiert, d'une année à l'autre, plus profondément le sens de l'humain et du drame : Rosella Hightower ; un danseur techniquement prodigieux, mais qui en fait toujours un peu trop : Serge Golovine. Et puis, un ballet raté de M. Cranko (*Cat's Cradle*), un ballet supportable de M. Menotti (*Sebastian*), un pas-de-trois de Balanchine, bâti sur une musique de cirque de Minkus, ce qui étonne de la part de ce parfait musicien ; enfin, *Noir et Blanc* de Lifar, qu'on aime mieux voir danser à l'Opéra, sous son vrai titre de *Suite en blanc*.

MARIE VERSINI ET MICHEL AUCLAIR DANS « TESSA »
Eternelle comme une romance

MUSIC-HALL

Danièle Heymann a vu pour vous :

DARIO MORENO A BOBINO : Gominé, grassouillet, boudiné dans un irrésistible complet safran, l'air d'un cétacé privé d'eau, Dario Moreno se propulse en scène par une succession de dandinements expressifs. Joyeux boudha levantin il chante (fort) et plaît (beaucoup). Il sait se parodier avec drôlerie et sa charge de chanteur italiano-américano rock and roller est excellente.

Au même programme, la « chansonnière » Anne-Marie Carrière qui démontre fort bien que l'esprit peut venir aux femmes. Aïda Aznavour qui a de son frère le rythme (un peu), la laryngite (beaucoup), le talent (pas du tout).

CINEMA

Michèle Manceaux a vu pour vous :

ANNA DE BROOKLYN : La paysanne de « Pain, amour et tutti quanti » a fait un tour chez l'Oncle Sam. Lolo revient au village avec une « bella machina » américaine et tous les « Vitelloni » de la région commencent à rêver. Les producteurs italiens avaient demandé une comédie américaine, M. Lastricati leur a servi une opérette folklorique. A projeter au Châtelet. (*Paris, Wepler, Biarritz.*)

LETTRES DE SIBÉRIE : Chris Marker raconte son expérience en Sibérie. C'est un intéressant récit de voyage sur un ton personnel, à voir dès cette semaine. « L'Express » en parlera plus longuement la semaine prochaine. (*Plaza, Bonaparte.*)

Si vous ne les avez pas encore vus.

LE MIROIR A DEUX FACES : où André Cayatte démontre que la beauté fait parfois le malheur. (*Biarritz.*)

LES TRICHEURS : Surboums et Jaguar: Carné décrit le mal du siècle « 1958 ». (*Marignan, Français*).

LA GRANDE ILLUSION : Un message de fraternité qu'il faut avoir entendu. (*Studio Publicis.*)

EN CAS DE MALHEUR : Bardot-Gabin, couple de la fatalité, dans une histoire solide et sale de Simenon, (*Colisée, Marivaux.*)

RÊVES DE FEMMES : un univers féminin dans lequel Bergman pénètre avec précision et tendresse. (*Agriculteurs*).

LE CRIME DE M. LANGE : un jeu de dupes. Renoir aide M. Lange à changer d'identité. (*Cinéma d'essai Caumartin.*)

JOUR DE COLÈRE (Dies irae) : Dreyer dans la magie du moyen âge, chef-d'œuvre du cinéma débutant. (*Ursulines.*)

QUAND PASSENT LES CIGOGNES : Record d'entrées : 288.371 personnes l'ont déjà vu. (*Triomphe.*)

MONIKA : Un amour d'été. Un bonheur très court décrit par Bergman. (*Quartier Latin.*)

HENRI V : Laurence Olivier joue aussi bien Shakespeare à l'écran que sur scène. (*Ranelagh.*)

LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE : Huston mène trois aventuriers au Mexique. (*Calypso.*)

L'EQUIPÉE SAUVAGE : Marlon Brando mène une bande de « tricheurs » américains. (*Cinéac Ternes.*)

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT et L'INCONNU DU NORD-EXPRESS : Deux bons Hitchcock. (*Champollion* et *Studio Bonaparte.*)

LE SALAIRE DE LA PEUR : Un suspense à la nitroglycérine, signé Clouzot. (*Arc-en-ciel, Boucicaut.*)

TNP
15 Novembre
LOCATION OUVERTE

CINEMA D'ESSAI - CAUMARTIN
17, rue Caumartin ODE. 81-60
LE CRIME DE Mr LANGE
de JEAN RENOIR

Le Ranelagh
5, rue des Vignes - AUT. 64-44
HENRY V (v. o.)
de SHAKESPEARE
avec Laurence OLIVIER
En couleurs

LA PAGODE
57bis, r. de Babylone - INV. 12-15
En 1re exclusivité
LES MISTONS de François TRUFFAUT
et
LES FILS DE L'EAU de Jean ROUCH
et LA CAPITALE DE L'OR de C. LOW

GEORGE V - VENDOME - BROADWAY
JEANNE MOREAU
DANS UN FILM DE
LOUIS MALLE
LES AMANTS
PRIX SPÉCIAL DU JURY AU FESTIVAL DE VENISE
INTERDIT AUX MOINS DE 16 ANS
Au même programme
LA JOCONDE
Palme d'or au Festival de Cannes

Cabarets Dancings

CLUB CH. ELYSEES Orch. O. CALLE LE SENECHAL
Thé t. l. jours. Soir. mercr., jeudi, vendr., sam. dim.

le rêve DANCING 3, Bd Poissonnière

ROYAL LIEU DANCING 2, r. des Italiens

Restaurants

LIDO ÉLY. 11-61 UN SPECTACLE UNIQUE AU MONDE
LIDO ÉLY. 11-62 21 h. DINER DANSANT 23 h. LA REVUE
LIDO "PRESTIGE" de P. Louis-Guérin & Frédéy

MOCAMBO ★★★ 12, rue Marignan ELY. 58-64 Diner-Spectacle
LES 3 MENESTRELS

FOLIES-BERGÈRE
NOUVELLE REVUE
LOCATION PAR CORRESPONDANCE
POUR LES CLIENTS DE PROVINCE
Ecrire : 8, rue Saulnier

PLEYEL, vendredi 14 novembre, à 21 heures - « DOMAINE MUSICAL » - Sem. musicale de Paris
IGOR STRAVINSKY
qui dirigera THRENI, première audition en France
WEBERN, SCHONBERG, dir. : R. CRAFT. Association des Concerts Lamoureux, solistes, chœurs

CINÉMA

« Les Amants » au jour le jour

● *François Leterrier, assistant de Louis Malle, a vécu à ses côtés l'« improvisation » du film.*

UN beau jour de mai, l'équipe technique d' « Ascenseur pour l'échafaud », à quelques changements près, se retrouva, comme en famille, aux studios de Saint-Maurice. Chacun savait que Louis Malle s'attaquait à une œuvre difficile, à un film d'ambition plus profonde et plus complète que le précédent, mais personne ne doutait qu'il n'eût l'envergure de l'entreprendre. Chacun aussi était heureux que la réussite d'un tel projet dépendît en grande partie de Jeanne Moreau, car ce rôle à sa dimension, qui ne l'avait secrètement souhaité pour elle depuis le tournage d' « Ascenseur » ? Mais chaque membre de l'équipe était obscurément conscient de la sorte d'indiscrétion du rôle et le tournage trouva chacun pris entre une pudeur toute naturelle et les exigences du travail de tous les jours.

DES INDICATIONS CHUCHOTEES

On le vit bien lors du tournage de la nuit d'amour. Le découpage portait laconiquement : N°ˢ 299 à 330, *différents plans de Jeanne et de Bernard dans la chambre et la salle de bains.* Le jour prévu — on avait gardé cette scène pour la dernière semaine d'intérieurs — Louis Malle arriva avec quelques notes griffonnées sur l'ordre et la progression des plans-séquences qu'il avait imaginés. Mais il voulait, disait-il, « improviser ».

Chacun comprit ce que pouvait avoir d'intime et de gênant la direction d'une telle scène. Par une sorte de pudeur, le plateau se vida dès le premier plan mis en place. On laissa face à face les deux acteurs, l'équipe de la caméra et le metteur en scène. Et, pendant plusieurs jours, dans un recueillement total, rompu seulement par les soupirs des deux amants et les indications chuchotées de Louis Malle, fut tournée cette admirable nuit.

Dès les premiers « rushes », Louis Malle comprit que la partie était gagnée. Il s'enhardit dans l'improvisation. Il prit goût à cette manière de tout inventer sur le moment, en collaboration avec ses interprètes. Plus tard, il fut ainsi amené à tourner, au jour le jour, toute la fin du film.

Dans le scénario original, Jeanne quittait Bernard sur une place de Dijon et allait se réfugier dans un café où son mari venait la récupérer. Cette fin, qui « bouclait la boucle », selon la triste convention de la plupart des films français, n'avait jamais satisfait Louis Malle. Au moment de la tourner, il ne put se décider à faire sortir Jeanne de la voiture. Et il recomposa cette fin « ouverte », où les deux amants, encore sous le charme de leur nuit, persévèrent sans illusion dans la volonté de partir ensemble.

LA NUIT EN PLEIN JOUR

Les extérieurs se révélèrent difficiles. Louis Malle avait situé les scènes du parc dans une propriété des environs de Paris où il avait passé une partie de son enfance. Les bras de l'Essonne y composaient un admirable « parc d'eau », qui pouvait donner prétexte au développement d'un thème romantique. Mais il voulait aussi que la première rencontre de Jeanne et de Bernard fût baignée dans un de ces clairs de lune d'été qui transfigurent toutes choses.

Il fallait donc tourner de jour, au filtre rouge. Mais cette solution exigeait un ciel absolument pur. Le temps, dans la région parisienne, ne fut guère clément à cette époque. On tourna donc, par nuit vraie, sous l'éclairage des projecteurs, tous les plans sans ciel. Puis on attendit vainement le soleil. Comme il ne se montrait pas, on décida d'aller le chercher dans le Midi. La région de la Sorgue, pas trop méridionale, mais aquatique à souhait, accueillit l'équipe. Et l'opérateur Henri Decae réussit le miracle de faire raccorder Ile-de-France et Sorgue, nuits vraies et nuits artificielles, en une image très douce et très poétique, à laquelle le film doit une partie de sa qualité. Quant aux acteurs, ils durent, soleil dans l'œil, et dans le bruissement des cigales, jouer la scène comme environnés

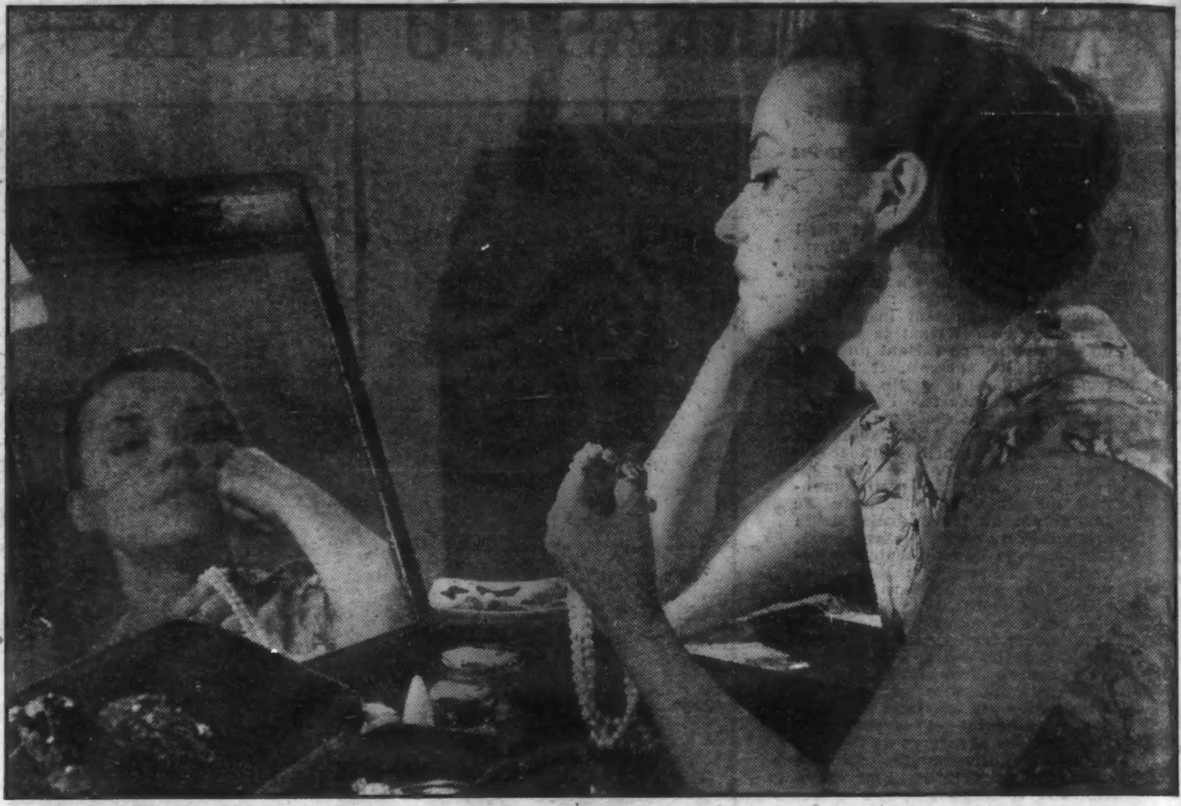

JEANNE MOREAU...
Une jeune femme s'ennuyait...

« LES AMANTS »

par DENIS VINCENT

Un film de Louis Malle (*Broadway, Vendôme, George-V*).

LA France passe pour savoir, seule, apprécier les diamants, l'eau pure d'une pierre et son éclat plus que son volume.

C'est un diamant, ténu mais de haute qualité, que M. Louis Malle vient de lui offrir avec « Les Amants », film limpide, lumineux, film qu'aucun autre pays sans doute ne pouvait produire sous cette forme modeste et parfaite.

Il n'exprime point de grandes idées. Il ne traduit point de grands problèmes ni ne les effleure. Clos, bref, il est tout entier concentré sur la plus vieille histoire du monde : une jeune femme — très comme il faut — et de bonne bourgeoisie d'argent, s'ennuie un peu chez elle entre un mari absorbé par ses affaires et un amant mondain. Passe un jeune homme — très comme il faut — qui s'ennuie un peu dans son milieu, le même d'ailleurs, et qui préfère l'archéologie aux textiles ou aux pétroles.

POUR UNE NUIT, POUR UNE VIE ?

Est-ce pour une nuit, pour un an ou pour une vie qu'il ouvre ses bras à la jeune femme et que, pour s'y enfermer, elle s'arrache à tout ce qui composait jusque-là son petit univers ? Ils ne le savent ni l'un ni l'autre. Nous ne le saurons jamais. Rien ne ressemble plus au début d'un grand amour que le début d'un faux amour.

Simplement, cette nuit-là, ils sont, l'un contre l'autre, surpris, émus, éblouis, transportés, gémissants, comblés, hors de la vie et du temps. Amants.

Au matin, il l'emmène. Le mari et l'autre, en route pour la pêche, les regardent disparaître, étonnés, mais muets ; toujours comme il faut. C'est tout.

Visage meurtri, chignon hâtivement noué, elle est un peu triste. Les femmes comblées sont toujours tristes, comme si toutes les ombres de l'avenir menaçaient leur bien. Tendre, las, avec ce visage gris des hommes qui n'ont pas eu le temps de se raser, il la regarde et il est confiant.

Elle rentrera peut-être chez elle. Mais peut-être pas. De toute façon, les démons de l'aube sont venus briser les sortilèges de la nuit, longue nuit presque sans paroles entre deux amants émerveillés de se vouloir l'un l'autre si fort, de se reconnaître, corps jumeaux, après avoir failli se croiser dans l'indifférence ; long chant d'amour pur et violent qui ne saurait outrager que les amants à la chair malheureuse.

FRERES DE CLASSE

C'est là non le film, comme nous en voyons tant, d'un obsédé, d'un névrosé ou d'un impuissant. C'est le cri d'un homme jeune, sain, heureux de vivre, heureux d'aimer.

Contrepoint français, ô combien, de ce chef-d'œuvre anglais qu'était « Brève Rencontre », il met en scène un homme quelconque, une femme quelconque. C'est l'action de grâces d'un couple quelconque au Créateur qui a placé près de l'Homme cette créature profonde aux courbes douces, à la peau douce, aux longs cheveux, où il s'abîme; qui a placé près de la Femme ce pilier autour duquel elle s'enroule.

C'est aussi un défi à toute la mythologie cinématographique, à la star, objet monstrueux et laqué créé par des mysogynes ; au jeune premier, amant de paille pour insatisfaites.

Elle, c'est Jeanne Moreau. Il lui arrive d'être laide, et c'est bien ainsi. Peut-être est-ce au moment où la fatigue accuse le cerne de ses yeux qu'il l'aime le plus, puisqu'il aime une femme et non la caricature cinématographique d'une femme.

Sèche d'abord, et nerveuse, et un peu pécore, puis lentement habitée, livrée, nue, elle est admirable.

Lui, c'est Jean-Marc Bory. Il est n'importe qui, avec un beau regard, et c'est bien ainsi.

Simplement, ils sont de même essence, de même race, de même éducation. Ils ont le même vocabulaire. Ils sont frères de classe.

Cette classe, c'est celle à laquelle appartient Louis Malle et il faut lui savoir gré de ne point se donner pour ce qu'il n'est pas, de ne point conter ce qu'il ne sait pas, de ne point montrer ceux qu'il ne connaît pas. Il connaît les femmes qui s'habillent chez Chanel ou chez Balenciaga, qui ont des gouvernantes pour leurs enfants, des domestiques et des salles de bains depuis deux générations, des amies intimes et des bijoux de famille. Il connaît les hommes qui font figure d'originaux lorsqu'ils roulent en 2 CV alors qu'il existe des Bentley, dont les parents ont gagné assez d'argent pour qu'ils s'occupent plutôt de savoir le dépenser, pour qui l'apéritif est un whisky et l'habit du dimanche un cachemire bien usé acheté à Londres.

Il connaît, de cette étroite société policée, les mœurs, le ton, les vêtements, l'ennui, l'humour ; il les peint avec plus d'amitié que d'ironie et sans s'attarder plus qu'il ne convient à ce qui ne constitue que le cadre où évoluent ses « Amants ». Un dialogue pailleté et désinvolte de Louise de Vilmorin, la musique empruntée à Brahms ajoutent à l'élégance formelle glacée, un peu irréelle du style dans lequel il a choisi de conter cette courte histoire.

LA FENETRE OUVERTE

Libre de toute grivoiserie, vierge de sous-entendus, d'érotisme de pacotille, d'audaces sordides et de déshabillés suggestifs, le film de M. Louis Malle est peut-être le seul, depuis le très ancien « Peter Ibbetson », qui dise : « L'amour est beau, l'amour est rare, l'amour est pur. Et le plus beau du monde, ce n'est pas celui de Mlle Marilyn Monroe et de M. Cary Grant ou de Mlle Bardot et de M. Gabin. C'est le vôtre. »

Il n'est pas inintéressant de savoir que, présenté à Venise, il a été violemment attaqué par l'organisme fascisant et antifrançais qui se targue de préserver la morale publique. Si M. Floris Amanati, directeur du Festival, put néanmoins défendre jusqu'au bout son choix, c'est parce que le cardinal Roncalli, patriarche de Venise, honoré aujourd'hui sous le nom de Jean XXIII, fit savoir qu'il jugeait ces attaques hypocrites et mal inspirées.

Louis Malle, jeune maître de la nouvelle école française, vient d'ouvrir la fenêtre du cinéma à un souffle de fraîcheur, de tendresse et de beauté.

Spitzer
Les meilleures
Reproductions
de Tableaux de Maîtres
14, rue la Boétie - ELY.00-32
Catalogue sur demande contre 50 francs

...ET JEAN-MARC BORY
...un jeune homme passa...

d'une nuit silencieuse d'Ile-de-France.

Cependant, à Paris, les manèges, où Jeanne est entraînée par ses futiles amis snobs, avaient quitté l'esplanade des Invalides. Louis Malle les rattrapa, une première fois, au rond-point de la Défense. Il avait d'abord imaginé une longue conversation de Jeanne et de Raoul, dans une benne du Scenic Railway. On fit un soir les premiers essais. L'équipe des machinistes amarrèrent solidement à l'avant d'un wagonnet un Caméflex et quelques petits projecteurs. On ignorait si le système supporterait le parcours très accidenté. Louis Malle tint à l'essayer le premier avec son assistant Alain Cavalier. On mit en marche le moteur de la caméra et le wagon commença sa descente vertigineuse. Chacun, d'en bas, suivait l'expérience avec une certaine anxiété. Tout, finalement, se passa bien. Mais le lendemain, à la projection des « rushes », l'équipe eut droit à un spectacle pour le moins comique : sous l'influence de la vitesse et de la force centrifuge, aucun des passagers n'avait pu contrôler ses réflexes et les visages passaient involontairement par toute la gamme des expressions, de la frayeur rétrospectivement la plus drôle au soulagement final le plus sincèrement épanoui. Louis Malle abandonna donc l'idée de faire jouer toute une scène dans le Scenic Railway.

Il aurait pu user de ce truquage appelé « transparence », qui consiste à tourner d'abord un décor extérieur (paysage, etc.), puis à le projeter sur un écran devant lequel les comédiens jouent tranquillement une scène. C'est ainsi que l'on tourne par exemple toutes les scènes parlées en gros plan qui se déroulent dans des voitures.

Mais il y a, chez Louis Malle, un souci non de « réalisme », mais d'une certaine « vérité » du décor et de la situation qui explique en partie la fraîcheur du film, tourné dans de nombreux décors réels (l'imprimerie, l'Eléphant blanc, le café de la fin).

UN COURT METRAGE

Un tel effort ne pouvait être obtenu que d'une équipe qui sentît chez le réalisateur une foi très décidée dans un cinéma nouveau, la volonté ferme du moins de ne pas s'enliser dans la convention des productions actuelles. Il fallait en somme qu'une équipe aussi lourde (trente personnes environ) s'adaptât tant bien que mal aux conditions de tournage d'un court métrage. Chacun, en tout cas, avait le sentiment que tous les efforts demandés, que toute l'ingéniosité déployée, que le refus même des sentiers battus, seraient, comme disent les gens de cinéma, « payants ».

Quel que soit le résultat, et c'est au public d'en décider, la méthode, qui est aussi celle d'un Chabrol, avec une équipe à peu près semblable, indique que quelque chose est en train de changer dans le cinéma français.

FRANÇOIS LETERRIER.

...mais le jour vient après la nuit.

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau
HENRI LAURENS
Sculptures en pierre

BERRI-LARDY et Cie - 4, rue des Beaux-Arts
BEOTHY
Sculptures

Galerie André MAURICE
140, boulevard Haussmann
NAÏDITCH
Jusqu'au 22 novembre

Galerie Paul AMBROISE
6, rue Royale
EMERIC
Jusqu'au 4 décembre

Galerie J. LE CHAPELIN
71, Faubourg-Saint-Honoré
Georges d'ESPAGNAT
AQUARELLES
du 7 au 22 novembre

E. COURNAULT
GALERIE FURSTENBERG
4, rue Furstenberg
PEINTURES - 5-24 novembre
LA HUNE
170, boulevard Saint-Germain
GRAVURES, MONOTYPES - 5-24 novembre

Galerie RIVERE
145, boulevard Haussmann - BAL. 15-45
CRUSAT

Galerie CRAVEN
5, rue des Beaux-Arts
KOLOS - VARY
PEINTURES
à partir du 8 novembre

Galerie LARA VINCY
47, rue de Seine
MUNFORD
Jusqu'au 20 novembre

CALENDRIER
DES GALERIES D'ART

GALERIE MAEGHT
ELLSWORTH
KELLY
Peintures récentes

A LA LIBRAIRIE
PRÉSENCE AFRICAINE
Jacques RICHARD-MOLARD
Problèmes humains en Afrique occidentale .... 1.000 f.
Albert TEVOEDJRE
L'Afrique révoltée .... 650 f.
Basil DAVIDSON
Le Réveil de l'Afrique. 800 f.
Abdoulaye LY
Les Masses africaines et l'actuelle condition humaine. 700 f.
LIBRAIRIE PRESENCE AFRICAINE
42, rue Descartes - PARIS (5e) - C.C.P. 5936-25
ODE. 57-69

Bernard
PINGAUD
le prisonnier
roman
"On reconnait, grandi, affirmé, l'auteur de "l'Amour triste".
MADELEINE CHAPSAL (l'Express)
LA TABLE RONDE

PIERRE TEILHARD DE CHARDIN
deux livres essentiels
pour la compréhension de l'homme et de l'œuvre
Les grandes étapes de son évolution par CLAUDE CUENOT
Tel que je l'ai connu par PIERRE LEROY s. j.
PLON

LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE SOVIÉTIQUES
sont à votre portée
« Quelques centaines de revues russes sont déjà disponibles en France dans le domaine scientifique et technique, et l'on peut estimer à 1.000 ou 2.000 le nombre d'articles importants publiés mensuellement.
Seule une faible partie de cette documentation fait l'objet de traductions polycopiées ou imprimées. »
G. Cordonnier
Ingénieur en chef du G.M.
(Extrait du Bulletin du C.N.R.S.)
DES MAINTENANT vous pouvez vous abonner aux journaux ou revues en langue russe de votre choix
Demandez-nous l'envoi gratuit du catalogue bilingue des journaux et périodiques de l'U.R.S.S. pour 1959
DEUX REVUES en LANGUE FRANÇAISE
LA CULTURE ET LA VIE
Revue mensuelle de la vie culturelle en U.R.S.S.
Abonnement annuel : 1.000 francs
LES NOUVELLES DE MOSCOU
Journal bi-hebdomadaire de l'actualité soviétique
Abonnement annuel : 1.500 francs
Adressez vos demandes et vos abonnements à la
LIBRAIRIE DU GLOBE 21, RUE DES CARMES - PARIS (Ve) C. C. P. A. L. A. P. Paris 9694-67

les Romans DE LA LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD
Christine Arnothy
LE GUÉRISSEUR
Une œuvre forte, violente, lucide, par l'auteur de " J'ai 15 ans et je ne veux pas mourir ".
Georges Govy
SANG D'ESPAGNE
Le nouveau livre du Prix Théophraste Renaudot 1955.
Gisèle Guyot
J'AI REFUSÉ CET ENFANT
Par l'auteur de " Prison Blanche ", le drame de la maternité.
Philippe de Coninck
LES BONNES INTENTIONS
L'envers du décor de la grande chirurgie.
Claire Goll
LE CIEL VOLÉ
Un " Poil de Carotte " féminin, plus le fantastique.
Thyde Monnier
JE NE SUIS PAS DES VOTRES
Un grand roman sur le cas de conscience d'un médecin.
Robert Escarpit
LES DIEUX DU PATAMBA
L'histoire passionnante et dramatique d'un jeune diplomate en Amérique du Sud.

LA SEMAINE

Les favoris pour les prix

LES premiers prix littéraires — prix Femina et prix Médicis — seront décernés d'ici une quinzaine de jours, suivis à une semaine de distance du Goncourt et du Renaudot, alors que le prix Interallié et le prix Nouvelle Vague clôtureront cette grande série de récompenses le 8 décembre.

Il faut bien dire que la situation est pour le moment ce qu'on appelle en langage militaire « fluide ». Au cours de ces dernières années, on connaissait avec une quasi-certitude trois ou quatre mois à l'avance le lauréat du Goncourt, destiné chaque fois à un écrivain qui avait fait déjà ses preuves (Romain Gary, Simone de Beauvoir, Roger Vailland). Cette année, un tourbillon de jeunes ne permet aucune prévision précise.

Pourtant, les premières préférences commencent à se dégager. Les dames du Femina sont, selon leur habitude, partagées. Une moitié, menée au combat par Mme Simone, s'est déclarée en faveur de Guy Ponce de Léon (« Les Tours de la 14e rue »), alors que l'autre moitié, conduite évidemment par la duchesse de La Rochefoucauld, est partisan de couronner Françoise Mallet-Joris, auteur de « L'Empire Céleste ».

Au prix Médicis, brouillard complet, ce qui n'est d'ailleurs guère étonnant avec un jury composé de façon très éclectique. Il est évident qu'il sera difficile de trouver un roman qui réunisse les faveurs de Nathalie Sarraute et Alain Robbe-Grillet d'une part, de Félicien Marceau et de Denise Bourdet de l'autre. De mauvaises langues prétendent qu'il n'existe aucun roman susceptible de réunir dans ce jury plus de trois voix.

Au Goncourt, les favoris sont Bernard Pingaud (« Le Prisonnier »), Françoise Mallet-Joris, Michel Zéraffa (« Les Doublures ») et aussi Roger Grenier (« Les Embuscades ») dont les chances sont cependant quelque peu compromises depuis qu'il fait partie du jury Renaudot.

Ce dernier ne s'est pas encore réuni et les pronostics sont limités aux déclarations individuelles de ses membres. Edouard Glissant, le jeune poète martiniquais avec son premier roman, « La Lézarde » ; « Le Vieux Pocco », de Jacques Cousseau, et « Une curieuse solitude », de Philippe Sollers, semblent pour le moment les mieux placés.

A l'Interallié, un grand favori : Bertrand Poirot-Delpech, avec « Le Grand Dadais ».

Les favoris du prix Nouvelle Vague, enfin, restent aussi mystérieux que les membres de son jury.

POUR LES PRIX

● *Saint - Germain-des-Prés à New York*

Les Tours de la 14e rue

par Guy Ponce de Léon. Calmann-Lévy, 240 pages, 600 francs.

C'EST un New York insolite que présente Guy Ponce de Leon : celui de Greenwich Village et d'une bohème newyorkaise qui alimente les vagues d'émigrations qu'on voit déferler tous les ans sur le Quartier Latin. Etudiantes en mal de romantisme, jeunes noirs désireux de purger des complexes de ségrégation, intellectuels en herbe en quête d'eux-mêmes. Personnages attachants qui ressemblent fort peu à l'image populaire du classique touriste yankee.

C'est dans le cadre d'une sordide pension newyorkaise qu'un jeune Américain traîne, au retour d'Europe, sa lourde nostalgie de Paris et la nostalgie non moins douloureuse d'une jeune fille américaine, Wanda, qu'il a aimée là-bas.

Le retour de Wanda qui s'est donnée à un jeune noir déchaîne le drame.

Poétique, un peu visionnaire, le héros est trop faible pour lutter contre les forces combinées de la ville et de la vie.

L'intrigue bien conduite, l'ambiance admirablement restituée n'empêchent pas l'auteur d'adresser de temps à autre un clin d'œil à son lecteur, à l'occasion de plusieurs tours de passe-passe que lui permet sans doute une indiscutable virtuosité : car « Les Tours de la 14e rue » sert plus d'une fois de cadre aux tours de Ponce de Léon.

M.L.

● *Une éducation sensuelle.*

Une curieuse solitude

par Philippe Sollers. Ed. du Seuil, 172 pages, 500 francs.

IL y a dans tout adolescent un petit diable au corps qui sommeille. Né à la littérature par quelques pages d'un recueil collectif, signalées ici-même par M. François Mauriac, M. Philippe Sollers publie un premier roman, sympathique, encore maladroit et un peu insuffisant, qui est dans la lignée de Radiguet ou plutôt de beaucoup d'éducations sentimentales. Adolescent en vacances dans le Sud-Ouest, le narrateur découvre l'amour avec une femme de 30 ans, la nurse espagnole qui vit dans sa famille ; il la retrouve un peu plus tard à Paris et ils continuent « leurs études ». En fait, le jeune homme fait l'éducation de sa sensualité avec Concha, l'éducation de son cœur dans la littérature, et quand l'aventure se termine, il décide tout naturellement d'en faire un livre : n'avons-nous pas l'exemple de Proust auquel notre homme ressemble d'ailleurs, puisqu'il a des crises d'asthme ?

GUY PONCE DE LÉON
Une virtuosité indiscutable

Roman d'analyse conduit d'une manière très simple et très traditionnelle, avec un certain penchant pour la vérité d'ordre général et pour la phrase-maxime que l'originalité des découvertes ne justifie pas toujours : « *C'est toujours une découverte assez terrible que de surprendre un regard... On ne sait pas comme la seule annonce d'un être nouveau peut agiter certains caractères...* » Mais oui, on le sait. La figure de Concha, qui pourrait être pathétique, est mal éclairée, parce que le jeune écrivain en puissance n'est au fond préoccupé que de lui-même, comme il est d'ailleurs assez naturel à cet âge et avec son caractère. C'est-à-dire que la solitude dans laquelle il se trouve à la fin du livre, après son aventure avec Concha, « cette dernière tentative du réel pour me faire douter de moi-même », n'est peut-être pas aussi *curieuse* qu'il le croit.

Premier roman, pierre d'attente. Que deviendra M. Sollers ? Mais qui pourrait se vanter d'avoir deviné toute la carrière de son parrain en littérature à la lecture de son premier roman, « L'Enfant chargé de chaînes » ? Je crains seulement que celui-ci ne soit pas assez chargé de ces chaînes morales génératrices de beaux conflits et de belles œuvres.

R. K.

ROMANS FRANÇAIS

TANDIS QU'ELLE AGONISE

par ***MADELEINE CHAPSAL***

TOUT ce roman obscur, tortueux, tient entre le premier et le dernier râle d'une vieille femme en agonie, la tante Marie. Dix jours durant, sa cadence obsède la maisonnée, déterminant dans l'esprit d'une jeune femme, Louise, ce tourbillon d'images, d'idées, d'émotions et de sentiments qui compose « L'Herbe ».

C'est, étendue auprès de son amant, dans l'herbe, que Louise évoquera, d'une traite mais avec de constants retours en arrière, les jours hallucinés qu'elle vient de vivre à l'écoute du râle, « *formidable comme un soufflet de forge* ». Une telle agonie, de la part de la tante Marie d'ordinaire tout courage et dignité, est plus que choquante. C'est, échappant enfin aux surveillances, l'intraitable « *lamentation de la chair putrescible, gémissante et terrifiée* ».

Et Louise, empoignée par le pressentiment du néant, du tragique de tout destin, va jeter sur ce qui l'entoure, sur la vie finissante de Marie, mais aussi des autres, sur elle-même, sur son amour qu'elle croyait fort, un regard désormais absent. Pénétrant aussi, et sévère. Un regard de Jugement Dernier.

VOIR l'univers sous l'angle de la mort, c'est également la tentation de l'artiste, et la voix songeuse que Claude Simon prête à Louise est d'abord la sienne. S'il s'interroge sur les événements c'est pour mieux pousser la peinture d'extraordinaires personnages. Portraits à la Rembrandt où ce qui est peint c'est moins un homme que sa chair, moins sa chair que l'histoire de sa décomposition. On sent l'auteur obsédé par le travail du temps sur ce qui est son objet d'érosion privilégié : le corps humain.

D'où une galerie de portraits qu'on pourrait dire « géologiques ». Chaque trait, chaque geste de la personne actuelle en recouvrant d'autres plus anciens ; une fouille menée par un observateur un peu attentif — comme Louise — doit ainsi permettre de reconstituer tous les âges d'un caractère. (Qui, du reste, n'a connu de ces intuitions fulgurantes où une figure familière s'auréole sinistrement de la succession passée et à venir de ses métamorphoses ? Vision éprouvante dont on se hâte de se détourner, comme Louise interrompt une méditation pour considérer les motifs trop ornés de la pendule du salon.)

VOICI Marie et Eugénie, les deux sœurs, d'abord jeunes, déjà fières, besogneuses institutrices de campagne, vouées au célibat afin de pourvoir à l'éducation d'un frère cadet trop aimé, rapetassant leurs vêtements, économisant sur la nourriture, et bientôt s'amenuisant, se desséchant, leur substance propre passée à l'entretien du jeune homme, de la maison familiale, ratatinant, noircissant d'années en années, jusqu'à devenir « *le vieux, le fragile amas d'ossements, de peau, d'organes exténués, aspirant au repos, au néant originel* », dont on peut voir encore, pour quelques instants, comme un objet sur l'oreiller, la « *boîte d'os* » du crâne chauve de Marie.

CLAUDE SIMON
Une seule longue phrase.

Décrit également à la façon d'un objet, voici Sabine, autrefois la « *jeune femme iris* », au « *visage de porcelaine* », qui, loin d'embrasser le renoncement de ses belles-sœurs, s'abandonne à ses passions, sa jalousie fantastique, et tourne à l'horrible, « *les cheveux de plus en plus rouges, vêtue de robes aux couleurs de plus en plus agressives, les doigts de plus en plus chargés de bagues* », épouvantail aux oripeaux multiples, ivrognesse, vieille pocharde décatie.

Et voici Pierre, le frère tant aimé, charmant bambin, élégant jeune homme, mais se décomposant lui aussi d'une manière abominable — mollesse montée en surface ? — grossi, gonflé, montagne de chair impotente « *semblable à un homme obligé de porter sans cesse avec lui le cadavre d'un autre ligoté à lui* ».

COMMENCÉS, lâchés, repris, au gré des évocations de Louise, ces portraits de la chair — « *cette chair se désunissant, pour ainsi dire, se ravinant, glissant par saccades* » — ont surtout pour but d'atteindre l'être à son point le plus vif, là où il se trahit.

Si Marie, la vieille fille sublime, presque sainte, a toute sa vie montré bon visage, à l'heure de sa mort elle laisse échapper ce ronflement terrifiant, sanglot peut-être d'une avidité qui n'a pas eu sa part. Alors que Sabine, la folle sans dignité, à l'égoïsme triomphant, demeurant debout pour mourir, pourrir sous son placage de fards, touche Louise par sa majesté. Laquelle a gagné, laquelle a perdu ? Où est le juste ? Louise se trouble, s'irrite, mais inutilement. Au seuil de la putréfaction il est vain de juger encore selon les règles de la vie. Ceux dont l'histoire est faite n'appartiennent plus au monde de nos calculs ; ils s'avancent, transfigurés, dans le royaume de l'art où souvent les plus beaux monstres sont les plus beaux objets.

UNE seule longue phrase — dirait-on — au rythme variable, tourmenté, serpente de la première à la dernière page de ce livre difficile. Aussi arrive-t-il au lecteur de se créer à lui-même des temps morts, ayant perdu le fil d'un discours véhément mais sans respiration; jusqu'au rappel à l'ordre d'une scène plus vigoureuse.

Artifice, ce mélange de clair et d'obscur ? Oui, dans la mesure où l'ombre est voulue. Rien n'empêchait Claude Simon de dire plus nettement qui parle — Louise — et à qui s'adresse la jeune femme — son amant — puisqu'on l'apprendra, ou plutôt le surprendra, au cours, ou plutôt au détour du récit.

C'est le ressassement considéré comme un moyen de mieux dire en plusieurs fois ce qu'on ne saurait ou ne voudrait dire en une seule. Pourtant la technique s'écarte ici de celle de Faulkner que Claude Simon, dans « Le Sacre du Printemps », « Le Vent », évoquait parfois jusqu'à la gêne. En possession d'un ton, d'un style, ce singulier auteur s'affirme. Si « L'Herbe » demande au lecteur un labeur qui n'apparaît pas toujours justifié, c'est une œuvre marquante, souvent belle ; l'effroi mêlé d'ironie.

(1) « L'Herbe », par Claude Simon. Editions de Minuit. 266 pages. 900 francs.

NOBEL 58

Pasternak ne vit pas que de pain

● ***La règle du jeu pour les écrivains soviétiques est rude, mais qui l'a établie ?***

L'AFFAIRE Pasternak attire une fois de plus l'attention sur la condition de l'artiste en Union Soviétique. Condition qu'il faut envisager sous un aspect double : situation matérielle de l'écrivain et rapport de celui-ci avec les pouvoirs publics.

Une loi de 1928 assure la défense de ses intérêts professionnels : les droits, perçus régulièrement, ne tombent dans le domaine public que 15 ans après la mort d'un auteur ; les traducteurs sont assez généreusement payés et, lorsqu'il s'agit d'œuvres théâtrales, perçoivent, comme d'ailleurs en Occident, un pourcentage sur la recette ; la protection et l'assistance juridiques des auteurs sont assurées ; enfin, un fonds d'entraide littéraire, créé en 1935, s'occupe de l'assistance sociale des écrivains (soins médicaux, logement, subventions ou prêts, etc.) et de l'aide aux débutants.

Ainsi donc, la condition matérielle de l'écrivain soviétique est enviable. En dehors de quelques grands savants et chefs d'industrie, personne ne gagne autant en U.R.S.S. que quelques écrivains « à succès ». Alexis Tolstoï, rallié tardif qui a chanté, à travers Pierre Ier, la gloire de Staline, a laissé à sa mort, outre un important compte en banque, plusieurs appartements et maisons de campagne.

Mais il y a une rançon à cela : il s'agit de respecter la règle du jeu, c'est-à-dire de ne pas s'écarter de *la ligne*. Le conformisme est la condition de réussite de l'écrivain soviétique.

Il n'en a pas toujours été ainsi. A ses débuts, la société issue de la révolution d'octobre 1917 a favorisé et stimulé toutes les formes d'art. Aucune censure ne contrôlait la production artistique. Personne ne s'arrogeait le droit d'émettre un jugement définitif et la controverse était de rigueur. Lénine, grand lecteur des classiques russes et étrangers, avouait en souriant à Clara Zetkine, après avoir assisté à un récital de Maïakovski, qu'il se faisait vieux et qu'il s'était arrêté à Pouchkine. Il ne lui venait même pas à l'esprit que ses goûts personnels pourraient constituer un critère esthétique, au contraire d'un Staline ordonnant que fût retiré de l'affiche, après une seule représentation, un opéra de Chostakovitch qui lui avait déplu.

LA LITTERATURE EST UN BUT EN SOI

Certes, la censure existait, pendant la guerre civile, sur la presse, sur les livres politiques, la révolution se défendait *aussi* sur le terrain des idées. Mais les éditions d'Etat publiaient des écrivains qui, sans combattre ouvertement le nouveau régime, gardaient à son égard une attitude réservée, parfois sourdement hostile. Poètes symbolistes, imaginistes, futuristes, écrivains expressionnistes et naturalistes, formaient des groupes d'affinités, publiaient des manifestes, proclamaient leur apolitisme... Les leaders de la révolution, tout en leur conseillant d'être accessibles au peuple, n'imposaient aux artistes nulle orthodoxie esthétique ou politique.

Ce faisant, ils se conformaient à l'opinion constante de Marx sur la liberté de la création artistique, et la nocivité de la censure.

« *L'écrivain ne considère nullement ses travaux comme un moyen*, écrivait Marx en 1842, dans la « Gazette Rhénanie ». *Ils sont des buts en soi : ils sont si peu un moyen... qu'il sacrifie, quand il le faut*, son *existence*, *à* leur *existence.* »

Lénine, objectera-t-on, était bien moins tolérant que Marx. Ne parlait-il pas de littérature de parti, de l'esprit de parti ? Et l'on cite son fameux article écrit en octobre 1905 sur « l'organisation du parti et la littérature de parti ». Tout en préconisant le contrôle du parti sur l'œuvre des écrivains qui s'en réclamaient et qui n'avaient qu'à s'en séparer pour reprendre leur liberté, Lénine précisait :

« *Il est indiscutable que la littérature se prête moins que toute autre chose à une égalisation mécanique, à un nivellement, à une domination de la majorité sur la minorité. Il est indiscutable qu'il faut, absolument, assurer une plus large place à l'initiative personnelle, aux penchants individuels, à la pensée et à l'imagination, à la forme et au contenu.* »

Lénine ne s'est jamais départi de ce point de vue. Bien que Gorki eût rejoint en 1907, sur le plan idéologique, les adversaires de Lénine, celui-ci n'en reconnaissait pas moins en lui « le plus grand écrivain prolétarien ». Même lorsque Gorki eut pris, en 1917, position contre la prise du pouvoir par les bolcheviks, il put, en pleine guerre civile, garder son entière liberté de critique.

Tel était le climat intellectuel pendant les premières années de la révolution russe. Puis, des cercles et groupements divers émergea en 1925 l'Association russe des Ecrivains prolétariens (R.A.P.P.) comprenant uniquement des communistes et sympathisants qui se proposaient de créer une littérature prolétarienne et de combattre les tendances bourgeoises dans l'art. L'adhésion à ce groupement était volontaire.

Accusés de « trotskysme », les dirigeants de la R.A.P.P. furent éliminés et la société dissoute. A sa place, on créa l'Union des écrivains soviétiques, par décision du parti du 23 avril 1932.

Situons l'événement : Staline a

→

GREGORIO MARAÑON
de l'Académie Espagnole
DON JUAN
ET LE
DONJUANISME
Le mythe de Don Juan révélé.
passionnant !
actuel !
STOCK

RJ
Vient de paraître...
JULLIARD

Jan de HARTOG
La clé

On projette actuellement sur les écrans parisiens un grand film qui porte ce titre. Sophia Loren prête à l'étrange figure de l'héroïne STELLA ses traits fascinants. Stella avait, elle, donné son nom au roman de Jan de Hartog dont est tiré « LA CLE » et que l'on vient de réimprimer et de distribuer en Librairie. Stella, énigmatique figure, vestale de la mort, compagne de tous ces garçons hollandais, capitaines de remorqueurs au long cours, qui vont au large des côtes anglaises rechercher les bâtiments alliés torpillés par les sous-marins allemands ; Stella que ce rôle de prêtresse funèbre désespère et rend folle et qui essaie de s'en évader pour le plus grand désespoir du dernier de ses compagnons. Un merveilleux et pathétique roman de la mer, un beau film.

Violette JEAN
Le petit garçon

A propos du nouveau roman de Violette Jean qui vient de paraître, « LE PETIT GARÇON », Claude Roy écrit : « C'est la démonstration émerveillante que l'on peut faire de bons livres avec de bons sentiments à condition qu'ils soient non seulement bons, mais justes ». Violette Jean raconte l'histoire d'un petit garçon, orphelin de mère, qu'une Parisienne adopte, transplante, gâte sans parvenir à le rendre vraiment heureux, et ramène en fin de compte aux champs et les rats des champs sont plus à l'aise qu'à la ville. Mais le thème profond du livre, que l'anecdote ne peut résumer, c'est l'amour maternel, c'est l'étrange et tenace passion dont on a rarement parlé avec autant de justesse et de simplicité. Le premier roman de Violette Jean, « L'INSAISISSABLE » avait été salué il y a un an par la critique unanime, non seulement comme un éclatant début, mais comme une œuvre exceptionnelle.

JULLIARD

ALEXANDRE le GRAND
ou le roman d'un dieu
par DRUON

"CE GRAND ET GROS LIVRE QUI SE LIT AINSI QU'UN ROMAN, TOUR A TOUR RÉALISTE, POÉTIQUE, ÉPIQUE, HISTORIQUE"
Gérard d'Houville (la Revue des 2 Mondes)
"UNE FRESQUE IMMENSE".
Henry Muller (Jours de France)
"UN OUVRAGE MONUMENTAL".
Jean-Marie Dunoyer (La Nef)
"UN GROS ROMAN QUI SE LAISSE DÉVORER"
(France-Observateur)
"UNE SOMPTUOSITÉ, UNE MÉLANCOLIE TRÈS ORIENTALES".
Jeanine Delpech (Les Nouvelles Littéraires)
"UNE ÉCRITURE NOURRIE A L'ASCÉTIQUE DIGNITÉ DE LA GRÈCE".
Georges Izard (l'Express)
"UN GRAND, UN IMMENSE SUJET".
Pierre de Boisdeffre (Combat)
"UN FORT BEAU LIVRE".
Morvan-Lebesque (Canard Enchaîné)
"UN TON VIVANT, FAMILIER, DU PLUS HAUT INTÉRÊT".
Charles Exbrayat (Journal du Centre)
"UN LIVRE PASSIONNANT".
(La Tribune de Lausanne)
"APRÈS UN TEL LIVRE, ON IMAGINE DIFFICILEMENT QU'IL RESTE QUELQUE CHOSE A DIRE".
Annie Guilbert (Paris-Normandie)
"LE LIVRE COMPLET D'UN ÉCRIVAIN COMPLET".
Auguste Paillard (Nouveaux Jours)

del DUCA PARIS
33e mille

ROMANS FRANÇAIS

« LES DOUBLURES »

par JEAN DUVIGNAUD

« Il me semble les tenir entre mes mains, **écrit Michel Zéraffa.** Nathalie et Meriem, Philippe, Marc ou Jacqueline. Ce sont mes personnages. J'ai décidé de disposer d'eux (sans doute parce que certains disposèrent de moi) et de les assembler à la façon du metteur en scène qui imprime le générique de ses films sur la première page de celui-ci »... **Aussi le romancier promène-t-il aux quatre coins de l'Europe un jeune officier lassé de la vie qu'il traîne entre Saint-Germain-des-Prés et l'Algérie, un snob qui collectionne des cravates et des femmes, une Syrienne romanesque, une journaliste intelligente, un poète algérien déchiré entre ses deux patries, un communiste tourmenté par le communisme, un philosophe tout droit sorti de « la Montagne magique »...**

Entre ces êtres que le hasard seul rapproche, l'histoire contemporaine déroule ses événements : la Libération, la guerre d'Indochine, puis celle d'Algérie, la révolte de Budapest. Que savent d'eux-mêmes ces « enfants tristes », ces « révolutionnaires défroqués » et, pour tout dire, ces « orphelins » ?

LE TEMPS DES RENCONTRES

Michel Zéraffa n'a pas voulu raconter des vies. Aussi, les personnages qu'il présente dans « Les Doublures » (1) sont-ils tous fermés sur eux-mêmes. Le romancier cherche bien davantage à situer ses héros par rapport au monde qui les sollicite, à l'espoir qui les anime (et les trompera toujours), à l'impression qu'ils ont faite sur lui, l'écrivain, le « voyeur » !

C'est pourquoi « Les Doublures » nous entraîne à tous les étages du temps, de la société et de l'histoire : à peine suivons-nous le romancier sous les arbres de la « maison Riesenberg », centre culturel cosmopolite et romantique des environs de Paris, que le snob fumeur de tabac blond emmène à Vérone une jeune communiste qui découvre à la fois la richesse et la volupté. A cet instant éclate la révolte hongroise. La politique l'emporte sur le plaisir : la jeune femme abandonne son amant qui téléphone à Paris pour faire venir une autre de ses amies.

(1) « Les Doublures », roman, par Michel Zéraffa. Ed. Albin Michel. 294 pages. 780 fr.

MICHEL ZÉRAFFA
Enfants tristes et révolutionnaires défroqués.

Ce double jeu permanent de la vie et de l'histoire, de la futilité et de la tragédie, du souvenir et de l'imaginaire, Zéraffa en fait le principe de son roman. On a beaucoup parlé, voici une dizaine d'années, de son premier livre, « Le Temps des rencontres » : c'en était aussi l'obsession principale. Aujourd'hui, éliminant la durée, le romancier nous emporte avec la frénésie des mauvais rêves.

LES FEUX DE LA RAMPE

J'ai toujours cru, pour ma part, que les tendances actuelles du roman contemporain conduisaient à cette vision relative du monde plutôt qu'à une littérature, bâtarde de la poésie, qui, éliminant l'homme, réduit le roman à la plate contemplation des choses ! Pour atteindre la « nouvelle vague », le roman ne saurait s'enfermer dans un laboratoire et chausser les lunettes d'Auguste Comte...

On est heureux de rencontrer chez Zéraffa une conscience très riche du relativisme et plus riche encore de cette vérité qui naît de la rencontre des consciences entre elles. Toutefois, « Les Doublures » ne réalise pas entièrement le projet de l'auteur : à cette promenade haletante à travers le monde moderne, il manque à la fois une intrigue cohérente et un docteur Jivago qui, devant nous, vieillisse : tout « voyeur » qu'il soit, le romancier reste trop « littéraire ». Mais, surtout, les personnages qu'il nous présente sont typisés.

Il y a une raison à cela : Zéraffa a voulu réduire ses héros au triste rôle de marionnettes ; aussi les a-t-il cruellement traités. Le snob, le militaire, le communiste, l'ancienne déportée (seul visage émouvant dans ce « Bal des Maudits », le romancier lui-même, sont des « doublures » de personnages vrais qui ne verront jamais le jour. Ils abordent les feux de la rampe comme des acteurs de remplacement.

Reste que ce livre passionné et violent nous atteint, qu'il est peut-être le meilleur de Michel Zéraffa et qu'il répond à la tendance moderne du roman dans son effort pour rassembler les aspects contraires de la vie présente. Le lecteur garde en son souvenir quelques scènes rapides arrachées à la vitesse du temps — une promenade à Vérone, les grands arbres de Riesenberg, une matinée après un duel dans la forêt d'automne, la mort du poète arabe, tué dans le maquis algérien par l'officier de Saint-Germain-des-Prés. Cela donne envie de relire le livre...

→

vaincu successivement tous ses adversaires, il est devenu le chef suprême du parti et de l'Etat. L'Union des écrivains est alors chargée de grouper tous ceux qui *« adhèrent à la plateforme du pouvoir soviétique et participent à l'édification d'une culture socialiste »*. Ce n'est donc pas un simple syndicat, défenseur des intérêts matériels et moraux des écrivains, mais un groupement officiel, détenant en fait le monopole des publications littéraires soviétiques et y adhérer est pratiquement obligatoire.

DIX BONS LIVRES EN VINGT ANS

Le premier congrès de l'Union se réunit en août 1934. Il se déroula sous l'égide d'un Gorki vieilli, rallié au régime et qui lança la formule de « réalisme socialiste » opposée au « réalisme critique » de l'époque prérévolutionnaire. Mais c'est le délégué du parti, Jdanov, qui exposa au congrès les conceptions staliniennes en matière de littérature. *« Chez nous,* déclara-t-il, *les héros principaux des œuvres littéraires sont les constructeurs actifs de la vie nouvelle... Notre littérature est imprégnée d'enthousiasme et d'héroïsme. Elle est optimiste... Nos écrivains doivent connaître la vie pour pouvoir en donner une représentation juste, non scolastique ni morte, ni simplement conforme à la « réalité objective », mais dans son développement révolutionnaire. »*

Les années d'avant 1939 virent les persécutions intellectuelles, mais la guerre et ses exigences nationales apportèrent une certaine détente. Ce libéralisme ne dura guère. Jdanov reprit la direction des intellectuels dès 1946, en restreignant la liberté relative récemment accordée.

Même après la mort de Staline, le deuxième congrès de l'Union des écrivains réuni en décembre 1954, ne s'écarta pas de cette ligne pour l'essentiel. Mais l'atmosphère était devenue plus clémente : Ehrenbourg écrivait : « Le Dégel ». Aux écrivains, désormais, n'était plus imposée la refonte de leurs livres.

Cholokov en arrive même en 1956 à faire applaudir par M. Kroutchev lui-même la tolérance en art (*« Dix bons livres en vingt ans, c'est peu ! »* s'écrie-t-il).

Les chefs-d'œuvre impressionnistes, naguère condamnés, sortent de leurs cachettes. Les œuvres interdites des grands compositeurs sont enfin jouées. L'amour redevient un thème en vogue et cesse d'être une simple récompense de la réussite sociale. On l'oppose même au devoir...

Mais en juin 1957, après que Kroutchev eut réussi à éliminer tous ses rivaux, ce libéralisme de façade s'estompe. Le secrétaire général du parti rappelle sévèrement à l'ordre les écrivains égarés, affirme que la liberté de création mène à l'anarchie, exige des artistes un strict conformisme idéologique. Il critique vivement Doudintsev pour avoir « calomnié », « caricaturé » la réalité soviétique. On peut, on doit même, dénoncer les défauts limités et précis, affirme-t-il dans un de ses discours, mais sans jamais oublier que les aspects positifs l'emportent toujours en dernier lieu, et que les conflits se résolvent dans le processus même de l'édification socialiste.

Le mot d'ordre courut dans la file. L'alignement se fit, qu'un seul homme vint rompre, Boris Pasternak.

> *« Il n'y a pas au monde de bassesse et d'abjection pires que celles dont Pasternak s'est rendu coupable... »*

Cela est un des nombreux témoignages d'indignation et de colère qui parviennent à la « Literatournaïa Gazeta » *« en un flot ininterrompu »* et *« de toutes les couches de la société soviétique »*... D'autre part, les ouvriers, médecins, militaires, ingénieurs qui s'indignent ainsi avouent tranquillement n'avoir pas lu une ligne de Pasternak car *« cela ne les intéresse pas »*. Pour nous, Occidentaux, le procédé est singulier qui consiste à juger et à condamner un homme sans connaissance du dossier. Mais qui juge-t-on ? Un homme ? Une œuvre ? Non, on juge le Mal. « Le Docteur Jivago », œuvre maîtresse de Pasternak, est interdit en U.R.S.S. Or le Prix Nobel a été décerné à Pasternak. Donc le jury du Nobel a couronné ce qui en U.R.S.S. ne doit pas être. Ce qui n'est pas. Ce qui est impossible. Mais Pasternak existe. Il a écrit des poèmes — mais il y parlait surtout de vent, de soleil, d'averses et de « l'éter-

Jean FREUSTIÉ
MARTHE
ou les amants tristes
" Marthe domine de loin toutes les histoires d'amour que nous avons lues ces temps derniers.
KLEBER HAEDENS (Paris-Presse)
LA TABLE RONDE

nelle respiration de l'univers » — et au congrès des écrivains en 1935, à Paris, définissant son art poétique, il déclarait :

> « *Ne parlons pas de maladie mais de poésie : il y a le ciel, la pluie, le bouleau...* »

Pendant les vingt dernières années de l'ère stalinienne, on le laissa tranquille, dans son coin : il y traduisait Shakespeare, Verlaine, Kleist, Gœthe. L'U.R.S.S. — et Staline — tolérait cette présence obscure, cette abeille qui faisait son miel hors de la ruche. « *Depuis Maïakovski,* déclara un jour Staline,*Pasternak est notre meilleur poète...* » Dans la grande « famille » soviétique, on tolérait la présence de l'innocent, de l'idiot, du poète. Il était fou, bien sûr, mais pas méchant.

Après l'alerte, Ehrenbourg (« Le Dégel »), c'est avec Doudintsev que les vestales commencèrent à s'émouvoir sérieusement : l'homme ne vivait pas que de pain, prétendait ce jeune énergumène. On lui fit savoir, sans trop le bousculer, que s'attaquer aux bureaucrates était une chose que mettre en question la bureaucratie, c'est-à-dire les saints principes en était autre. Tout semblait calme lorsque, soudain, apparut celui qu'on n'attendait pas, l'oublié, l'idiot, le poète, le silencieux, le mort : Boris Pasternak.

Il parla mais, pour comble d'étrangeté et comme celle d'un fantôme, sa voix venait *d'ailleurs* et cet ailleurs était *l'Occident*. Que disait-il ? Tout simplement ceci : qu'il n'avait pas la

(Sunday Times.)

« Avez-vous lu un bon livre ces derniers temps, camarade ? »

foi communiste et possédait, bien personnelle, bien à lui, bien mijotée pendant vingt années de silence, son idée de l'homme. Le jury de Stockholm trouva bon de répercuter, à travers le microphone du Prix Nobel, cette voix et ces propos aux quatre coins du monde. C'en était trop pour la « famille soviétique » dont parle la « Komsomolskaïa Pravda ». Qu'un de ses enfants fît des sottises, passait encore. Que les voisins détestés l'en félicitassent, voilà qui n'était pas tolérable !

NOUS SOMMES LIBRES, MAIS MAL

Certes, le cas Pasternak est exemplaire et, une fois de plus, il pose le problème des rapports du pouvoir et de la liberté de la création intellectuelle et artistique. Hors de quelques conjonctions incroyablement heureuses — siècles de Périclès ou d'Auguste, siècle d'or espagnol ou siècle de Louis XIV — hors de ces époques « classiques » ou l'art et la politique réussirent à vivre de prestigieuses noces, le lot des intellectuels et des artistes fut « chez nous » de mener contre le pouvoir un combat toujours recommencé.

Il se trouve que, dans « le monde libre », les techniques, rodées de subtile manière, sont au point. Entre l'artiste et le pouvoir, la multiplication des écrans évite les chocs trop brutaux. Par exemple : de nombreux livres ont paru sur la guerre d'Algérie, mais de quel film a-t-elle été le thème ? Par exemple : Genet publie ses livres en toute liberté mais quel théâtre a osé afficher « Le Balcon » ?

Non, on n'étrangle pas la liberté, on lui serre légèrement le cou. S'il se peut que nous soyons libres, *nous le sommes mal...*

En Union Soviétique, écrans, digues et barrages ont été pulvérisés et le pouvoir et l'artiste se trouvent face à face. De cette lutte entre le pot de terre et le pot de fer, nous savons depuis toujours quel est l'éternel vainqueur. Le prix de sa victoire est d'ailleurs très élevé puisqu'il se traduit, en U.R.S.S. aujourd'hui (comme dans la France napoléonienne ou dans une Allemagne hitlérienne) par une nullité artistique quasi absolue.

Il est tout de même un progrès : autrefois on abattait la brebis galeuse. Aujourd'hui, on la montre du doigt et on l'invite à changer de troupeau. Mais voici le plus surprenant de l'affaire : la brebis, elle, ne veut pas s'en aller.

> « *Le départ hors des frontières de ma patrie équivaudrait pour moi à la mort...* »,

écrit-elle au « très estimé Nikita Serguevitch». On ne sait ce qu'a pensé M. Kroutchev en recevant cette lettre mais on veut croire que s'il n'est pas facile, en Union Soviétique, de s'appeler Boris Pasternak, il ne doit pas être très plaisant non plus, lorsqu'on est Premier secrétaire du parti communiste de l'U.R.S.S. et lorsqu'on lit cette lettre écrite pourtant par cette pauvre chose qu'est un poète, de s'appeler Nikita Kroutchev.

T.L.

Il n'est pas facile d'être Suédois

DEPUIS une huitaine de jours, l'Académie suédoise, qui décerne le prix Nobel de littérature, a une double face. Pour les uns, elle est le dernier rempart de la civilisation occidentale, alors que d'autres considèrent ses membres comme des stipendiés du capitalisme, des agents du F.B.I. et des fauteurs de guerre.

Essayons de regarder ce jury sans aucun préjugé politique. Il va de soi que le choix qu'il fait n'est pas *purement* littéraire. Son souci d'alternance entre les diverses nations suffirait seul à montrer que des considérations diplomatiques ne sont pas étrangères à certaines distinctions.

Ses membres ne sont pas des encyclopédistes et ils ont tous été élevés dans un certain climat culturel qui est celui de la littérature européenne. Le premier prix Nobel date de 1901 et la Russie soviétique n'existe que depuis 1917. Or, aucun écrivain russe n'a été choisi pendant ces dix-sept années, alors que Tolstoï n'est mort qu'en 1910. De la même façon, les Américains ont été obligés d'attendre trente ans : leur premier lauréat, Sinclair Lewis, ne fut couronné qu'en 1930.

LE CHOIX DES LAUREATS

Mais jetons un coup d'œil sur les lauréats français. Depuis le début de la guerre de 1914, sept Français furent parmi les lauréats. Un philosophe (Henri Bergson) et six écrivains. Or, ces six écrivains appartiennent *tous*, avec diverses nuances, à la gauche.

Il convient même d'aller plus loin. Le jury Nobel a chaque fois choisi entre écrivains de la même génération ou de la même famille spirituelle ceux qui étaient à gauche. Ce n'est pas Paul Bourget (choix nullement ridicule à l'époque), mais Romain Rolland et Anatole France qui furent couronnés, André Gide et Roger Martin du Gard ont été préférés à Maurice Barrès et François Mauriac à Paul Claudel. Il est vrai qu'Albert Camus n'a pas eu de concurrent de droite, mais ce n'est pas la faute des Suédois si la jeune droite française manque aujourd'hui pathologiquement d'un écrivain de classe internationale.

Bien sûr, les lauréats de droite ne manquent pas non plus. Mais qui pourrait reprocher à l'Académie suédoise d'avoir choisi un romancier conservateur ou même un poète franchement réactionnaire, alors que l'œuvre de Faulkner et de T. S. Eliot dépasse de cent coudées l'importance de leurs options politiques ?

Et puis il y avait aussi Bertrand Russell, type même de l'intellectuel de gauche britannique. Et a-t-on déjà oublié le lauréat de 1955, l'Islandais Halldor Laxness, alors membre du Congrès de la Paix ? A l'époque, « L'Express » avait dit que le choix de ce romancier médiocre ne s'expliquait que par une certaine solidarité nordique et nous fûmes sévèrement gourmandés par M. André Wurmser, grand défenseur du Comité Nobel devant l'Eternel.

Conformément aux statuts du Prix Nobel, l'Académie suédoise choisit de préférence des humanistes. Elle a un faible pour les libéraux. Ce n'est quand même pas un crime.

F.E.

VITTORIA
PRINCESSE ORSINI
par ROBERT MERLE

Belle et trop tendre pour cette Rome du XVIe siècle où se déchaine tragiquement la fureur de vivre. Dans la même collection LES FEMMES CÉLÈBRES de L'HISTOIRE, dirigée par Robert Merle : NINON DE LENCLOS, par Lella Arnaud. A paraitre : La MARGRAVE de BAYREUTH par Michel Davet. Chaque vol. cartonné, jaquette illustrée : 500 fr.

del DUCA PARIS

NINON DE LENCLOS
par LELLA ARNAUD

La plus intelligente, la plus choyée, la plus fascinante des courtisanes, elle sut se faire aimer jusqu'à un âge avancé.
Dans la même collection LES FEMMES CÉLÈBRES de L'HISTOIRE, dirigée par Robert Merle : VITTORIA, PRINCESSE ORSINI, par Robert Merle. A paraitre : La MARGRAVE de BAYREUTH par Michel Davet. Chaque vol. cartonné, jaquette illustr. : 500 fr.

del DUCA PARIS

Votre vieux rêve se réalise !
A la cadence d'un volume par mois
à un prix auquel vous ne pourrez pas croire
quand vous aurez vu un volume
les Éditions Rencontre
société coopérative
font paraitre

la comédie humaine
de Balzac, complète en 24 volumes

Introduction générale et à chaque œuvre notes de Roland Chollet, lauréat de l'Université de Lausanne typographie 2 couleurs, en caractère Diethelm, reliure de luxe, plein cuir Kiwar 8, fers originaux de P. Sollberger, étiquette de couleur, gaufrage or, tranche couleur, tranchefil, chaque volume de 500 pages en moyenne

Seul un examen personnel vous convaincra de cette extraordinaire réussite coopérative

ÉDITIONS RENCONTRE
«La Belle Porte»
36, rue des Saints-Pères Paris 7e

Mohair chiné.

Shetland et Rhovyl

Les différentes versions...

MODE

La tenue du XXᵉ siècle

Il est probable que dans deux cents ans une histoire de la mode illustrée (ou tout simplement les pages « costume » du petit Larousse) représentera, aux côtés des marquises Louis XV et des grisettes 1900, la femme du milieu du XXᵉ siècle en jupe droite et chandail. A la vitesse où défilent depuis quelques années les modes les plus diverses, le tricot représente une constante qui n'enregistre que des variations de détail.

Il existe des quantités de femmes en France qui n'ont jamais porté de tailleur décintré, de robes-sacs, ou qui ne porteront jamais la ligne « Directoire » ; il n'en existe pas qui ne possèdent au moins deux chandails dans leur garde-robe. C'est, d'ailleurs, ce qui a fait peur aux fabricants de bonneterie qui se sont dit : *« Il faut sortir enfin du pull-over et du cardigan classique en laine fine ras du cou, sinon, la plupart des femmes en possédant déjà, nous risquons de voir nos ventes, fulgurantes depuis dix ans, baisser. »*

LA MODE-MAILLE

Aussi, la « mode-maille » s'est-elle considérablement renouvelée cette année, proposant, aux côtés des grands classiques, des matières et des styles de chandails entièrement neufs.

L'originalité de la « mode-maille » par rapport à la mode tout court, est qu'elle n'a pas de créateurs prestigieux qui dérangent deux fois par an les journalistes du monde entier pour leur présenter leurs idées nouvelles, mais quelques modélistes de talent. Pourtant, les idées « tricot » se répandent aussi vite que leurs sœurs « couture ». La plupart d'entre elles viennent d'Angleterre (pour les matières) ou d'Italie (pour les formes). Mais il y a à Paris quelques femmes qui ont du génie dans ce domaine. Les deux plus célèbres ont pignon sur rue, ce sont Renée Collard, 3, faubourg Saint-Honoré, et Garden, rue François-Iᵉʳ. Collard a « créé » les jupes assorties au chandail, les manteaux tricotés ; Garden a « lancé » les ensembles en shetland et les laines chinées.

Dès que ces idées sont nées, et que quelques Parisiennes à l'affût de la mode les ont adoptées, les fabricants les reprennent, les stylistes s'en inspirent, les grands magasins les dévorent, et, copiées à l'échelon industriel, elles apparaissent sur le marché à des prix bien inférieurs.

LES PRIX

Pourtant, cette saison, si les chandails classiques n'ont pas augmenté, ou à peine (de 2.500 à 6.000 francs un pull-over ras du cou ou un cardigan en laine, suivant la qualité), les chandails plus « mode » sont, eux, à des prix très élevés (de 8.000 à 15.000 frs). C'est que les matières nouvelles employées par les fabricants : shetland et mohair, sont beaucoup plus chères que la laine.

Pour baisser leurs prix, les fabricants ont immédiatement adopté les mélanges soit avec de la laine, soit avec des fibres synthétiques. Dans le domaine des fibres synthétiques, les progrès continuent et on propose cette année d'extraordinaires imitations du cachemire. A regarder et à toucher, il est presque impossible de ne pas s'y tromper. Les fibres synthétiques restent toujours plus « froides » cependant que les fibres naturelles.

Heureusement pour les fabricants de tissus et pour les confectionneurs, le chandail n'est pas encore un uniforme national, Mais ses emplois se multiplient, à condition de bien savoir choisir les matières, les formes et les styles qui correspondent à l'usage que l'on en attend.

Il y a actuellement trois styles tricot : le sport, le tricot tout-aller et les ensembles (jupe et tricot assortis) qui remplacent leur équivalent en tissu.

LE STYLE SPORT

C'est celui qui fait le plus parler de lui cette année, parce qu'il est le plus nouveau et que toutes les boutiques le « publicisent » dans leurs vitrines. Il vient directement d'Italie avec la mode du tricot machine à grosses mailles imitant le tricot à la main. (Il est amusant de noter qu'il y a quelques années la maille s'était au contraire affinée de plus en plus pour éviter d'être

POUR VOS TRICOTS

100% pure laine

EXIGEZ

INTEXA

tricots de qualité

SHETLAND ET MOHAIR

..de l'uniforme.

confondue avec les chandails « faits à la maison » considérés comme terriblement ordinaires.) Ces tricots sport, souvent en mohair, sont très tentants, mais il faut savoir qu'ils sont d'un emploi limité, surtout pour celles qui travaillent. Pourquoi n'irait-on pas aussi au bureau en pantalon ?

Mais pour celles qui vivent à la campagne, ou qui ont souvent l'occasion d'y aller, ils sont merveilleusement confortables, à condition de les choisir très amples et de les porter sur un chemisier ou sur un chandail fin. La maille lâche est beaucoup moins chaude qu'il n'y paraît.

VU A PARIS :

● Chandail en gros point de jersey, grosse laine, décolleté en V très profond, se portant soit avec un foulard, soit sur un chandail fin. Bordure du décolleté en couleur contrastée, manches longues montées, diminuées, dos légèrement blousant. Tous coloris : 12.000 frs. (*Création Jean Manassé, en vente chez Dœillet-Doucet, 47, rue Pierre-Charron.*)

● Veste en mohair poil angora. Grand col rond, manches longues, montées cousues. Cinq coloris : bleu, roy, jaune, ciel et rouge : 10.900 frs. Le chandail assorti décolleté en V : 6.500 frs. (*Marque Desloires, chez Juliette Montmasson, 209, bld Saint-Germain.*)

● Chandail en mohair triple, décolleté en V, manches longues diminuées. Tous coloris : 9.900 frs. (*Marque Overlaine. Sigma, 66, rue de la Pompe.*)

● Pull-over en mohair fin chiné blanc et gris ou blanc et capucine. Larges torsades, décolleté en V, manches longues diminuées : 13.900 frs. (*Chez Eddy, passage du Lido.* Voir photo page 28.)

LE STYLE TOUT-ALLER

En dehors des pull-overs et cardigans ras du cou, absolument classiques, ce genre de tricots — qui se portent

→

LE TRICOT LE TRICOT
JUKA
PARIS
LE COUTURIER DU JERSEY
4, rue d'Enghien - Paris
PRO. 40-72
Liste des dépositaires sur demande et catalogue gratuit

LE VETEMENT "SPORT" DE CLASSE
● PRÊT A PORTER ●

TRICOTS de MARQUE :
KORRIGAN
CORNUEL
CARVEN
Rayon TRICOTS KORRIGAN
Spécial pour juniors
Roaldy
Le Couturier du pantalon
80, bd Malesherbes, PARIS (Mº Villiers) LAB 97-99
— OUVERT LUNDI APRES-MIDI —

Polo laine...... 4.200 fr.
Veste mohair .. 10.900 fr.

Ceinture : 2.650 fr.
box
Ceinture : 995 fr.
mouton
Ceinture agneau : 2.695 fr.
FRANCK & FILS
80, RUE DE PASSY - PARIS

Pour tous vos TRICOTS

LAINES DU
BON PASTEUR
ET DE St ÉPIN
40, RUE St DENIS PARIS Ier - GUT. 86-30
QUALITÉ • COLORIS • PRIX

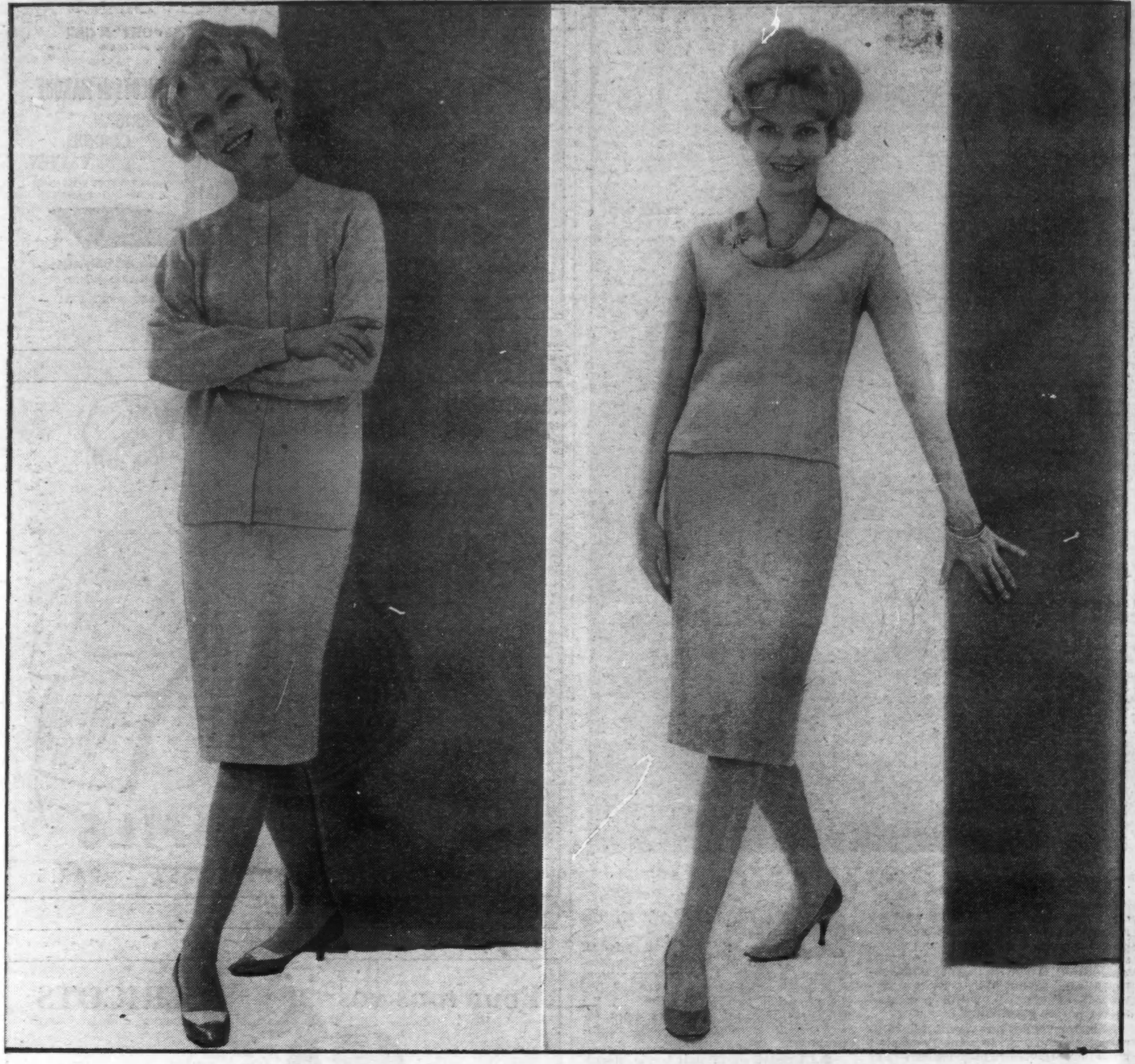

EN LAINE... *La jupe multiplie l'élégance par dix.* ...OU EN SOIE

→

toute la journée avec une jupe droite, si possible dans un coloris assorti — s'est enrichi de quelques modèles plus originaux.

Le col polo, lancé l'année dernière pour les hommes, et au printemps, en fil d'Ecosse, pour les femmes, a, cette saison, mille interprétations en laine. Assez délicat à réaliser techniquement, il augmente généralement de 1.000 frs ou plus le prix d'un chandail. Il faut noter également que la grosse maille a son influence même dans cette catégorie de chandails. Des marques aussi importantes que Korrigan ou Rodier ont légèrement augmenté la dimension de la maille de leurs modèles les plus classiques.

Pas de problèmes d'achat avec ce genre de chandails. Un conseil seulement : choisir un magasin spécialisé ou un grand magasin pour avoir un choix de marques, de tailles ou de coloris aussi vaste que possible.

VU A PARIS :

● Un twin set pull ras du cou manches courtes et cardigan à manches longues dans des coloris chinés en Dralon imitant de façon étonnante le cachemire. Le pull : 4.100 frs ; le cardigan : 5.250 frs. (*Marque Rodier, en vente chez Griffith*, 78, *avenue Kléber*.)

● Un pull-over mélangé shetland et rhovyl, extrêmement chaud, manches longues raglan. Deux poches bordées côtes, décolleté en V : teintes pastel chinées, 9.300 frs. Cardigan assorti : 10.500 frs. (*Marque Eram, en vente chez Bourgeois frères, 4, avenue de l'Opéra.* Voir photo page 28.)

● Twin set en jersey ultra-léger imitant le tricot main. Importé d'Italie. Le pull ras du cou, manches courtes : 6.500 frs. Le cardigan décolleté en V avec poches : 9.000 frs. (*Marque Bellissima, chez Ramuz,* 261, *rue Saint-Honoré.*)

● Pull mélangé shetland et mohair fin. Col polo, manches raglan. Coloris gris turquoise, châtaigne, chiné blanc, 9.000 frs. (*Marque Cervino, chez Griffith,* 78, *avenue Kléber.* Voir photo page 29.)

LES ENSEMBLES

Dans toutes les matières, à tous les prix, la jupe assortie au chandail multiplie par dix son élégance. Les fabricants l'ont bien compris : on peut maintenant trouver des jupes droites en tricot. (La jupe en tissu strictement assortie est difficile à réaliser, car les bains de teinture et le tissage n'étant pas les mêmes, il est bien rare de « tomber » pile.) Attention, si vous achetez une jupe de ce genre, doublez-la. D'une part, vous lui éviterez de se déformer ; d'autre part, vous diminuerez ainsi le relief de vos jarretelles si disgracieux sous les jupes tricotées. Si vous vous laissez tenter par le shetland, méfiez-vous, tout l'accroche. Evitez en tout cas de porter des bracelets.

VU A PARIS :

● En fin jersey : jupe plissée, chandail décolleté en V très profond, manches longues et plastron à col roulé descendant jusqu'à la taille. Coloris turquoise, bouleau, vert mousse et gris, plastron contrasté. Le chandail : 3.900 francs ; la jupe : 5.900 frs ; le plastron : 1.100 frs. (*Modèle Bess Art, en vente chez Corolle, 7, rue de Sèvres.*)

● En jersey double jauge, imitation tricot main, ensemble pull ou cardigan et jupe droite. Le pull ras du cou, manches longues : 5.950 frs ; le cardigan : 7.500 frs ; la jupe : 4.950 frs. (*Marque Rodier, en vente chez Francès, 18, avenue Victor-Hugo, et tous dépositaires.* Voir photo.)

● En laine tricotée jersey grosses mailles, veste droite à grand col chemisier, manches longues : 11.500 frs ; jupe assortie : 6.200 frs. Cinq coloris. (*Modèle Korrigan-Lesur, Juliette Montmasson,* 209, *bd St-Germain.*)

● En shetland, jupe unie droite et veste à rayures verticales assorties à la teinte de la jupe et contrastées. Col chemisier, revers et parements unis assortis à la jupe, manches longues. Différents coloris : 25.000 frs avec la jupe doublée. (*Lefébure,* 9, *rue du Cirque.*)

● En shetland et mohair mélangés, tricotés à mailles lâches : jupe droite doublée, blouson col polo à manches longues. Coloris : vert amande, bleu marine, gris anthracite chiné. 33.900. (*Importé d'Italie, en vente chez Griffith, 78, avenue Victor-Hugo.*)

● En pur mohair angora, mailles serrées, jupe droite doublée et veste droite, décolleté ras du cou, deux poches, manches longues. Quatre coloris chinés : bleu, rouge laque, vert ou anthracite. 36.000 francs les deux pièces. (*Marque Cervino, chez Rémy, 422, rue Saint-Honoré.*)

● En soie dorée « cotte de mailles » à très grosses mailles, jupe droite doublée, corsage de différents modèles sur commande : à manches courtes ou sans manches ; existe également en bronze et noir. Le corsage : 6.900 frs ; la jupe : 13.000 frs. Sur commande uniquement. (*Chez Jeannette Rambert, 61, fg Saint-Honoré. Voir photo.*)

CHRISTIANE COLLANGE.

La mode est à... l'Empire
Empire-Fourrures est à la mode !
8, AVENUE DE WAGRAM (place de l'Etoile)
CAR. 22-82

CETTE SEMAINE MADAME EXPRESS A :

● **Visité** le Salon de l'Enfance au Grand - Palais. Comme chaque année, elle s'est demandé ce que telle marque de pneus ou de télévision fait là, au détriment de stands d'orientation professionnelle ou d'hygiène par exemple. Pourtant, tous les ans, c'est au Salon de l'Enfance que l'on se rend le mieux compte combien les « techniques de l'élevage » ont progressé au cours des dix dernières années. Voici les dix nouveautés du salon 1958 :

POUR LES TOUT-PETITS

● **LE BIBERON EN RILSAN** transparent, souple, gradué, à col standard pour toutes tétines, il se stérilise comme n'importe quel biberon, mais il est incassable. 225 francs au Salon et 290 francs normalement. (En pharmacie et au B.H.V.)

● **LE PARC EN TUBE CHROME** et filets de coton, il est monté sur roulettes, a un plancher surélevé à dix centimètres du sol et il est pliant. Un mètre de diamètre. Fournis avec tapis plastique : 10.000 francs. (Chez Bébé, avenue Hoche.)

● **LA BOUILLIE INSTANTANEE** vendue en sachets métallisés, elle est pré-cuite et il suffit de la verser en pluie dans du lait ou de l'eau chaude. (Nestlé, dose pour une bouillie.)

● **LE LIT ANGLAIS A PEDALE**, en bois verni, muni d'une crémaillère, permet d'abaisser le sommier métallique à mesure que l'enfant grandit, il empêche toutes les chutes. Une pédale permet d'abaisser sans se pencher un des panneaux de côté, la remontée est automatique. 27.500 francs. (David, 58, rue de la Pompe.)

POUR LES PLUS GRANDS

● **LE POTAGE MINUTE** spécialement étudié pour les enfants, à base de carottes, de pommes de terre et d'épinards. Le sachet d'une ration : 75 francs. (Maille.)

● **LE DRAP-HOUSSE** : il coiffe le matelas et ne peut plus se rouler sous un enfant remuant. Il se remet complètement à plat pour le lavage. En métis : 2.095 francs (en 80). (Bienfix, grands magasins.)

● **LE TRANSISTOR-JUNIOR** : petit poste récepteur radio à monter par l'enfant lui-même, sans aucune soudure. Il représente quatre heures de bricolage pour un enfant de dix ans. 9.900 francs. (Electroma, maisons spécialisées.)

● **Acheté** pour les jours de pluie ou de froid des petites guêtres fourrées en cuir noir, qui s'enfilent sur n'importe quels escarpins, les transforment en bottillons. Elles ressemblent exactement aux guêtres des « gommeux 1925 », mais avec une fermeture à glissière à la place des boutons. Existe également en rouge et crème. (3.500 francs, chez Charles Jourdan, 5, boulevard de la Madeleine.)

● **Entendu** un fourreur dire à un confrère : « Les femmes sont folles, elles font toutes raccourcir leurs manteaux de fourrure et seront toutes désespérées l'année prochaine si la mode allonge. Heureusement encore que nous sommes honnêtes et que nous leur rendons les chutes. Aucune ne pense à les réclamer, et pourtant dix centimètres de fourrure sur un mètre de long, ça ne se jette pas. » A bonnes entendeuses, salut !

3 ÉTAGES D'ANTIQUITÉS...

... dans un hôtel du XVII[e] siècle sont à votre disposition. Vous trouverez chez CAILLAT tous les meubles d'époque, de ville ou rustiques : commodes, armoires, tables, secrétaires, sièges, et un très important choix de meubles peints XVIII[e], d'éléments de décoration, bois dorés et sculptés, luminaires, etc... A deux pas de la Bastille au 24 du vieux Faubourg St-Antoine DID 92-94 vous pourrez librement compléter l'ameublement de votre appartement ou l'installation de votre maison de campagne.

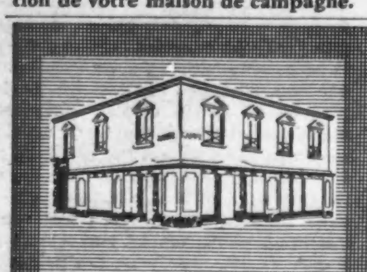

Tailleurs d'automne
Manteaux d'hiver

Tricots de luxe
Laine, cachemire
Soie naturelle

MODELES EXCLUSIFS

RAMUZ

261, RUE SAINT-HONORÉ
(ANGLE RUE CAMBON)

ENFANTS

Vacances de neige 58

Le 23 décembre, les enfants seront en vacances. Cette année, la météo prévoit un hiver rigoureux, et il y aura probablement de la neige en montagne pour Noël. Ce n'est pas le cas tous les ans. Pour que vos enfants puissent en profiter, il faut y penser dès maintenant. Vous risqueriez, dans quelques jours, de ne plus trouver de places. Les vacances de neige sont entrées récemment dans les mœurs et les parents désireux d'y envoyer leurs enfants se sont multipliés plus rapidement que les organisations susceptibles de les emmener. Ne perdez pas de temps, les places sont rares si elles ne sont pas toutes chères.

SI VOUS PARTEZ AVEC EUX

● Vous pouvez louer un chalet ou un appartement meublé dans une station. A Val-d'Isère par exemple, il existe des « chalets partagés » en petits appartements loués à la quinzaine. Renseignements à Val-d'Isère-Agence, et pour la Savoie et la Haute-Savoie, chez M. Denambride, 120, rue Montmartre, à Paris. GUT. 10-49. 40.000 francs par mois environ pour deux pièces, cuisine et cabinet de toilette.

● Vous pouvez bénéficier pour eux d'une réduction de 20 % sur tous les séjours organisés par « Voir et Connaître », 13, rue de Laborde, Paris (8[e]). LAB. 54-87, quel que soit le voyage choisi.

● Vous pouvez aller dans une maison familiale : la formule est très économique, 1.000 francs par jour en moyenne, tarif dégressif selon l'âge des enfants. Le mode de vie y est communautaire : petite participation aux services, mais les enfants sont pris en charge par des moniteurs attachés à la maison. Il en existe en Haute-Savoie, en Savoie et dans le Doubs. On peut demander la liste à la Fédération nationale des Maisons familiales, 28, place Saint-Georges, à Paris (9[e]).

● Le Club Méditerranée, 8, rue de la Bourse, RIC. 78-00, accepte les enfants de 6 à 10 ans à Noël dans ses villages de Leysin en Suisse : 15.500 francs à 17.300 francs par semaine, selon le village.

SI VOS ENFANTS PARTENT SEULS

● POUR LES TRÈS JEUNES : les homes d'enfants, assez chers et à prix variables. Leur liste est à demander aux syndicats d'initiatives de la région.

● POUR LES TRÈS FATIGUÉS : les prises en charge de la Sécurité sociale. Il faut un certificat médical, une acceptation de la Caisse de Sécurité, après contre-expertise médicale. L'enfant est alors envoyé dans un home, mais il bénéficie d'un tarif très réduit. Demander la liste de ces établissements de cure agréés :

— à l'O.C.O.B., 175, boulevard Saint-Germain, Paris ;

— à Edi Publi France, 8, rue Blanche, Paris.

● POUR LES 7 A 15 ANS : des séjours organisés sous surveillance d'éducateurs et de médecins. Les enfants sont généralement logés dans des hôtels ou chalets qui leur sont réservés. Voici six adresses pour cette formule :

— Comité d'accueil parisien, 16, rue de la Banque, Paris (2[e]), GUT. 29-80. Séjour du 22 décembre au 4 janvier, pour 6 à 12 ans, en Autriche et en Suisse ; petites chambres à trois ou quatre lits. Pour 6 à 15 ans, séjour à La Beunaz-Bernex, selon la même formule : 21.000 à 28.500 francs, selon les stations.

— Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris (16[e]), KLE. 40-10, poste 22. Séjours de Noël pour enfants à partir de 8 ans, dans les Alpes ou les Pyrénées : 25.000 francs en moyenne selon les stations.

— Jeunesse et Avenir, 59-61, boulevard Ney, Paris (18[e]), MON. 98-06. Camps de ski en chalets pour 8 et 9 ans seulement à Septmoncel (Jura) et pour 10 à 16 ans dans les Hautes-Alpes (trois stations). Prix échelonnés de 17.000 à 22.000 francs, selon l'âge, la durée et le lieu de séjour.

— Club des Quatre Vents, 1, rue Gozlin, Paris (6[e]), ODE. 70-25. Séjour pour garçons et filles de 7 à 12 ans, skieurs ou non, près d'Annemasse. Du 23 décembre au 4 janvier : 16.000 francs, plus voyage au tarif collectif.

— Voir et Connaître, 13, rue de Laborde, Paris (8[e]), LAB. 54-87. Séjour du 23 décembre au 4 janvier pour enfants de 6 à 14 ans dans une maison d'enfants autrichienne très moderne, à Siss, près Serfauss. De 6 à 9 ans : 21.500 francs ; de 10 à 14 ans : 26.500 francs. Liste d'inscription close le 8 décembre.

● POUR LES ADOLESCENTS : les séjours sont plus sportifs, mais le confort est également assuré. On peut s'adresser à :

— L'Amicale culturelle internationale, 18, rue Godot-de-Mauroy, Paris (9[e]), OPE. 26-50. Séjour de Noël dans les Dolomites, chambres à deux lits. Jeunes à partir de 12 ans. Tout compris avec fournitures des skis et leçons : 32.000 francs. La directrice de l'Amicale participe elle-même au séjour.

— L'O.C.C.A.J., 155, boulevard Haussmann, Paris (8[e]), BAL. 81-11. Camps de ski en Savoie et en Autriche : 900 à 1.000 francs par jour.

— Loisirs de France, 34, rue Godot-de-Mauroy, Paris (9[e]), OPE. 03-61. Village de ski en Forêt noire, chalets à Serre-Chevalier et à l'Alpe de Venosc : 29.000 francs pour 13 jours complets.

— L'U.N.C.M., 68, rue Pierre-Charron, Paris (8[e]), ELY. 40-92. Treize centres de ski pour filles et garçons de 16 à 25 ans. Tout le matériel est prêté, leçons gratuites et remontées mécaniques illimitées. Tout compris pour 7 jours (sauf le train) : 13.000 francs.

— Cité Club universitaire, 33, boulevard de Courcelles, Paris (17[e]), LAB. 04-11 : trois départs pour Noël échelonnés les 20, 23 et 24 décembre. Séjours en France, en Autriche, en Suisse et en Allemagne. Ouverts à tous les étudiants. Pour les 10 jours de Noël : 22.000 francs tout compris.

RECETTE

Le gâteau de pommes

(pour six personnes)

— *1 kilo de pommes.* — *500 grammes de sucre.* — *1 verre de vin blanc.* — *75 grammes de sucre (pour caraméliser le moule).*

● Eplucher les pommes ; enlever le cœur et les pépins ● Mettre les pommes épluchées dans une casserole (émaillée de préférence) avec le vin et les 500 grammes de sucre ● Couvrir et faire cuire à feu doux sans y toucher pendant deux heures ● Caraméliser un moule, y verser la pâte de pommes et laisser au frais jusqu'au lendemain ● Démouler en faisant tremper le moule trente secondes dans de l'eau bouillante ● Servir avec une crème à la vanille faite avec trois jaunes d'œufs, un demi-litre de lait, 75 grammes de sucre et un bâton de vanille ● A noter : ce gâteau de pommes se conserve plusieurs jours au frais.

Couchée dans un hamac
vous ne maigrirez pas !
La gymnastique transforme votre silhouette en changeant vos mesures
Et la gymnastique de
Doris HALPHEN
ne fatigue pas, elle amuse et relaxe
Renseignements : LITtré 70-58
Sur rendez-vous : 16, rue Saint-Simon (7[e])

IMPERMANTEAU LEMPEREUR

vous présente
en Popeline d'Alsace Véritable
Imperméable Luxe BOURCART
en NERVAFIL homologué TERGAL
sa collection
IMPERMANTEAU
Liste dépositaire sur demande à
LEMPEREUR - 5, Rue Royale, Paris
IMPERMANTEAU LEMPEREUR

« dévoués à votre repos »
LES MATELAS
MONCALM
MATELAS AVEC CARCASSE A RESSORTS
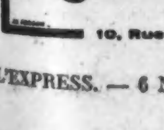
MATELAS AVEC ARMATURE ALVÉOLÉE

une production de la Société
AUTO-COUSSIN DURA
S. A. Cap. 324.490.000 Frs.
10, Rue de l'Abreuvoir, COURBEVOIE (Se) Tél. : DÉF. 22-50

COURCELLES-FOURRURES
VAKSER Père et Fils depuis 1935
Réclame d'Astrakan Prix sensationnels
VISONS - CASTORS - RATS D'AMERIQUE - AGNEAUX DES INDES, etc.
MODELES - COUTURE
104, boulevard de Courcelles WAGram 37-71

LE BLOC-NOTES DE FRANÇOIS MAURIAC

Ici, chaque semaine, François Mauriac commente librement l'actualité politique et littéraire.

31 OCTOBRE

JUSQU'OU la charité peut-elle aller trop loin ? Les prêtres du Prado et l'abbé Boudouresque nt répondu à leur manière. Le cardinal Gerlier, Mgr Ancel les approuvent : ils bénissent leurs fils dénoncés et inculpés. La Mission de France n'abandonne pas non plus les siens. Voilà ce qui à mes yeux compte surtout, dans ce scandale qui ne me scandalise pas (mais qui scandalise-t-il ?) : une position prise par la hiérarchie catholique en France et qui marque une date dans son histoire. Le temps n'est plus où un Barrès disait : « Nos soldats, nos ingénieurs, nos missionnaires... » Cela du moins est acquis. Les prêtres poursuivis devant la justice humaine, pourront demain, à la messe de la Toussaint, réciter l'évangile des Béatitudes avec une humble fierté, parce qu'ils y ont conformé publiquement leur vie et que, grâce à eux, l'Eglise, aux yeux des peuples non chrétiens, apparait enfin telle que le Christ l'a voulue : non certes dressée contre César, mais relevant d'une autre loi.

L'ORDRE de la charité ne se compromet plus avec la volonté de puissance. Oui, cela du moins est acquis. Mais la charité peut-elle contrevenir aux exigences d'une guerre légitime ? Ici, la frontière demeure indécise : il existe, bien sûr, un « trop loin » dont la charité doit se garder. La guerre de terreur que le F.L.N. s'est efforcé d'instaurer dans la métropole — et qui n'a pu être combattue, hélas ! que par une autre terreur — a multiplié les victimes parmi les gardiens de l'ordre français, et aussi chez ces musulmans algériens que les prêtres du Prado et de la Mission de France veulent aider et secourir. Voilà le risque encouru par un amour qui refuse la prudence : il est vrai qu'elle impose des limites, et que l'amour n'en souffre aucune. N'empêche que des actes de miséricorde à l'égard des individus risquent d'attenter parfois à une charité d'un autre ordre — collective celle-là, et sans douceur, et même dure dans les moyens dont elle use — et qui n'en cherche pas moins à protéger efficacement les faibles, les désarmés, contre ceux qui les rançonnent et qui les tuent.

Mais j'ajoute aussitôt que ces prêtres, eussent-ils (ce que j'ignore) péché par imprudence, la France et l'Algérie, quoi qu'ils aient fait, en tireraient un inappréciable avantage et que l'innocence des accusés éclaterait sur le plan même où leurs accusateurs les poursuivent : deux peuples gagnent à leur charité, eût-elle été un peu folle, infiniment plus qu'ils n'y perdent. Du point de vue du nationalisme le plus étroit, nous saurons bientôt, quand le cessez-le-feu sera intervenu, quels auront été les meilleurs serviteurs de la nation, et sinon de l'Algérie française, du moins de l'indissoluble union que nous souhaitons de voir s'instaurer entre la France et l'Algérie.

PAR un coup double et concordant, ces prêtres et toute la phalange à laquelle ils appartiennent, ont d'une part, et une fois pour toutes, dissipé l'équivoque mortelle qui confondait la prédication de l'Evangile avec l'intérêt politique d'une race dominatrice, et ils ont d'autre part rendu à la France le visage qui la rend chère aux peuples qu'elle a instruits, même s'ils se sont révoltés contre elle et s'ils l'ont combattue.

Ce même visage que Charles de Gaulle a fait surgir, devant le monde entier, lors de sa dernière conférence de presse. Je savais que ce jour viendrait, j'en avais fait le pari, mais sans oser imaginer qu'il irait, lui aussi, jusqu'à l'imprudence — comme ces pauvres prêtres précisément ! Lui non plus n'y regarde pas de trop près, quand il propose aux hommes du maquis « la paix des braves » et lorsqu'il tend un bulletin de vote à tous les « suspects » des douars.

2 NOVEMBRE

DE Pasternak à Kroutchev : « Je ne pouvais pas imaginer que je me trouverais au centre de la campagne politique déclenchée autour de mon nom en Occident. » Mais la presse s'en moque bien. Dès qu'il s'agit de la Russie, nous qui trop souvent n'avons pas ouvert la bouche ni marqué la moindre réprobation devant des iniquités accomplies à deux pas et vraiment sous notre nez, nous recommençons nos clameurs — et moi-même, j'en conviens, après un premier refus, j'ai aussi donné de la voix. Mais nous eussions pu au moins nous demander ce que lui coûteraient à lui, nos cris qui nous coûtent si peu. Ce Pasternak, un endroit de sa lettre à Kroutchev me le rend plus cher : « Je suis lié à la Russie par ma naissance, par ma vie et par mon travail. Je ne conçois pas d'en être séparé ou de vivre en dehors d'elle. » Ici tout est dit sans phrase de ce que c'est qu' « aimer sa patrie ». C'est de ne pouvoir en vivre séparé. Pasternak se sent-il lié aux êtres qui l'entourent plus qu'à l'horizon devant sa fenêtre, plus qu'à certains arbres, plus qu'à une certaine odeur qu'il a respirée enfant et qui s'est confondue avec toute tristesse et toute joie, depuis l'éveil de sa raison ?

Ses confrères qui le dénoncent, qui lui aboient aux chausses, ne le dégoûtent pas de son propre pays, voilà ce que je crois : la patrie, ce n'est pas « les autres ». La patrie n'est pas du règne animal ; sa nature propre, c'est le végétal, le minéral. Ah ! loin des aboyeurs, dans sa maison, auprès d'une âme aimée, puisse-t-il vivre en paix ce Pasternak uni étroitement à la Russie, lui son glorieux fils, « humilié et offensé » ; puisse-t-il en recevoir sur sa face, comme je le reçois moi-même de ma terre natale, un souffle vivant qui le console de tout.

3 NOVEMBRE

HIER, salle Pleyel, Stravinsky : « Le Sacre du Printemps », superbement dirigé par Léonard Bernstein. J'étais occupé à me marier à Bordeaux, lorsque « Le Sacre » fut créé, dans les derniers jours de mai 1913, au théâtre des Champs-Elysées (pour son inauguration, si je me souviens bien). Ainsi ai-je manqué ce scandale énorme dont les témoins m'ont fait bien souvent le récit. Durant l'audition d'hier, je m'étonnais que Stravinsky, dans ses souvenirs, en ait rendu responsable la chorégraphie de Nijinsky ; car après quarante-quatre ans, et écoutée comme une symphonie, la musique du « Sacre » garde son pouvoir maléfique. Pour un rien, salle Pleyel, j'aurais hurlé moi aussi, non d'indignation, mais comme un chien hurle à la lune. Ce grondement coupé de percussions, c'est celui qui terrifie les bêtes sauvages et qui les avertit que la terre va trembler (et de fait, quatorze mois plus tard, la jeunesse qui s'était pâmée au « Sacre », entrait dans une autre danse). « Le Sacre du Printemps », une tentative de remontée en deçà de la Grâce et de toute rédemption, là où règnent, sans contrepartie, les forces aveugles et incontrôlées. On pourrait (ce serait tout gratuit) expliquer la carrière de Stravinsky par la peur qu'il a ressentie lui-même, le 28 mai 1913, dans les coulisses du théâtre des Champs-Elysées, où il tenait à deux bras Nijinsky pour l'empêcher de faire un esclandre, et depuis il n'a cessé de remonter le courant le plus loin possible de cette source qu'il avait fait sourdre ce soir-là, et dont l'eau rendait fous ceux qui la buvaient.

F. M.

(Copyright L'Express : « Mondial Presse ».)

L'EXPRESS

**DIRECTION : Françoise Giroud
Jean-Jacques Servan-Schreiber**

**REDACTION :
91, Champs-Elysées, Paris (8e)
Tél. : ELY. 88-61**

**ABONNEMENTS, PUBLICITE, VENTE :
29, rue de Marignan, Paris (8e)
(angle Champs-Elysées) Tél. : BAL. 19-68
Les jours fériés : ELY. 03-02**

ABONNEMENTS (1 AN) :
France, Union française : **4.000 francs.**
Etudiants, rappelés, maintenus : **3.000 francs.**
Etranger : **5.000 francs.**
Etudiants étrangers : **1.000 francs.**

PRIX DE VENTE AU NUMERO :
France et Afrique du Nord : **100 francs.**
Suisse : **1 fr. 90.**
Belgique et Luxembourg : **18 francs.**
Italie : **250 lires.**
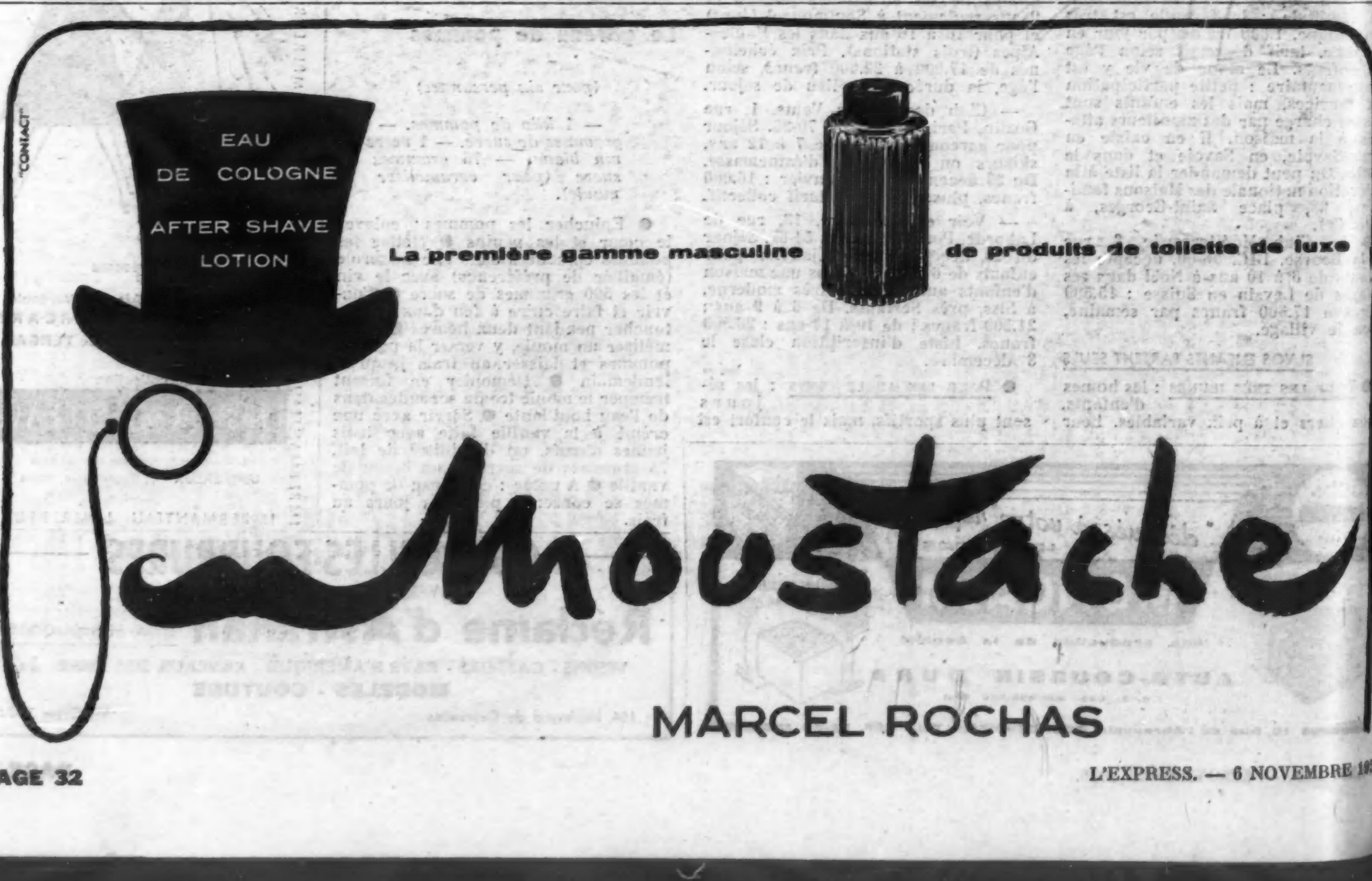
Règlement par chèque bancaire
au C.C.P. 7378-19 Paris